

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

RÉFLEXIONS SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE AU PÉROU

**MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS ARTS EN DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL**

**PAR
ARNALDO EDGARDO NUÑEZ GORRITTI**

OCTOBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, nous désirons remercier M. Oleg Stanek, directeur du programme de Maîtrise en Développement régional à l'Université du Québec à Rimouski et, directeur de ce travail de recherche. Nous voulons aussi remercier M. Serge Côté de l'Université du Québec à Rimouski et M. Alejandro Rada de l'Université du Québec à Chicoutimi, membres du jury de ce mémoire.

Ce travail de recherche n'aurait pas vu le jour sans les sages conseils de M. Luis Gomez Gonzales, professeur au département des Sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski qui nous a suggéré d'étudier comme sujet de recherche le commerce équitable, mais examiné du point de vue des Latino-américains.

Nous voudrions exprimer encore notre gratitude à M. Raúl del Águila Hidalgo et M. Roberto Acuña Acuña, gérant et membre du conseil d'administration de Cocola, coopérative péruvienne productrice de café, dont le travail a inspiré cette étude. Nous remercions aussi les agriculteurs de la vallée de La Convención à Cuzco, Pérou et toutes les personnes interviewées travaillant dans le circuit commercial du café.

Finalement, nous voulons exprimer notre reconnaissance à notre sœur Maria Inés Nuñez et à Jesús Mori, qui ont contribué de Lima, Pérou à la collecte des données pour ce travail. Nous voulons adresser des remerciements sincères à mesdames Madeleine Breton et Charlotte Saint Laurent ainsi qu'à monsieur Bernard Caron qui nous ont aidé dans la traduction du texte de l'espagnol au français.

RÉSUMÉ

Ce mémoire cherche à analyser si le commerce équitable peut devenir une alternative pour les producteurs de café péruviens. Dans ce but, nous avons étudié la « Centrale de Coopératives Agraires Productrices de Café, COCLA N° 281 », une entreprise de la région de Cuzco, au sud-est du Pérou. Cette coopérative est chef de file dans la production de café biologique et dans le commerce équitable, et la quatrième entreprise exportatrice de café au Pérou.

Dans ce travail, les échanges internationaux sont étudiés à partir des théories classiques sur le commerce international, la théorie de la dépendance, celle de l'échange inégal et le modèle des avantages compétitifs. La pensée thomiste sur l'économie et l'échange est invoquée, notamment au sujet du principe du prix « juste ». En plus, nous faisons une revue des politiques agricoles appliquées dans les pays du Sud et ceux du Nord. Finalement, soulignons les conséquences de la globalisation économique qui provoque la libéralisation des échanges internationaux des capitaux et des biens manufacturés, bouleversant les structures productives des pays.

Le Pérou est étudié à partir des impacts des réformes économiques des années 1990. Ces réformes sont appliquées à partir du plan d'ajustement structurel recommandé par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Présentement, le pays vit un énorme paradoxe : d'un côté l'économie présente des taux de croissance élevés et des niveaux d'exportations record. De l'autre côté, les citoyens péruviens quittent massivement le pays. Dans l'agriculture, les politiques gouvernementales des années 90 ont créé un système visant la faillite des producteurs locaux non compétitifs internationalement, et le développement des seules activités considérées rentables. Les principes de la Réforme agricole de 1969 ont été laissés de côté, la plupart des entreprises coopératives ayant fait faillite.

Par ailleurs, le Pérou est le huitième producteur mondial de café, comptant plus de 150 000 producteurs (la plupart étant des petits producteurs) et environ 250 000 hectares ensemencés. Plus d'un million de personnes dépendent de cette culture. De plus, le café constitue le produit le plus important pour remplacer la culture illégale de coca. Dans le contexte international, le café occupe un marché libéralisé à partir de 1989, dominé par 4 entreprises multinationales. Durant la décennie 1990, la production a augmenté plus rapidement que la demande, ce qui a provoqué la crise internationale du café de 1997 à 2004. En 2002, le prix enregistré à la bourse de New-York a été le plus bas des 30 dernières années. Les pertes subies par les producteurs péruviens sont évaluées à 400 millions de dollars américains. Mais, en 2005, les prix remontent à 80% de ceux de 2002.

Dans ce travail, le commerce équitable est défini comme une forme d'échange basé sur la solidarité des consommateurs des pays riches envers les producteurs des pays pauvres.

L'objectif de cette forme de coopération est d'instaurer une plus grande équité dans les échanges internationaux. Elle s'appuie sur une série de principes : la transparence, la

démocratie, le respect de l'environnement et de la diversité culturelle, l'amélioration des rémunérations et des conditions de vie des producteurs et le rejet de toute forme de discrimination et d'exploitation infantile. Dans les marchés du Nord, les produits équitables sont identifiés par un « label », garantissant ainsi que les principes du mouvement ont été appliqués lors de la production du bien. Dans les pays du Sud, le mouvement applique une série de critères de base : le regroupement des producteurs en coopératives, le commerce direct entre importateurs et producteurs, un prix « juste » pour les récoltes, le financement des producteurs, l'investissement d'une partie des revenus dans le développement local et l'agriculture biologique.

La coopérative observée, COCLA, est une institution créée en 1967, ayant subi une transformation réussie depuis 1992, appuyée par le Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'entreprise est devenue exportatrice directe de café, ayant développé l'agriculture biologique. Cependant, la crise de 1997 à 2004 l'a amenée au bord de la faillite. De plus, COCLA possède la certification « commerce équitable » depuis 1989, mais cette forme de commerce alternatif est devenue plus importante avec la crise. Bien que la coopérative vende seulement entre 15 à 20% de sa récolte au marché « équitable », cela lui a permis de payer à ses associés un prix supérieur, (100 à 200% en relation au marché local) lors de la période de bas prix du café, soit environ 75 dollars/quintal. Les revenus du commerce équitable ont été utilisés aussi dans des projets de développement local et dans un fonds de solidarité pour les associés. Avec la récupération des prix internationaux en 2005, les revenus des producteurs sont de 20 à 25% supérieurs à ceux du marché local. Bien que le commerce équitable ait soutenu les producteurs, le niveau des revenus des agriculteurs se maintient toujours au niveau de survie (27,1 dollars par personne/par mois). Parfois dans le meilleur des cas, le niveau des revenus peut atteindre celui de consommation de base (42,1 dollars par personne/par mois). Les facteurs principaux de cette pauvreté sont : la grandeur de la parcelle de terre travaillée, le prix du café, la productivité peu élevée, le manque de diversification de l'économie régionale et la faible contribution de l'État.

Ayant décrit les impacts du commerce équitable, nous constatons que les revenus des paysans demeureront encore très bas. Au moment où les producteurs doivent engager des travailleurs à l'extérieur du domaine familial, le problème augmente car les revenus de ces travailleurs sont alors égaux à ceux du marché traditionnel (environ de 2,5 à 3 dollars/par jour). D'autre part, ayant analysé la distribution des recettes du commerce international du café, nous constatons d'une manière ou d'une autre que les producteurs ne perçoivent pas un pourcentage très supérieur de la valeur de la vente au détail du café sur les marchés du Nord, que ce soit sur le marché traditionnel ou sur le marché équitable. Nous pensons que ces omissions dans la description des impacts du commerce équitable constituent une grave lacune du mouvement.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ii
Résumé	iii
Table des matières	v
Liste des tableaux	ix
Liste des graphiques	ix
Liste des sigles	x
Introduction	1

Chapitre I

PERTINENCE ET SPÉCIFICATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

1.1	Pertinence	4		
1.2	Problématique	6		
	1.2.1	État de la situation	6	
1.3	Spécification de l'objet d'étude	9		
	1.3.1	Objectifs	9	
		1.3.1.1	Objectif principal	10
		1.3.1.2	Objectif particulier	10
	1.3.2	Hypothèse guide	11	
1.4	Méthodologie	11		
	1.4.1	Type de recherche	11	
	1.4.2	Méthodologie privilégiée et instruments de recherche	12	

Chapitre 2

LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LE DÉVELOPPEMENT

2.1	Définition du développement	15
2.2	Le sous-développement	18
2.3	Théories sur le commerce international	19
2.4	La théorie de la dépendance	23

2.5	Théorie de l'échange inégal	28
2.6	Quelques études faites au Pérou	30
2.7	Les avantages compétitifs des nations	34
2.8	Le commerce équitable	36
2.8.1	Le prix juste	37
2.8.2	La doctrine du prix juste	38
2.8.3	Le commerce équitable du point de vue de l'économie	40
2.9	L'agriculture dans les pays développés et sous-développés	43
2.9.1	L'agriculture dans les pays sous-développés	43
2.9.2	L'agriculture dans les pays développés	46
2.9.3	Les subventions et les accords de libre-échange	48

Chapitre 3

LE PÉROU

3.1	Présentation générale	52
3.2	De l'histoire récente du pays à la problématique actuelle	53
3.3	Indicateurs sociaux	54
3.4	Information économique	56
3.5	L'agriculture et la politique agricole de l'État	58
3.6	Le traité de libre-échange des Amériques	61
3.7	La culture de la coca et le trafic de drogues	64

Chapitre 4

LE CAFÉ

4.1	Information générale	69
4.2	Le commerce du café et la crise internationale	70
4.3	Le café au Pérou	77

Chapitre 5

LE COMMERCE ÉQUITABLE

5.1	Définition et principes du commerce équitable	86
5.2	Origines et institutions du commerce équitable	89
5.3	Le commerce équitable en 2005	92
5.4	Le café « commerce équitable »	94
5.5	Quelques expériences du commerce équitable	98
5.5.1	L'expérience d'UCIRI au Mexique	99
5.5.2	Le cas de l'Union Majomut au Chiapas, Mexique	101
5.5.3	Les producteurs de café dans les « Yungas » de la Bolivie	103
5.6	La consommation équitable conçue comme un outil pour le développement	104

Chapitre 6

LE COMMERCE ÉQUITABLE AU PÉROU

6.1	La région de Cuzco	107
6.1.1	La province de La Convención	108
6.2	La production de café	109
6.2.1	Caractérisation du producteur de café de La Convención	110
6.3	Le rôle de l'État	112
6.4	Le problème écologique	114
6.5	Le commerce équitable au Pérou	117
6.5.1	Le cas de COCLA	117
6.5.2	COCLA : production et exportation du café	120
6.5.3	COCLA et le commerce équitable	121
6.6	Les producteurs	127

Chapitre 7**LE COMMERCE ÉQUITABLE ET LE DÉVELOPPEMENT**

7.1	Les résultats	132
7.2	Le commerce équitable dans le contexte national	135
7.3	Le commerce du café, le transfert de la valeur et le mouvement équitable	138
7.4	Critiques adressées au mouvement équitable	140
	CONCLUSION	145
	BIBLIOGRAPHIE	150
	SITES INTERNET CITÉS	154

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Production du café au Pérou en 2003	page 79
Tableau 2	Évolution des exportations de COCLA	page 121

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Variation du prix du café de 1976 à 2005	page 74
-------------	--	---------

LISTE DES SIGLES

APECAFE	Asociación de Productores de Cafés Especiales Association des producteurs de cafés spéciaux
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CEPAL	Commission Économique pour Amérique Latine
CEPES	Centro Peruano de Estudios Sociales Centre péruvien d'études sociales
CLAC	Coordinadora Latinoamericana de Comercio Justo Coordinateur latino-américain du commerce équitable
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COCLA	Central de Cooperativas Agrarias Cafetaleras Centrale de coopératives agricoles productrices de café
CPC	Cámara Peruana del Café Chambre péruvienne du café
EFTA	European Fair Trade Association Association européenne du commerce équitable
ENACO	Empresa Nacional de la Coca Entreprise nationale de la Coca
ENAHO	Encuesta Nacional de Hogares Enquête nationale des foyers
FINE	Fair Trade Labelling Organization International Fair Trade Federation Network of European World Shops European Fair Trade Association
FLO	Fair Trade Labelling Organization Organisation de certification du commerce équitable
FONCODES	Fondo de Cooperación para el Desarrollo Social Fonds de coopération pour le développement social
FMI	Fonds monétaire international
GCAP	Grupo de Acción Contra la Pobreza

	Groupe d'action contre la pauvreté
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit Agence de la coopération technique d'Allemagne
ITAF	International Fair Trade Federation Fédération internationale du commerce équitable
ICO	International Coffee Organization Organisation internationale du café
IDH	Indice de développement humain
INEI	Instituto Nacional de Estadísticas e Informatica Institut national des statistiques et de l'informatique
JNC	Junta Nacional del Café Assemblée nationale du café
NEWS	Network of European World Shops Réseau européen des magasins du monde
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONUDD	Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
PAC	Politique agricole commune
PIB	Produit intérieur brut
PEA	Population économiquement active
PFA	Programme tri-annuel de facilité amplifiée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TLC	Traité de libre-échange
UCIRI	Unión de Comunidades Indigenas de la Región del Istmo Union des communautés autochtones de la région de l'isthme
UE	Union européenne
USAID	United States Agency of International Development Agence des Etats-Unis pour le développement international

INTRODUCTION

À Rimouski, en avril 2006 a eu lieu la première « Semaine régionale du commerce équitable du Bas Saint-Laurent » dans le but de faire connaître les avantages de cette forme de commerce et de stimuler ainsi la consommation solidaire. À cette occasion, un des conférenciers était le représentant de Miel-Maya de Belgique, organisation que commercialise du miel d'abeille produit au Mexique et au Guatemala sous la certification de Max Havelaar. Dans sa conférence, le représentant du Miel Maya expliquait à l'auditoire que le « miel équitable » était chaque fois mieux accepté dans son pays, que le commerce équitable jouissait de l'appui de mille volontaires et que plusieurs importantes institutions cherchaient à adopter cette forme de consommation pour aider les plus pauvres du Tiers Monde. Cependant, il n'a pas appuyé son exposé par des chiffres en relation aux volumes commercialisés ni par rapport aux revenus additionnels distribués aux producteurs. Après une investigation, nous connaissons qu'en 2004¹, le total des exportations mexicaines de miel a été de l'ordre de 55 millions de dollars US². Ces chiffres incluent tous les producteurs et tous les systèmes commerciaux. En relation au commerce équitable, l'idée que nous pouvons avoir, c'est que quelques centaines de paysans mexicains et guatémaltèques travaillant pour le commerce équitable, profitent de l'achat direct de leur produit à un prix supérieur que celui du marché local et international.

¹ SECRETARIA DE AGRICULTURA, GANADERIA, DESARROLLO RURAL, PESCA Y ALIMENTACION. SARGAPA. México. Aumento de las exportaciones mexicanas de miel 2004-2005. . <http://www.sagarpa.gob.mx/cgcs/boletines/2005/junio/B164.pdf>.

² Il est à noter que les sommes d'argent sont indiquées en dollars américains, à moins d'avis contraire.

Dans la même séance de conférences, un représentant d'Oxfam-Québec a présenté le « riz équitable », un produit de Thaïlande. Le représentant d'Oxfam – Québec a dénoncé aussi dans son exposé les « injustices » du système actuel du commerce agricole international qui nuisent aux producteurs du Tiers Monde. Il a mis en évidence les subventions que le gouvernement américain accorde à ses producteurs de coton et le « *dumping* » qu'applique l'Union Européenne à ses exportations de sucre. Oui, les États européens exportent du sucre au tiers du prix du marché local européen et la valeur de ce « *dumping* » dépasse le milliard d'euros par an.

Comme il fallait s'y attendre, ceci a provoqué une polémique face à une telle contradiction : solidarité pour le miel et concurrence déloyale pour le sucre. La réalité est encore plus paradoxale, parce qu'il existe dans le commerce solidaire « le sucre commerce équitable ». En Europe, tout consommateur peut exercer un acte d'achat solidaire envers quelques producteurs de sucre du Tiers Monde. Alors que, l'Europe pour protéger ses producteurs locaux, détruit la même activité dans les pays du Sud. Ainsi les entreprises du Tiers Monde peinent ou ferment face au « *dumping* » européen, entraînant le chômage et la misère des agriculteurs et des travailleurs. Dans ce cas, les salaires des travailleurs du sucre ne sont pas justes et ne reflètent pas l'équité. Cependant, d'un autre côté, la partie adverse soutenait la nécessité de défendre les syndicats de producteurs européens. Autre constatation, les organisations de commerce équitable n'ont aucun pouvoir sur les instances gouvernementales. Malgré cela, leurs actions profitent aux apiculteurs les plus pauvres, les indigènes (en 2003, Max Havelaar a importé du miel de

150 producteurs du Mexique³). Au final, le petit échange soutenu nous a laissé seulement un sentiment de frustration.

Ce travail résulte de la constatation de cette contradiction et cherche à mieux comprendre les problèmes des producteurs du Tiers Monde. D'un côté, on a le discours des promoteurs du commerce équitable, qui donnent le message suivant « Grâce au commerce équitable, les petits producteurs et travailleurs profitent d'un plus grand contrôle de leur propre développement, ils ont des conditions de vie digne. Ils profitent d'une liberté d'association inconnue jusqu'à alors. Les conditions d'hygiène et d'éducation sont décentes et son environnement est respecté. » (K. Pouliquen 2003⁴).

D'un autre côté, il faut tenir compte de la réalité des producteurs du Tiers Monde, comme dans le cas péruvien, où il existe des associations qui profitent de cette coopération. Ce travail vise à réfléchir sur les conditions de production et de vie des agriculteurs, ainsi que leur rapport à la nature et leur propre développement. Dans les limites d'un travail effectué au Canada, nous essayerons de décrire et de chiffrer les conditions de vie des producteurs, de connaître leur organisation et leurs procédés de production et ainsi que d'analyser le rôle que joue l'État dans les pays du Sud. Finalement, il convient de s'interroger sur les impacts que génère ce type de commerce, et de voir si ce modèle peut constituer une alternative de développement.

³MAX HAVELAAR Regards sur les résultats du commerce équitable. <http://www.maxhavelaar.com/fr/webimages/IMPACTFR.pdf>. Dans ce site Internet, nous avons trouvé le nombre des producteurs bénéficiant du commerce équitable Max Havelaar au Mexique, mais pas au Guatemala. En 2003, 1137 apiculteurs, répandus partout le monde, ont bénéficié du commerce équitable Max Havelaar.

⁴POULIQUEN, Katell (2003) Le commerce équitable. Pour une consommation respectueuse des Droits de l'homme et de l'environnement. p. 119.

CHAPITRE 1

PERTINENCE ET SPÉCIFICATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

1.1 Pertinence

Le problème de pauvreté que vivent des millions de personnes dans le monde est un sujet très connu. Par exemple, nous savons qu'au moins 1,1 milliard de personnes vivent sur la planète avec moins de 1 dollar par jour⁵. Nous savons aussi que la répartition des richesses dans le monde est très inégale : 40 % de la population mondiale est très pauvre, 2,5 milliards de personnes perçoivent seulement 5% des richesses tandis que les 10% les plus riches perçoivent 54%⁶. Mais, cette pauvreté et cette inégalité frappent surtout les paysans. Bien que dans les pays du Sud existe « des bidonvilles » entourant les villes, c'est dans le milieu rural que la plus grande partie de la population vit avec des revenus très bas. Finalement, cette pauvreté paysanne, avec l'expansion de l'agriculture d'exportation et l'expansion de l'exploitation intensive de ressources naturelles non renouvelables, provoque la destruction d'une des régions naturelles vierges les plus importantes de toute la planète : l'Amazonie.

Dans le cadre de la coopération internationale, il existe depuis plus de 30 années un commerce dit « équitable ». Ce phénomène est apparu dans le secteur privé, tant dans

⁵ ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS. Indices del desarrollo humano - 2004. http://hdr.undp.org/reports/global/2004/espanol/pdf/hdr04_sp_backmatter_1.pdf

⁶ PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO Informe anual 2006. http://www.undp.org/spanish/publicaciones/informeannual2006/IAR06_SP.pdf

les pays du Nord que dans ceux du Sud. Il s'agit d'une forme d'échange commercial basé sur la solidarité des consommateurs envers les producteurs. Cette forme de coopération est présentée par ses promoteurs « comme un élément d'action et de réflexion face à la situation de pauvreté vécue par des millions de petits agriculteurs dans le Tiers Monde »⁷. Ce mouvement dénonce aussi le système international du commerce en vigueur en le qualifiant d'inéquitable. Face à ces lignes directrices nous devons nous interroger sur les résultats obtenus par ce phénomène jusqu'à ce jour. Il devient impératif de se demander si le « commerce équitable » constitue véritablement une alternative viable et adéquate pour alléger la pauvreté des agriculteurs du Sud et si celui-ci peut déclencher des processus de transformation économique et sociale dans les communautés rurales du Tiers Monde.

Du point de vue théorique, ce travail vise à confronter les principes du commerce équitable aux règles qui gouvernent le commerce international et à la réalité concrète d'un pays sous-développé. Nous prendrons comme sujets d'étude le cas du Pérou et d'une coopérative pratiquant le commerce équitable. L'étude de ce cas particulier pourra servir à mieux comprendre la problématique générale de la pauvreté rurale et du sous-développement dans le Tiers Monde. De plus, cette analyse devra tenir compte des considérations historiques, géographiques, sociales, politiques et économiques différentes.

Du point de vue pratique, il est important d'étudier une coopérative profitant du commerce équitable, de connaître les résultats les plus remarquables de cette coopération

⁷ WARIDEL, Laure. (2005) Acheter c'est voter. Le cas du café, Édition Éco société. p. 17.

et ainsi, de dépasser le discours des promoteurs de ce mouvement. Il devient important de connaître l'opinion des directeurs des coopératives productrices de café et des paysans favorisés par le commerce équitable.

Sur le plan personnel, comme nous avons suivi une formation en agronomie et avons travaillé plus de sept ans en agriculture d'exportation et comme nous pouvons bénéficier d'une nouvelle formation en développement régional, notre travail se veut une synthèse d'expériences académiques et professionnelles et un effort de compréhension entre le Nord et le Sud.

1.2 Problématique

1.2.1 État de la situation

Le mouvement du « commerce équitable » part de l'affirmation que les bénéfices du commerce international des matières premières présentent une distribution asymétrique. La plus grande partie de la valeur créée par le commerce des matières premières demeure dans les pays développés. Les grandes compagnies transnationales commercialisant les matières premières sont accusées de monopoliser les bénéfices du commerce, au désavantage des paysans des pays pauvres. Les réseaux de commerce local dans les pays sous-développés seraient aussi responsables de cette misère rurale en

payant des prix très bas pour les produits agricoles et en formant avec les compagnies multinationales une seule chaîne d'exploitation⁸.

Face à cette situation, le mouvement équitable fait un appel à la conscience et à l'éthique des consommateurs des pays riches, en promouvant l'achat sélectif de produits identifiés « commerce équitable ». Cette sélectivité (dans l'hypothèse qu'elle parvient à s'étendre) aiderait à provoquer un changement dans la distribution mondiale de la richesse du moins au niveau des bénéficiaires du commerce des matières premières. On pourrait ainsi réduire la misère des agriculteurs du Tiers Monde et ainsi créer des conditions meilleures pour le développement des pays du Sud. Le mouvement encourage aussi le groupement démocratique des producteurs, l'investissement dans des oeuvres de développement local et la préservation de l'environnement. Le premier produit commercialisé sous le *label* « commerce équitable » fut le café et actuellement ce produit demeure le plus important. Le mouvement du commerce équitable tire sa force de la noblesse de ses objectifs et du déséquilibre évident du commerce international. Il dépend aussi de la richesse des consommateurs du Nord parce qu'il s'agit généralement de produits plus chers que les produits communs. Ce phénomène commercial et solidaire coïncide également avec les mouvements de contestation de la globalisation économique.

Le commerce équitable a pris de l'importance durant les dernières années à cause de la crise de prix du café (1997-2003). En 2002, cette crise a généré le plus bas prix jamais atteint en quatre décennies. Au regard de l'inflation dont a souffert la monnaie

⁸ LECOMTE, Tristan (2005) Le pari du commerce équitable. Mondialisation et développement durable. p.130.

américaine, nous pouvons dire que cette crise fut la pire du siècle. La crise s'est produite à cause de l'ajustement du marché. Avant 1989, le marché du café était réglé par des quotas d'exportation fixés par l'Organisation Mondiale du Café (ICO selon son sigle en anglais). À partir de cette date, il est devenu un produit commercialisé selon les lois du libre marché, où le jeu spéculatif du marché international de capitaux tient un rôle très important. Le café est la seconde matière première en importance après le pétrole. La catastrophe provoquée par les bas prix du café pendant les dernières années a augmenté la pauvreté des producteurs partout dans le monde; beaucoup d'agriculteurs ont abandonné transitoirement ou de façon permanente leurs terres ou ont remplacé le café par d'autres cultures, parfois illégales. Les organisations qui gèrent le commerce équitable comme Oxfam International ou Max Havelaar ont alors lancé de vastes campagnes durant la crise afin d'aider les producteurs. Il est important de dire qu'en 2005 le prix du café a repris au moins 80% de sa valeur par rapport à l'an 2002⁹.

Pour le Pérou, le café demeure le principal produit d'exportation agricole, le café étant l'une des quatre cultures les plus importantes au niveau national. Le Pérou est considéré comme l'un des huit plus grands pays producteurs du monde. On y trouve plus de 150 000 producteurs, tant sur la côte pacifique qu'en Amazonie, la majorité étant des petits agriculteurs. On estime que plus d'un million de personnes dépendent de la culture du café à travers de toute la chaîne de production. Pour mieux comprendre le problème des producteurs du café, il faut analyser le rôle que joue l'État. Il faut ainsi tenir compte de la mutation radicale provoquée par la réforme économique néo-libérale du gouvernement de Fujimori à partir de 1990. En effet, avec cette réforme, l'État s'est retiré

⁹ ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFE <http://www.ico.org>

de l'économie et a laissé les forces du marché se transformer en principaux promoteurs du développement national. Les petits producteurs agricoles souffrent aujourd'hui encore plus du manque de marchés pour leurs produits, de manque de financement et du manque de rentabilité pour leurs récoltes. Même les conditions climatiques ont été défavorables (2005 fut l'année de la plus grande sécheresse de toute l'histoire de l'Amazonie). Le dernier aspect de la problématique à souligner, c'est que certaines régions forestières productrices de café au Pérou ont été la cible de mafias liées au trafic de drogues et également la cible du groupe marxiste connu sous le nom de « Sentier lumineux ».

1.2 Spécification de l'objet d'étude

1.2.1 Objectif

Ce travail tentera d'analyser les relations entre le Tiers Monde et les pays développés. Dans le grand univers du commerce international, on a choisi le commerce équitable, ce nouveau mouvement de coopération internationale relativement peu étudié et qui chaque jour acquiert une plus grande importance. L'étude de la problématique du sous-développement se concentre sur un seul pays, le Pérou, peu connu pour sa production de café, mais en même temps premier producteur de café biologique au monde, et important fournisseur de café « commerce équitable ».

1.2.1.1 Objectif principal

Analyser si le commerce équitable peut devenir une alternative viable pour les producteurs péruviens de café.

Il s'agit d'analyser la situation et les attentes des producteurs péruviens de café par rapport aux principes et aux pratiques du commerce équitable. Ceci, en tenant compte de la politique gouvernementale du Pérou concernant le développement agricole et la globalisation économique actuelle.

1.2.1.2 Objectif particulier

Identifier les impacts du commerce équitable sur une coopérative péruvienne productrice de café.

Il s'agit de mesurer les conséquences du commerce équitable sur une organisation de producteurs péruviens de café. En raison des limites inhérentes à la difficulté d'aller recueillir des données sur le terrain, nous présentons seulement les bénéfices les plus importants découlant de cette coopération.

1.2.2 Hypothèse guide

La recherche part de l'idée qu'il existe un problème de compréhension dans la lecture faite par la pensée du « commerce équitable » concernant la problématique de l'agriculture, de la pauvreté rurale et de la détérioration environnementale dans les pays du Sud. Bien qu'il dénonce l'ordre économique mondial en vigueur, le commerce équitable centre sa réflexion sur «les injustices » produites par les échanges internationaux de matières premières et propose un système de commerce alternatif. Pour notre part, nous tenterons d'élargir le champ d'analyse, en révisant les modèles de développement appliqués dans les pays du Tiers Monde et ceux du commerce agricole international. Notre hypothèse s'insère dans le contexte de la globalisation économique et tient en compte de la réalité du Pérou. Le « commerce équitable » représente une alternative marginale face à la situation de pauvreté dont souffrent la majorité des producteurs de café.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Type de recherche

Ce travail est une étude de cas, basée sur les données fournies par la Centrale de Coopératives Agricoles Productrices de Café, N° 281 : COCLA¹⁰. Son siège social se trouve dans la ville de Quillabamba, province de La Convención, région de Cuzco. Il existe peu d'information sur l'impact produit par le commerce équitable chez les

¹⁰ En espagnol, COCLA : Central de Cooperativas Agrícolas Cafetaleras del Perú, Limitada N° 281.

producteurs, car la plupart des études ont été effectuées par les mêmes promoteurs. C'est pourquoi ce travail a un caractère exploratoire et privilégie une vision « descriptive » et « qualitative » du problème, en combinant des éléments théoriques et pratiques. Le travail suit une logique hypothético-déductive d'analyse. Le cadre conceptuel établit quatre axes théoriques, construits à partir de la bibliographie, d'analyse de documents de politique nationale, de rapports annuels d'institutions du commerce équitable et du commerce du café, ainsi que de statistiques diverses. Les axes développés seront :

- Les théories sur le commerce international, le développement et le sous-développement.
- La problématique inhérente au Pérou.
- La situation de la production et du commerce du café tant au niveau international que celui du Pérou.
- Le mouvement du commerce équitable.

1.3.2 Méthodologie privilégiée et instruments de recherche

Les techniques de recherche employées dans ce travail sont l'observation, l'entrevue et l'analyse de contenu. L'observation a été une technique utilisée à deux reprises. Tout d'abord, à partir de l'expérience vécue dans l'agriculture d'exportation au Pérou et les connaissances retirées sur la fin du système coopératif dans l'agriculture péruvienne et le processus de transformation de la société constaté dans la décennie 90. Deuxièmement, suite à l'observation du travail réalisé par une coopérative pratiquant le

commerce équitable. Cette visite a montré qu'il existe une autre réalité dans le pays, une autre alternative à l'entreprise privée classique, et face à l'absence de l'État. Nous avons ainsi constaté que l'activité « coopérative » spécifique au café peut aussi être dynamique et innovatrice contrairement à d'autres secteurs agricoles péruviens. La forme d'utilisation de la terre et le problème écologique dans la région sont des réalités qu'on a constatées face à la montée de la dégradation écologique provoquée par la production agricole et l'exploitation des terres vierges.

L'autre outil de recherche utilisé fut « l'entrevue ». Les entrevues ont été effectuées en mars 2005 dans la ville de Quillabamba, près de Cuzco, et ainsi qu'¹¹ dans la ville de Lima. Elles ont été effectuées sur une population « non délimitée » statistiquement et à la suite d'un échantillonnage non probabiliste. Ces entrevues, de type semi-dirigé, comprenaient des questions ouvertes avec deux objectifs majeurs. Tout d'abord, définir les problèmes du producteur péruvien du café. Et deuxièmement, s'informer des résultats du commerce équitable. L'échantillon a inclus de nombreux acteurs reliés au monde du café : des agriculteurs profitant du commerce équitable, deux directeurs de la coopérative bénéficiant du commerce équitable, la présidente de la première coopérative de femmes de la région, le directeur de l'agence locale du ministère de l'agriculture, un directeur d'une autre organisation de producteurs sans aucun lien avec le commerce équitable, un représentant de la « *Junta Nacional del Café* »¹¹ (JNC) et le président de la Chambre péruvienne du café (CPC). Nous avons finalement effectué l'analyse du contenu de ces entretiens en l'organisant selon les thématiques de notre étude.

¹¹ JUNTA NACIONAL DEL CAFÉ (JNC). Assemblée Nationale du Café, association des producteurs de café regroupés en coopératives au Pérou.

Ce travail ne constitue qu'une « vision » bien incomplète du problème. Cette recherche est limitée car il ne s'agit pas d'une étude effectuée *in situ*. Lors d'un voyage au Pérou, nous avons visité pendant une semaine la province de La Convención, Cuzco. Ce peu de temps nous a permis d'avoir une vision générale de la région et de la coopérative impliquée dans le commerce équitable. Cependant pour mieux connaître et comprendre cette problématique, il serait nécessaire que le chercheur passe plusieurs mois, en tant que travailleur ou chercheur dans cette zone.

CHAPITRE 2

LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LE DÉVELOPPEMENT

Dans ce chapitre, nous passons en revue les concepts du développement et du sous-développement, la théorie du commerce international, la théorie du centre et de la périphérie et celle de l'échange inégal. Nous ajouterons aussi quelques réflexions d'auteurs péruviens sur la problématique du pays. Nous présentons un aperçu théorique sur le commerce équitable et sur le modèle des avantages compétitifs. Cette partie cherche à approfondir la relation entre les échanges commerciaux et le développement des peuples.

2.1 Définition de développement

Selon P. Guillaumont ¹²(1985), la notion de développement a évolué avec l'étude de l'économie politique. Depuis l'antiquité, des philosophes, des sages et des théologiens ont essayé d'expliquer l'origine de la richesse et la façon adéquate de la distribuer. L'école physiocratique et les économistes classiques se sont interrogés sur le progrès matériel et l'amélioration économique des pays. Ils se sont intéressés à expliquer « les causes de la richesse des nations ».

¹² GUILLAUMONT, Patrick. Économie du développement. Volume I. Le sous – développement. Presses universitaires de France. p. 31 - 61.

Par ailleurs, J. Aventure (1997)¹³ dit :

« Les Physiocrates accordent une importance exclusive à la terre comme source de richesse, tandis que les Classiques mettent surtout l'accent sur le travail et le capital. La différence est fondamentale : dans le premier cas, le progrès économique serait vite arrêté en période d'expansion démographique par la limitation du sol. Au contraire, si le travail et le capital sont les causes essentielles du développement, les possibilités de progrès deviennent pratiquement illimitées ».

Guillaumont¹⁴ (1985) ajoute que le concept de développement est aussi relié à l'idée de progrès et d'expansion du système capitaliste. Au XX^{ème} siècle, apparaît toute une littérature liée au développement. Au début des années 1950, le développement se définissait comme l'augmentation de la richesse d'un pays, en l'associant au phénomène de la croissance économique¹⁵. Suivant cette logique, le concept de développement restait relié à un haut degré d'industrialisation, comprenant l'accroissement de la productivité et la transformation des structures productives d'un pays, qui assureraient l'accroissement continu de la richesse.

En opposition à cette vision de type économiste, François Perroux (1903 – 1987)¹⁶ place l'être humain comme élément principal du développement, en s'interrogeant sur les objectifs, la portée et les conditions de la croissance économique. « La croissance pour quoi ? », « en vue de quoi ? », « la croissance pour qui ? », « pour certains membres de la communauté internationale, ou pour tous ? ». Perroux dit¹⁷ : « *Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à*

¹³ AVENTUR, Jacques 1997 Introduction au développement économique. Presses universitaires de France. Paris. p. 27.

¹⁴ GUILLAUMONT, Patrick. Économie du développement. Volume I. Le sous – développement. Presses universitaires de France. p. 31 - 61.

¹⁵ TREILLET, Stéphanie (2002) L'économie du développement. Nathan Éditeurs. Paris. p.8.

¹⁶ Ibid. p. 9 – 11.

¹⁷ GUILLAUMONT, Patrick. Économie du développement. Volume I. Le sous – développement. Presses universitaires de France. p. 42.

améliorer cumulativement et durablement son produit réel global ». Au-delà de sa dimension économique ou sociale, le développement est interprété comme un *processus de transformation* des économies qui accompagne la *croissance* dans une évolution à *long terme*.

Le concept de développement durable¹⁸ est pour la première fois employé dans le « Rapport Bruntland », 1987. Ce rapport fait la synthèse des travaux réalisés au plan international sur l'environnement et le développement. Il donne la définition suivante du développement durable : « *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Finalement, dans ce travail nous souhaitons souligner le concept de « développement humain » énoncé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)¹⁹, en 1990.

Le développement humain est défini comme le processus d'élargissement des choix s'offrant aux individus ... il implique trois conditions : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable.

Par ailleurs, les théories sur le développement ou sur le sous-développement sont nombreuses. Toutefois il faut reconnaître que les principales lignes de la pensée sur le sujet viennent du courant libéral et du structuralisme. Le courant libéral soutient que le sous-développement est un état de retard des pays producteurs de matières premières vis-

¹⁸ ETHNOWEB. Développement durable et gestion traditionnelle des écosystèmes.
<http://www.ethnoeb.com/articles.php?action=show&numart=163>

¹⁹ PNUD Panama Rapport sur le développement humain 2005
http://www.undp.org.pa/portal/lang_es/tabID__3365/DesktopDefault.aspx

à-vis l'industrialisation des pays plus avancés. La pensée libérale soutient que le développement économique pourrait être atteint par l'effort progressif des peuples et par l'investissement massif de capitaux dans des infrastructures ou dans certains secteurs productifs. En opposition à ceci, le structuralisme décrit la situation des pays du Tiers Monde comme étant le résultat historique du développement des pays riches²⁰.

2.2 Le sous-développement

Le sous-développement est difficile à définir, mais facile à identifier. On l'associe à un retard, à un manque d'industrialisation, à une dépendance économique et technologique, mais on l'associe surtout à « la pauvreté existante dans un pays ». Certains pays sont définis comme sous-développés parce que la majorité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et souffre du manque de services tels l'éducation, la santé, et dans certains cas, on retrouve même le manque de nourriture. Selon P. Guillaumont (1985)²¹ « le sous-développement est la situation involontaire où les nécessités des êtres humains ne peuvent pas être satisfaites » Le terme sous-développé est généralement employé comme synonyme de Tiers Monde englobant des pays vivant des réalités différentes, tels que les pays exportateurs de pétrole, les géants mondiaux comme la Chine ou l'Inde, les pays dits émergents comme le Brésil ou le Mexique, les pays pauvres et les autres extrêmement pauvres. Le sous-développement est estimé selon le revenu moyen des habitants d'un pays, par l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) élaborés par les Nations Unies.

²⁰ TREILLET, Stéphanie (2002) L'économie du développement. Nathan Éditeurs. Paris. p. 8 – 13.

²¹ GUILLAUMONT Patrick. (1985) Économie du développement. Volume I. Le sous – développement. Presses universitaires de France. p. 49.

2.3 Théories sur le commerce international

C'est bien connu qu'un certain type d'échange commercial peut être utile aux nations. Selon Krugman et Obstfeld²² (2001) le commerce international provoque des bénéfices qui permettent aux pays d'exporter des biens dont la production locale fait un usage intensif des facteurs de production. En sens inverse, les pays importent des biens dont la production requiert une quantité de facteurs qui sont localement en manque. Il est aussi connu que le commerce international favorise la spécialisation des pays dans la production d'un nombre limité de biens en leur permettant d'acquérir une plus grande efficacité à travers du principe de l'économie d'échelle. En outre, il est nécessaire d'inclure dans le concept d'échanges internationaux l'envoi de revenus par les travailleurs émigrants et les opérations internationales de crédit et d'investissement. Finalement, il peut exister certains groupes à l'intérieur d'un pays à qui le commerce international profite et d'autres à qui il nuit. Autrement dit, le commerce international a un impact important dans la distribution de la richesse.

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le commerce international s'appuyait sur la théorie mercantiliste qui soutenait que les bénéfices du commerce international résidaient en la détention d'une balance commerciale positive. Le mercantilisme était hostile aux importations, sauf à celles qui permettaient d'augmenter les exportations. Face à cette situation, les économistes classiques se sont prononcés pour le libre-échange. Adam

²² KRUGMAN P.R. et OBSTFELD M. (2001) Économie internationale Éditions De Boeck Université Bruxelles. p. 4 -5.

Smith a démontré que, dans des conditions de “ liberté de marché”, l'échange entre pays permet à chacun d'eux d'augmenter sa richesse en profitant du principe de la division internationale du travail. Chaque pays a intérêt à exporter tout bien produit à un coût plus faible qu'à l'étranger. À l'inverse, il peut importer tout produit quand celui-ci est moins cher à l'étranger que sur son propre territoire. Ces coûts inférieurs représentent un « avantage absolu ». En accord avec cette perspective, le bénéfice du commerce repose sur la spécialisation dans la production de biens à moindre coût qu'à l'étranger²³.

David Ricardo donne une plus grande précision à l'analyse de Smith en démontrant que, sous l'hypothèse de l'immobilité des facteurs de production, ce sont les avantages comparatifs qui comptent. Un pays a intérêt à importer des biens qu'il produit à moindre coût dans son territoire qu'à l'étranger si son efficience de production d'autres biens exportables est relativement plus grande. Il s'agit de comparer les relations des coûts de production. En exploitant cet avantage comparatif, c'est-à-dire en se spécialisant dans la production de ce bien, le libre-échange s'avère préférable à l'autarcie.

On comprend mieux la théorie en expliquant le théorème créé par Ricardo lui-même. Il explique l'échange entre deux pays : le Portugal et l'Angleterre. Pour le commerce de deux biens : vin et toile. L'échange de vin et de toile se fait de façon équivalente, une unité de vin pour une unité de toile. L'exemple de Ricardo dit que le Portugal peut produire une unité de vin en utilisant 80 unités de travail et une unité de toile avec 90 unités. De son côté, l'Angleterre peut produire ces mêmes produits, vin et

²³ BIBEAU, J.P. (2000) Introduction à l'économie internationale. 4^{ème} Édition, Gaétan Morin éditeur. p. 164 - 165.

toile en employant 120 et 100 unités. Ricardo explique que bien que le Portugal détient l'avantage absolu dans la production des deux biens, le Portugal présente en même temps un avantage relatif dans la production du vin, face à la production de toile. Puisque les deux produits sont échangés un pour un, le Portugal peut produire deux unités de vin (160 unités de travail) qu'il pourrait échanger avec deux unités de toile produites en Angleterre (200 unités de travail). Il en résulte une économie de 10 unités de travail pour le Portugal et de 20 unités pour l'Angleterre. De cette manière, la spécialisation dans la production et le libre-échange représentent un bénéfice pour les deux parties. Cette théorie suppose qu'il existe une liberté sur les marchés internationaux. Les coûts du transport ne sont pas pris en considération²⁴.

Pour sa part, le théorème de Heckscher - Ohlin essaie d'expliquer la spécialisation commerciale entre les pays. Les auteurs, sans contredire Ricardo, mettent l'accent sur les facteurs de production (capital, travail, terre). Selon le théorème d'Heckscher et d'Ohlin, dans chaque pays, l'activité économique est orientée de façon à produire des biens dont elle possède une haute disponibilité de facteurs de production. Le commerce international s'explique par l'abondance ou la pénurie de ces mêmes facteurs. Samuelson complète le modèle en disant que le libre-échange aura la vertu de niveler les prix des biens et des facteurs de production²⁵.

²⁴ BIBEAU, J.P. (2000) Introduction à l'économie internationale. 4^{ème} Édition, Gaétan Morin éditeur. p. 166 - 167.

²⁵ KRUGMAN P.R. et OBSTFELD M. (2001) Économie internationale Éditions De Boeck Université Bruxelles. p. 77 – 99.

Leontief démontre, par son célèbre « paradoxe », que le théorème Heckscher - Ohlin ne pouvait pas expliquer les caractéristiques du commerce international des États-Unis. Car ce pays, trop riche en capitaux par rapport à la main-d'œuvre, exportait principalement des produits agricoles et des produits manufacturés avec une haute utilisation de main-d'œuvre et en même temps qu'il importait des produits intensifs en capital. Ce paradoxe a été résolu en reconnaissant que l'analyse du facteur travail devait être effectuée selon le type de main-d'œuvre utilisée, qualifiée ou non qualifiée. Les États-Unis étaient et sont toujours un pays qui exporte des produits avec utilisation intensive de main-d'œuvre qualifiée²⁶.

Selon Bibeau ²⁷ (2000), il existe une grande contradiction dans les principes des économistes classiques, puisque le commerce international ne distribue pas de manière égale les bénéfices produits par la spécialisation. Au contraire, les pays spécialisés dans la production de produits de base, matières premières et aliments, se sont appauvris, puisque la vente de ces produits leur rapporte chaque fois moins, face au prix des produits fabriqués. Le cas le plus représentatif de l'échec dans la spécialisation en fonction de l'abondance d'un certain facteur de production, c'est l'appauvrissement, au cours du XX^{ème} siècle, dont ont souffert des pays comme l'Argentine et l'Uruguay spécialisés dans la production de la viande, de la laine et du blé. Au contraire, les pays en voie de développement qui ont connu une croissance rapide, au cours des dernières décennies, sont ceux qui ont su diversifier leur commerce et qui ont augmenté la proportion des

²⁶ KRUGMAN P.R. et OBSTFELD M. (2001) Économie internationale Éditions De Boeck Université Bruxelles. p. 94 – 95.

²⁷ BIBEAU, J.P. (2000) Introduction à l'économie internationale. 4^{ème} Edition, Gaétan Morin éditeur. p. 164 - 167 – 168.

manufactures dans leurs échanges. Selon le même auteur, la théorie classique du commerce international se fonde sur une hypothèse irréaliste : l'immobilité des facteurs de production, spécialement celle du facteur capital. Au dernier siècle, ceux-ci ont montré une tendance toujours plus accentuée vers la mobilité. En outre, une grande partie du commerce international (presque 40% selon le département de commerce international des États-Unis) est constituée actuellement de transferts à l'intérieur des entreprises multinationales : entre filiales, entreprises régionales et le siège principal. D'une certaine manière, ces échanges échappent aux lois du commerce international.

2.4 La théorie de la dépendance

L'analyse de cette théorie se fait à partir de l'œuvre de F.H. Cardoso « Les idées à leur place »²⁸ publié en 1984. Selon l'auteur, la Seconde Guerre mondiale a été pour l'Amérique latine une période favorable à l'accumulation de devises. Durant cette période, s'est produit un accroissement de la demande internationale des matières premières et d'aliments produits dans la région. En outre, quelques produits « non traditionnels », manufacturés régionalement, ont pu être vendus sur le marché des pays industrialisés. Cependant, la fin de la guerre a signifié le retour à l'ordre précédent. L'Amérique latine est redevenue une région exportatrice seulement de matières premières et d'aliments et importatrice de produits manufacturés. À la fin des années 40, cette dynamique avait accru les problèmes économiques de la région pour deux raisons principales :

²⁸ CARDOSO, F.H. 1984 Les idées à leur place. Le concept de développement en Amérique latine. p. 7 – 69.

l'accroissement de l'endettement externe des pays et la chute des prix des principaux produits d'exportation.

Jusqu'aux années 40, la théorie classique du commerce international servait de point de référence pour l'étude des problèmes de la région. En 1948, on crée la CEPAL (Commission Économique pour l'Amérique latine) à l'intérieur des organismes créés par les Nations Unies. Cette institution fera une nouvelle mise au point pour expliquer les causes du sous-développement de la région, à l'intérieur du système capitaliste. Cette nouvelle théorie est connue comme théorie de la dépendance ou comme « structuralisme latino-américain ». Elle est basée sur les travaux de R. Prebisch²⁹ et H. Singer³⁰ publiés à partir de 1949. Selon ces derniers, le sous-développement n'est pas un phénomène de retard des pays de la région par rapport aux pays industrialisés mais, c'est le produit de l'évolution du système capitaliste. Dans l'interprétation de la CEPAL, on établit un modèle spatial du capitalisme mondial déterminé par une périphérie « sous-développée », répondant au dynamisme d'un centre « développé », au moyen d'un approvisionnement en matières premières et en aliments échangés contre des produits fabriqués.

La théorie de la dépendance soutient que la division internationale du travail fondée sur le principe des avantages comparatifs est défavorable aux pays producteurs de matières premières. Ceci est dû au fait que les termes d'échange (relation entre les prix des exportations et des importations) se détériorent avec le temps, au désavantage des

²⁹ ENCICLOPEDIA MULTIMEDIA INTERACTIVA Y BIBIOTECA VIRTUAL DE ECONOMIA.

Raul Prebisch 1901 – 1986 <http://www.eumed.net/cursecon/economistas/prebisch.htm>

³⁰ ENCICLOPEDIA MULTIMEDIA INTERACTIVA Y BIBIOTECA VIRTUAL DE ECONOMIA.
Hans Walter Singer 1910 – 2006 <http://www.eumed.net/cursecon/economistas/singer.htm>

pays de la périphérie. Selon le travail de Prebisch, dans la période comprise entre 1870 et la Seconde Guerre mondiale, les prix des exportations de produits primaires avaient chuté de 45% par rapport aux prix des produits manufacturés provenant des pays du centre. Prebisch expliquait une partie du phénomène disant que la demande pour les biens primaires n'avait pas suivi le même rythme que l'accroissement de l'offre. En même temps, Prebisch reconnaît que le taux de croissance de la productivité est plus élevé dans la production des produits manufacturés qu'en agriculture. Par conséquent, l'accroissement de la productivité devrait se manifester par une baisse relative de la valeur des produits industriels. Toutefois, les bénéfices de l'accroissement de la productivité dans les pays du centre ne se traduisaient pas par une baisse relative des prix des produits importés par les pays périphériques. De cette manière, le transfert des bénéfices découlant de l'accroissement de la productivité ne se produisait pas. Ceci était dû à deux raisons principales : d'abord, les travailleurs des pays développés se sont organisés pour défendre leurs salaires; ensuite, les producteurs industriels ont formé des alliances pour éviter la chute des prix.

La CEPAL décrivait le système économique mondial comme un système où prédomine l'oligopole et où on permet un certain niveau de syndicalisme et non un système fondé sur la libre concurrence. De cette manière, le libre-échange a été identifié comme une espèce de piège, synonyme d'exploitation internationale. Le peu de capacité des travailleurs des pays sous-développés à défendre leurs droits, leurs salaires et le bas niveau de techniques de production agricole produisaient une détérioration des termes d'échange.

Par ailleurs, dans les pays de la périphérie, le développement scientifique et technologique atteignait seulement quelques secteurs importants pour la production de matières premières et d'aliments pour le centre. Cette différenciation entre les secteurs productifs pour le marché local et pour l'exportation déformait la structure productive des pays de la périphérie et les maintenait dans une situation d'approvisionneurs de matières premières³¹.

En termes de stratégie de développement, la doctrine de la CEPAL a mis l'accent sur l'industrialisation des pays de la périphérie par la substitution d'importations, le protectionnisme commercial, la modernisation de l'agriculture, l'intégration régionale, la planification et l'intervention de l'État dans l'économie. De la même manière, on a cherché à augmenter la demande interne qui soutient l'industrialisation au moyen de l'accroissement des salaires. Le capital étranger fut accepté selon les priorités établies par les plans de développement nationaux, tentant ainsi de créer une plate-forme d'investissements avec le capital national. D'autre part, les banques centrales optèrent pour le renforcement des monnaies nationales pour réduire les prix des importations technologiques. Bien que cette théorie appartienne aux années 50, elle est encore d'actualité de nos jours.

À partir des années 70, la chute de la demande internationale de matières premières en même temps que l'augmentation des taux d'intérêt eurent pour effet de

³¹ PREBISCH, Raul. «Crítica del capitalismo periférico», en *Revista de la CEPAL*, primer semestre de 1976.

provoquer durant les années 80, une crise financière dans les pays en développement, spécialement ceux de l'Amérique latine. La crise de la dette a conduit à un changement radical des stratégies de développement. On a appliqué des politiques d'ajustement structurel recommandées par le FMI et la Banque mondiale. À partir de 1990, le néolibéralisme économique est devenu le principal soutien idéologique des politiques économiques. On a limité l'intervention de l'État dans l'économie et les forces du marché se sont transformées en promoteurs de développement, dans un cadre de liberté de mouvement pour les capitaux et les biens et de recherche de l'équilibre dans les dépenses de l'État.

Idéologiquement, la doctrine de la CEPAL constitue un exemple de la longue tradition du nationalisme économique. Pendant les années 50, la doctrine de la CEPAL fut acceptée comme une stratégie de développement appropriée pour plusieurs pays. De plus, durant une courte période, cette stratégie a bien fonctionné. L'expérience postérieure a démontré que la substitution d'importations n'était pas la politique la plus adéquate. Deux facteurs peuvent expliquer les raisons de l'échec. Premièrement, tout processus d'industrialisation nécessite des ressources technologiques et financières qui ont dû être importées. Ce qui a généré un nouveau type de dépendance. De plus, les modèles de distribution des revenus en Amérique latine étaient déterminés par la demande des élites locales. Cette demande, une fois satisfaite, on ne s'est pas préoccupé d'établir un modèle de développement plus répandu.

2.5 Théorie de l'échange inégal

Cette théorie a été énoncée par A. Emmanuel (1975)³² et s'insère dans la perspective de la théorie du centre et de la périphérie. L'auteur soutient que c'est une erreur d'optique de voir le problème de la détérioration des termes de l'échange seulement en fonction du commerce des biens primaires et des biens fabriqués. Emmanuel se demande pourquoi et quels sont les mécanismes qui font que la spécialisation selon le principe des avantages comparatifs de Ricardo n'apporte pas de bénéfices pour les pays en développement, chose qu'on est en droit d'attendre avec la théorie classique.

L'argumentation d'Emmanuel repose sur le fait que le système capitaliste a la possibilité d'exporter des capitaux, dans des circonstances où le facteur travail peut être considéré comme relativement immobile. Selon l'auteur, le système mondial capitaliste est dominé par la loi de la formation des prix, loi qui a pour effet qu'une « rémunération inégale des facteurs » (et surtout une rémunération inégale du facteur travail) crée une inégalité dans les échanges. La raison de l'échange inégal doit être cherchée dans un processus de spécialisation de la production basé sur les différences dans les salaires réels. L'échange inégal se produirait quand un pays, à travers les biens qu'il exporte, fournit davantage de travail que ce qu'il en reçoit dans les marchandises qu'il importe. L'auteur ne prétend pas que l'échange inégal explique toute la différence entre les pays pauvres et riches, mais il soutient que ceci constitue le mécanisme principal de transfert de valeur entre les pays.

³² EMMANUEL, Arghiri. 1975 *L'échange inégal*. Éditions Maspero. p. 86 – 136.

D'autre part, S. Amin (1978)³³ souligne que le sous-développement ne peut pas s'expliquer seulement par les théories des relations économiques internationales. En réalité, ce qui existe, ce sont des échanges entre des formations sociales différentes, dont certaines constituent le centre du système et d'autres la périphérie. Dans les deux formations, le mode de production capitaliste est dominant, avec la différence que dans le centre, il n'est pas seulement dominant, mais aussi exclusif, dans la mesure où il est soutenu par l'expansion du marché interne. Par contre, dans la périphérie, même en étant dominant, il n'est pas exclusif, puisque son expansion est soumise au marché externe.

Selon Amin, les termes de l'échange et les différences de salaires ne sont pas dues seulement à des différences de productivité, mais à un processus historique d'accumulation au bénéfice du centre. Dans ce processus historique on insère une série de phénomènes partiels (détérioration des termes d'échange, bas salaires, etc.), qui contribuent à expliquer le sous-développement, mais ces phénomènes sont insuffisants pour expliquer le tout. Au rôle que joue la périphérie, il faut ajouter celui d'assumer des activités productives qui éprouvent des chutes accentuées dans le taux de profit et qui, une fois transférées à la périphérie, profitent des bas salaires. Le capitalisme actuel est constitué d'un système mondial qui ne peut être identifié seulement par la simple juxtaposition de systèmes capitalistes ou pré-capitalistes nationaux, mais par l'intégration d'une manière organisée et hiérarchisée de chaque formation sociale dans un système capitaliste mondial.

³³ AMIN, Samir. 1978 *Le développement inégal*. Éditions de minuit Paris. p. 257 – 339.

2.6 Quelques études faites au Pérou

Nous ne ferons pas une revue complète des travaux effectués sur la pauvreté et le sous-développement du Pérou. Cependant, il nous paraît important d'examiner l'œuvre de quelques auteurs qui peuvent aider à comprendre le but de ce travail. Le problème de pauvreté et de retard du Pérou a toujours été associé au problème de l'« Indien ». Nous rappelons que déjà en 1926, J.C. Mariategui³⁴ avait identifié que le problème national du Pérou se trouvait dans la relation entre Blancs, Métis et Indiens. Évidemment les indigènes occupaient la position la plus défavorable, dans un schéma économique de marginalisation partielle. On considérait l'Indien adéquat pour travailler mais incapable d'être propriétaire, laissant entre ses mains seulement les terres moins productives dans les montagnes. Selon Mariategui, « le problème de l'Indien est le problème de la terre », et tous les socialistes péruviens l'ont répété jusqu'à la réforme agricole (1969).

D'autres auteurs, comme J. Cotler³⁵ (1979), ont étudié le développement de l'État péruvien durant la période républicaine. Selon ce dernier, ce développement s'est caractérisé par l'héritage colonial autoritaire, le clientélisme, le subjectivisme politique et la prédominance des intérêts des élites des propriétaires fonciers, des mercantilistes ou des investisseurs étrangers. On identifie le Pérou comme un pays qui n'a pas pu se consolider comme nation et qui constitue une structure de « nations » inter-reliés par des

³⁴ MARIATEGUI, José C. (1976) Siete ensayos de interpretación de la realidad peruana. Editorial Crítica Lima. p.11- 44.

³⁵ COTLER, Julio (2005) Clases, estado y nación en el Perú. Instituto de estudios peruanos. p. 10 –55. La première édition du travail de Cotler fut publiée en espagnol en 1979.

liens économiques et culturels depuis les cinq derniers siècles. Le problème de l'État au Pérou réside dans sa faiblesse et son manque de représentativité.

Dans la décennie 1980, Hernando De Soto³⁶ publie son travail sur les structures informelles qui prédominent dans la société péruvienne, sous le titre « L'autre sentier ». Le système capitaliste au Pérou est défini comme « mercantiliste ». Il conçoit le mercantilisme comme un capitalisme fondé sur des relations de clientélisme et de privilège, contrairement au « véritable » capitalisme basé sur la démocratie et la libre concurrence. Dans le système mercantiliste, l'État gouverne en fonction des intérêts d'une élite. Celle-ci peut être de nature oligarchique ou technocratique, libérale ou socialiste. Dans ce système, l'appareil légal reconnaît seulement les activités économiques et l'accès à la propriété de l'élite. Face à ce monopole du pouvoir, la masse de la population répond en créant le système informel. Selon l'auteur, le système légal des pays comme le Pérou est considéré comme une véritable barrière qui freine le développement national en cherchant à réprimer les initiatives économiques de la population ou simplement en refusant de les reconnaître. Le sous-développement est présenté comme un problème de déficit de démocratie dans l'élaboration de lois.

Les systèmes informels apparaissent comme un produit de la mutation de la société péruvienne au cours du siècle XX^{ème}. Celle-ci est passée de majoritairement rurale à majoritairement urbaine. La plupart de la population rurale migrante à son arrivée en ville n'a pas trouvé de secteur industriel développé où travailler, pas plus que de services

³⁶ DE SOTO, Hernado. (1994) L'autre sentier. La révolution informelle dans le tiers monde. Éditions la découverte. Paris. p. 5 – 50. La première édition du travail de De Soto fut publiée en espagnol en 1986.

fournis par d'État tels l'éducation, le logement ou la santé. La réponse de la population fut « *la informalidad* », comprise comme l'initiative de l'individu ou des organisations à effectuer des activités économiques en marge du système légal, que ce soit dans le commerce, dans les petites industries, dans le logement ou dans le transport. Il peut s'agir d'activités non réglementées ou d'activités contraires aux lois. Face au manque d'options légales de travail ou de services sociaux, l'informel répond avec sa propre initiative, parfois à des niveaux de précarité extrême. Toutefois, il faut souligner le niveau d'investissement et de transformation qu'il peut effectuer ce secteur social. Par exemple, au niveau de logement, De Soto calcule qu'en 1984 la valeur des propriétés que les informels avaient construites dans les zones marginales de Lima était de 8,6 milliards US, tandis qu'entre 1960 et 1980, l'État péruvien avait investi seulement un milliard US pour fournir du logement aux classes moyenne et pauvre de Lima. L'auteur dit que « les pauvres du Tiers Monde, sont moins pauvres qu'ils le paraissent », critiquant ainsi les systèmes de mesure de la richesse adaptés à d'autres réalités hors du contexte péruvien et le dédain qu'ont quelques auteurs face aux initiatives économiques populaires hors de leurs propres orientations théoriques.

Enfin, l'auteur affirme que dans des pays comme le Pérou on ne peut pas utiliser le principe marxiste de lutte des classes en analysant la problématique sociale par le simple fait que le travailleur prolétaire dans l'industrie ou l'agriculture n'a jamais représenté une partie significative des travailleurs péruviens. Durant les années 80, la force de travail légalement déclarée dans le pays représentait seulement 20% de la force

de travail et seulement 9% était syndiquée, face à 60% de la force de travail œuvrant dans le secteur informel.

Un autre auteur, Oswaldo De Rivero ³⁷ (2003) ambassadeur du Pérou à l'ONU, affirme qu'un développement du Tiers Monde semblable à celui produit dans les pays de l'Europe Occidentale ou d'Amérique du Nord constitue un mythe. Un objectif qui ne sera jamais atteint par la grande majorité des pays. De Rivero fait diverses constatations. D'abord, la majorité des pays du Tiers Monde ne constituent pas des États nationaux consolidés et viables. En outre, il existe un abîme technologique et financier qui les séparent actuellement des pays dits développés. Le contexte mondial unipolaire fait que les pays développés ne s'intéressent pas vraiment aux problèmes du Tiers Monde si ce n'est qu'ils répondent avec des politiques de protectionnisme extrême à toute forme de concurrence. L'auteur signale aussi que la production basée sur la main-d'œuvre bon marché et abondante est réservée aux géants asiatiques, plus compétitifs dans ce genre de production. Dans ces conditions, les possibilités des pays petits et pauvres sont minimales ou nulles. Il fait aussi une analyse de la spécialisation dans la production des matières premières affirmant qu'elles sont chaque fois moins demandées par les pays industrialisés, ce qui a changé aujourd'hui avec la dynamique présente. La demande du marché asiatique, surtout de la Chine, a propulsé les prix de la majorité des matières premières à des niveaux records sans savoir combien temps durerait cette tendance, mais nous savons que les principaux bénéficiaires de cette hausse sont les compagnies des pays développés propriétaires des ressources naturelles. L'auteur recommande aux pays

³⁷ DE RIVERO, Oswaldo (2003) *Le mythe du développement. Les économies non viables du XXI^{ème} siècle*. Enjeux Planète. Éditions Charles Léopold Mayer. Paris. 241p.

pauvres de changer leurs stratégies de « développement national » pour des stratégies de « survie nationale », basées sur l'assurance d'un l'approvisionnement en aliments, en eau et en énergie suffisant pour leurs populations, en essayant d'éviter ainsi la transformation des États nationaux en organismes territoriaux ingouvernables comme dans les cas de la Somalie, du Liberia ou d'Haïti.

2.7 Les avantages compétitifs des nations

Michel E. Porter³⁸, dans son ouvrage « L'avantage concurrentiel des nations », propose un modèle où l'on essaie d'expliquer pourquoi certaines nations sont plus compétitives que d'autres. À l'intérieur de ce modèle nous nous intéressons surtout à la critique qu'effectue l'auteur des théories classiques qui n'expliquent pas la différence de la compétitivité entre nations. Porter dit ³⁹ :

Pour quelques-uns la compétitivité est le résultat d'un phénomène macro-économique, déterminé par des variables comme le taux de change, les taux d'intérêt et par les déséquilibres dans le budget de l'État ... Pour d'autres,... la compétitivité dépend d'une main-d'œuvre bon marché et abondante. À la lumière des constatations historiques sur la croissance et le développement des nations, ces explications s'avèrent insuffisantes pour expliquer le phénomène de la compétitivité.

La compétitivité, c'est la capacité d'un pays à obtenir et maintenir des avantages sur les autres pays qui lui permettent de soutenir ou améliorer une certaine position déterminée sur le marché. L'avantage compétitif réside dans l'habileté, dans les ressources et dans les connaissances dont dispose un pays ou une entreprise. Ces mêmes avantages

³⁸ PORTER, Michel 1990 L'avantage concurrentiel des nations. Inter éditions. p. 1 - 32 ,

³⁹ Ibid. p. 3.

dont manquent ses concurrents ou qu'ils possèdent dans une moindre mesure. Ceci rend possible l'obtention de rendements supérieurs à ceux de la concurrence.

Porter établit quatre facteurs qui peuvent être déterminants dans la compétitivité d'une nation : d'abord, la dotation des facteurs de production. Ensuite, la nature de la demande interne par rapport à l'offre de l'appareil productif national. Troisièmement, l'existence d'une structure productive nationale formée par des entreprises de différentes tailles, mais efficaces à l'échelle internationale, lorsqu'elles sont mises en rapport entre elles horizontalement et verticalement. Finalement, une culture nationale soutenant la création, l'organisation et le maintien des entreprises. Cette culture doit inclure des valeurs comme l'innovation, l'esprit de profit et l'esprit de risque.

La spécialisation que pourrait suivre les pays ou les entreprises dans le modèle des avantages compétitifs pourrait les amener à différentes alternatives de production : la première, produire un bien unique sur le marché, ce qui est plutôt rare. Une seconde alternative serait celle de la production des biens équivalents à ceux de la concurrence mais à coûts inférieurs. Une troisième alternative serait la spécialisation dans la production pour une certaine partie du marché, où le pays pourrait être plus performant.

Alors, on doit comprendre que la compétitivité d'une nation est stimulée et menacée à la fois par le commerce international. En ce sens, aucune nation ne peut être performante dans tous les secteurs de production, mais en se transformant, la spécialisation devient la clé du succès compétitif. Les nations doivent aussi se concentrer

sur la production et l'exportation de biens permettant la hausse du niveau de vie. Une hausse des exportations basées sur les bas salaires ne contribue pas à augmenter la qualité de vie d'un pays.

2.8 Le commerce équitable

Dans ce travail, un chapitre complet est consacré au commerce équitable. Cependant, dans cette section nous voulons apporter certaines précisions du point de vue théorique. Le commerce équitable ne s'appuie pas sur une théorie économique, il est seulement régi par certaines normes. Le commerce équitable soutient que les échanges entre les pays développés et sous-développés sont marqués par l'inégalité et qu'ils constituent un mécanisme d'exploitation des pauvres. Dans les pays du Nord, le commerce équitable dépend d'un consommateur « éthique », c'est-à-dire, quelqu'un prêt à payer plus cher ou à choisir un produit en accord avec ses attributs « de justice » pour satisfaire ses nécessités de consommation. L'acte de consommation est transformé en un geste civique, basé sur la solidarité. On peut expliquer cette forme de commerce comme un transfert d'argent des riches vers les pauvres. D'un autre côté, la stratégie du commerce équitable se fonde sur l'établissement d'un prix minimal pour les agriculteurs. Ce prix reçoit la qualification de « prix juste ».

2.8.1 Le prix juste

Selon l'Association Européenne de Commerce Équitable⁴⁰ (EFTA selon son sigle en anglais), les associations de commerce alternatif achètent aux producteurs du Tiers Monde (agriculteurs et artisans) leur production à un prix qui couvre les coûts de production et leur permet d'avoir un niveau minimum de revenus pour assurer leurs nécessités vitales. Elle nous dit qu'il n'existe pas de règle pour fixer le « prix juste ». Dans quelques cas, il est fixé en utilisant comme paramètre la référence du marché traditionnel, c'est-à-dire les prix des matières premières en bourse. C'est le cas du prix du café dont le « prix juste » était 1,20 US/livre « café arabica ». C'est le prix minimal établi par l'Accord International du Café (ICO) jusqu'à l'effondrement du dernier accord en 1989. Le « prix juste » peut être bonifié par une prime, dépendant la qualité du produit. Dans d'autres cas, les organisations de commerce équitable considèrent comme le « prix juste » celui que les producteurs proposent. Finalement, dans certains cas, les producteurs et les acheteurs négocient le « prix juste » entre eux.

Selon L. Waridel⁴¹ (2002), l'esprit du « prix juste » est d'inclure dans le prix payé par le consommateur les coûts sociaux et les coûts environnementaux. C'est la justification du fait que les produits « commerce équitable » sont plus chers que les produits du commerce régulier. Cette auteure explique que l'exploitation des travailleurs

⁴⁰ ASOCIACION EUROPEA DE COMERCIO JUSTO. EFTA Comercio justo : empresas para la gente. <http://www.eurosur.org/EFTA/c2.htm>

⁴¹ WARIDEL, Laure. Le commerce équitable pour humaniser l'économie. Dans Actes du Colloque international : francophonie et développement durable. Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012. Dakar Senegal 2002. http://www.iepf.org/docs/publication/ActesColl_Dakar2002.pdf

et la destruction de l'environnement peuvent constituer des avantages comparatifs dans le schéma économique international. De notre côté, nous pensons que cela ne devrait pas se produire avec le commerce équitable. L'auteure demande, en outre, que les règlements internationaux interdisent les pratiques les plus destructives pour l'environnement et les formes de travail ne respectant pas la charte de droits de la personne et les conventions de l'OIT.

D'autre part, les origines de ce mouvement se retrouvent dans les oeuvres de charité de l'Église catholique et dans ceux de diverses églises protestantes, tant en Europe qu'aux États-Unis. C'est pour cela que nous croyons qu'il est important d'étudier la pensée de l'Église sur le « prix juste ».

2.8.2 La doctrine du prix juste

Cette doctrine vient de la pensée scolastique catholique du moyen âge, bien que ses origines remontent à Aristote. Le message social de l'Église catholique du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles s'appuie dans cette doctrine. Selon J. Aventure⁴² (1997), certains des principes économiques de la pensée de saint Thomas d'Aquin (1225-1274) sont appliqués encore aujourd'hui dans notre vie contemporaine : la valorisation du travail, le droit à la propriété privée, le critère de justice dans les échanges commerciaux et dans l'établissement des prix. Cependant du point de vue scolastique on rejetait l'encaissement d'intérêts pour le crédit, le considérant comme une forme d'usure.

⁴² AVENTUR, Jacques. 1997. Introduction au développement économique. Presses universitaires de France. Paris. p. 24 - 26

Dans la pensée scolastique, les échanges commerciaux devaient d'abord être régis par le principe du « prix juste ». Selon saint Thomas d'Aquin, l'échange n'ajoutait pas de valeur aux objets, ceux-ci devaient être vendus au prix coûtant. Évidemment, ce principe ne favorisait pas les échanges commerciaux. Cependant, on acceptait que les commerçants couvrent les coûts inhérents au transport des marchandises.

La doctrine scolastique évoluée incluait dans le prix de vente, les inconvénients et les dangers des voyages entre les villes ou les régions. Par rapport au crédit, elle acceptait aussi le paiement des intérêts pour couvrir les risques que signifiaient accorder des prêts. Saint Bernardin de Sienne (1380-1444) et l'école espagnole de Salamanque ⁴³ considéraient que le bénéfice était « juste » s'il permettait au commerçant de vivre « décemment ». De même, le bénéfice ne devait pas passer une certaine marge, ce qui pourrait provoquer l'exploitation de l'acheteur. Cependant, ils ne spécifient pas le taux de bénéfice acceptable ou juste.

Par ailleurs, l'utilité d'un bien était le principal facteur pour l'assignation de sa valeur et le prix juste était déterminé, en l'absence de règle publique, par évaluation commune, non individuelle, en accord avec les variations dans la disponibilité du bien. Le prix juste n'était pas quelque chose d'absolu, c'était une estimation sociale. La rémunération du travail a suivi les mêmes principes que ceux de la doctrine du prix juste. Mentionnons que le système de valeurs médiévales se basait sur la relation de

⁴³ DE ROOVER, Raymond (1958) The concept the just price: Theory and economic policy. *Journal of economic history*. 18. p. 418 – 434.

dépendance entre nobles et serviteurs et les unions d'artisans jouissaient de privilèges qui empêchaient l'échange entre les régions. La pauvreté était vue comme un problème moral plus que comme un problème économique. La charité était la réponse adéquate à la misère des classes inférieures. Le scolastique catholique plaçait l'accent sur le " moralement désirable " plus que dans la réalité de l'époque. En un mot, nous pouvons dire que la doctrine scolastique et le commerce équitable moderne se fondent sur les mêmes principes. Selon ses promoteurs, le commerce équitable cherche à établir des « valeurs » dans les échanges commerciaux. Les principes d'équité, de justice et de dignité sont des principes acceptés par tous et qui devraient caractériser tous les échanges humains. Dans la pratique, les relations humaines se caractérisent plutôt par la contradiction et le conflit d'intérêts.

2.8.3 Le commerce équitable du point de vue de l'économie

En économie, les prix sont fixés par le jeu de l'offre et de la demande sur des marchés qui sont généralement considérés comme de concurrence imparfaite. Le principe du " prix juste " est étranger à la discipline économique et est plutôt vu comme non scientifique. Selon D. Yanchus⁴⁴ (2003), le prix juste doit être le prix déterminé par le marché plus un boni pour le développement que les consommateurs seront disposés à payer et qui assurerait ainsi des conditions de travail acceptables. Ce prix permet au consommateur de redistribuer une partie des bénéfices du commerce (et des revenus du consommateur) parmi les producteurs des pays pauvres. Selon l'auteur, ce type de prix est

⁴⁴ YANCHUS, Dennis et Xavier de VANSSAY (2003) Journal of economic education. Washington. Summer 2003. Vol 34 Iss. 3, p. 235.

une aide partielle, qui peut augmenter l'offre et la dépendance. Il croit plutôt qu'un simple transfert d'argent vers les plus pauvres serait plus efficace afin de ne pas altérer la dynamique de production.

M. Hayes ⁴⁵ (2005) compare le commerce équitable à un remède alternatif venant du secteur privé pour un type de travailleurs indépendants, non syndiqués, face aux revenus créés par un marché où prédomine le monopsonne. Les petits producteurs agricoles ont un certain niveau d'organisation, mais pas de réel pouvoir de négociation face aux grands acheteurs mondiaux. L'auteur soutient en outre que le commerce équitable est une forme de compensation économique pour des marchés où ne s'est pas développée la concurrence par la main-d'œuvre. D'autre part, dans les pays du Nord, le commerce équitable devient un compétiteur des entreprises profitant d'un monopsonne. Sur les marchés du Nord, ces entreprises profitant d'un monopsonne possèdent une position monopolistique.

Le même auteur soutient que le faible prix des matières premières est un symptôme et non la cause de la pauvreté des producteurs du Tiers Monde. Le commerce équitable n'est pas recommandable parce qu'il peut déformer le marché en stimulant une surproduction de biens, sur un marché déjà saturé. Il va jusqu'à dire que le mouvement équitable élève les niveaux de subventions dans l'économie. D'un autre côté, il soutient que le prix « juste » est une condition nécessaire mais non suffisante pour établir l'équité. Pour obtenir de plus grands bénéfices, il est nécessaire d'investir dans l'amélioration de la

⁴⁵ HAYES, M.G. 2005 On the efficiency of fair trade. Northumbria university
<http://personal.lse.ac.uk/DENISA/papers/hayes.pdf>

technologie locale, de ne pas dépendre des réseaux financiers ni de l'éthique de l'acheteur du Nord. La planification de la production agricole serait favorisée si on créait des marchés « dérivés » dans les pays du Sud. Dans ce type de marché, les acheteurs s'engagent à payer un prix déterminé aujourd'hui pour un bien, même si dans l'avenir le prix du bien peut baisser. Les marchés dérivés permettent de fixer à l'avance le prix des matières premières⁴⁶.

Hayes dit aussi que l'achat partiel de la production peut ne pas modifier les conditions de travail dans une région mais peut augmenter les revenus de certains producteurs. Le commerce équitable provoquerait l'augmentation de la production plus que l'augmentation des revenus des producteurs, mais il influencerait peu l'accroissement du prix du travail. Le commerce équitable deviendrait un complément du marché, une aide efficace étant donné les circonstances extraordinaires de crise. Il ajoute que le libre-échange et le commerce équitable ont des points en commun : tous les deux cherchent à améliorer les conditions de vie des gens. Mais selon le mouvement équitable, le libre-échange augmente la pauvreté, parce qu'il est fait dans des conditions d'inégalité. S'il existait un réel « libre-échange », la croissance économique augmenterait et on allégerait ainsi la pauvreté et on éliminerait les pratiques déloyales.

⁴⁶ CERNA. Centre d'économie industrielle. École Nationale Supérieure des Mines de Paris. Faut-il condamner la spéculation. ? Par Pierre-Noël Giraud. Alternatives économiques, Juin 2002.

<http://www.cerna.ensmp.fr/Documents/PNG-AlterEco-06-02.pdf>

2.9. L'agriculture dans les pays développés et sous-développés

2.9.1. L'agriculture dans les pays sous-développés

Selon J.P. Bibeau⁴⁷ (2000), la structure économique dans les pays sous-développés s'explique en grande partie par le bas taux de productivité agricole. Ce phénomène est lié au bas niveau technologique dans ce secteur (basse utilisation de machines, de semences améliorées, des pesticides et d'engrais). Dans plusieurs pays du Tiers Monde, il existe une masse de paysans et de travailleurs agricoles qui fournissent une main-d'œuvre abondante et bon marché. Le secteur agricole est constitué de grandes plantations consacrées principalement à l'exportation. Cette situation ne promeut pas de changement technologique et incite plutôt les propriétaires de plantations à maintenir très bas les taux de mécanisation. Le développement du secteur agricole pourrait atteindre son objectif en appliquant une série de transformations connues sous le nom générique de « réforme agricole ». Cette réforme inclut non seulement la répartition des terres des plantations, mais aussi la modernisation de l'agriculture en fournissant aux petits agriculteurs un accès massif au crédit et à la technologie « moderne ». En même temps, on devrait créer des systèmes de commercialisation et des marchés pour les produits locaux.

En outre, nous devons reconnaître que dans plusieurs pays du Tiers Monde, avec le système des plantations, il existe une quantité significative de producteurs dits

⁴⁷ BIBEAU, J.P. (2000) Introduction à l'économie internationale 4^{ème} édition. Gaétan Morin Éditeur. p. 283 – 292.

d'« économie paysanne » (parfois plus de 50% des producteurs). Cette activité est caractérisée par la production pour l'autoconsommation, sur des parcelles qui peuvent être mises en valeur par le travail d'une famille. Selon D. Thorner ⁴⁸ (1990) qui cite A. Tchayanov (1926), en économie campagnarde, le revenu familial est considéré inséparable du salaire et des autres rétributions des facteurs de production (revenu, intérêt et bénéfice). Ce type d'économie est régi par le principe d'équilibre travail-consommation. Ce modèle, créé par Tchayanov, dit que chaque famille campagnarde cherche à obtenir un revenu annuel adéquat pour satisfaire ses nécessités, mais qu'en même temps, ce revenu est limité par l'effort fourni pour obtenir cette satisfaction. En économie paysanne, le revenu d'une famille est calculé selon la rémunération annuelle de tous les travaux effectués par celle-ci, c'est-à-dire, tant au niveau des travaux agricoles que non agricoles.

Actuellement, l'économie campagnarde à l'état pur, où on ne trouve pas d'embauche de main-d'œuvre ni de consommation de biens provenant de l'extérieur de la propriété, est en voie de disparition. Ce qu'on retrouve dans le Tiers Monde, ce sont des exploitations agricoles avec différents degrés d'intégration au marché. Les objectifs des paysans ont changé. Présentement, il ne s'agit plus de travailler pour satisfaire les nécessités de consommation, mais le faire pour obtenir de l'argent pour acheter et consommer.

⁴⁸ TCHAYANOV A. (1990). L'organisation de l'économie paysanne. Éditorial Maison des Sciences de l'Homme/C.I.D Paris. p. 9 – 22, 78.

Nous voulons faire quelques remarques importantes sur cette forme d'agriculture. D'abord, les systèmes d'exploitation agricoles paysans peuvent différer selon la forme de propriété de la terre (individuelle, familiale, communale, féodale ou étatique). Ensuite, dans ce secteur, le manque de capital et de scolarisation des agriculteurs limite l'introduction de technologies modernes, considérées plus productives. Toutefois, si les investissements et l'innovation technologique promeuvent des bénéfices « nets » et « évidents », ceux-ci seront rapidement acceptés. Mais, le problème principal de l'économie paysanne est de déterminer la dimension de la parcelle qui assurerait la survie d'une famille. Dans la réalité, nous pouvons constater des cas bien en dessous des limites raisonnables pour couvrir ces nécessités (moins de 0,5 has). Notons qu'il existe un « excédent de population ». Cette population excessive exerce une pression sur le système paysan en perpétuant la dynamique de fragmentation de la propriété campagnarde.

En ce qui concerne l'utilisation de la force de travail, nous soulignons qu'il existe diverses formes d'organisation du travail, certaines basées sur des traditions millénaires, sur des liens familiaux ou communaux, non régis par les principes de l'économie de marché. Plus important encore, les excédents de force de travail migrent vers d'autres zones rurales ou vers des zones urbaines à la recherche de meilleures conditions de travail. Malheureusement, dans le Tiers Monde il n'existe pas de programmes suffisamment organisés au niveau de l'extension de la frontière agricole. Dans beaucoup de pays les excédents de population constituent une importante menace pour les terres destinées à la conservation de la nature et pour les terres vierges. En outre, concernant

cette population excessive, nous pouvons dire que la plupart de ces gens se dirigent vers les villes où il n'existe pas de secteur industriel développé pouvant capter cet excédent de main-d'œuvre. Les paysans viennent ainsi grossir le nombre des « *informels* » habitant dans les bidonvilles.

2.9.2 L'agriculture dans les pays développés

L'agriculture dans les pays industrialisés a suivi une évolution différente. Selon J.P. Bibeau ⁴⁹ (2000), celle-ci se caractérise par sa haute productivité, liée à la mécanisation intensive des tâches et à l'utilisation de semences améliorées, d'engrais et de pesticides; et aussi par le haut niveau de scolarisation des producteurs agricoles. Dans les pays riches, les excédents de population rurale ont aussi suivi le chemin des villes, mais à la différence du Tiers Monde, cet excédent de main-d'œuvre s'est transformé en la force qui a aidé à créer l'industrialisation. Présentement, l'agriculture dans le premier monde occupe moins de 5% de la population économiquement active. Elle n'est plus la base de l'économie, néanmoins elle reste fortement intégrée à l'industrie de transformation. D'autre part, l'agriculture est soutenue par la recherche scientifique et l'innovation technologique, qui atteint dans ces pays un plus grand niveau de développement.

Un aspect qui affecte les relations entre le Sud et le Nord est le haut niveau d'intervention de l'État dans les pays du Nord, malgré le courant néo-libéral prédominant.

⁴⁹ BIBEAU, J.P. (2000) Introduction à l'économie internationale 4^{ème} édition. Gaétan Morin Éditeur. p. 283 – 292.

Le secteur agricole du premier monde est hautement protectionniste. Il se soutient par des barrières douanières, des quotes-parts à l'importation et des subventions, auxquelles il faut ajouter le « *dumping* » dans les exportations. Par exemple, l'Union Européenne (UE) applique depuis 1962 un ensemble de mesures connues sous le nom de Politique Agricole Commune (PAC). Selon Bibeau⁵⁰ (2002), celle-ci constitue la politique la plus importante de l'Union, parce qu'elle couvre complètement tout un secteur productif. La première de ses trois principales stratégies est d'établir un prix unique pour les produits agricoles en Europe et abolir tous les droits de douanes entre les pays de l'Union. La seconde stratégie de développement est la préférence communautaire, en imposant des tarifs douaniers sur les importations hors de l'Union. La troisième politique est celle de la solidarité financière, selon laquelle les États distribueront une proportion de leur PIB dans les régions et dans les activités plus défavorisées. Dans cette politique de solidarité financière, les mécanismes d'allocation des ressources les plus importants sont l'établissement d'un prix minimal pour le producteur lors de la vente sur le marché local et d'un prix minimal pour l'exportation. Si les prix internationaux sont plus bas que les prix Européens, c'est l'Union qui couvre la différence de prix, en constituant ainsi un des systèmes de « *dumping* » le plus importants au monde. Il est important de noter que les 2/3 du budget de l'Union sont destinées à la PAC. Les politiques européennes ont permis d'organiser et développer encore plus la production, créant du même coup un système de surproduction financé par l'État.

⁵⁰ Ibid. p. 132 – 133.

De leur côté, les États-Unis appliquent le « *farm bill* », un ensemble de mesures destinées au secteur agricole, assurant des prix minimaux aux producteurs. Ces mesures règlementent l'importation et l'exportation de produits agricoles, les impôts et le financement accordé par le gouvernement fédéral. Ces mesures supposaient des dépenses de 175 milliards US entre les années de 2002 et 2012 et étaient révisées aux 3 ans⁵¹.

D'autre part, selon P. R. Krugman et M. Obstfeld ⁵² (2001), au Japon durant les années 90, le prix du riz était 500% supérieur aux prix internationaux, bien que le protectionnisme ait été assoupli à cause de mauvaises récoltes. Mais à la fin de 1998 le Japon a imposé des taux de 1000% à l'importation du riz.

2.9.3 Les subventions et les accords de libre-échange

Dans le commerce agricole mondial, il existe une guerre commerciale dont les principaux acteurs sont les États-Unis et l'Union européenne. Dans cette guerre, tous les pays, riches ou pauvres, ont un rôle à jouer. Ou bien, ils défendent leur production nationale ou bien ils acceptent de profiter des bas prix internationaux pour importer des produits agricoles et chercher d'autres spécialisations de production. Ainsi, quelques pays du Tiers Monde ont appliqué des mesures de protection, mais la majorité des pays pauvres ont des problèmes financiers extrêmement graves pour tenter de concurrencer le protectionnisme des pays du Nord. Ils ne peuvent pas avoir des politiques économiques

⁵¹ INTERNATIONAL CENTRE FOR TRADE AND SUSTAINABLE DEVELOPPEMENT ICTSD
http://www.ictsd.org/pass_synthese/02-06/story2.htm

⁵² KRUGMAN P.R. et OBSTFELD M. (2001) Économie internationale Éditions De Boeck Université Bruxelles. p. 269.

indépendantes et doivent accepter celles que leur imposent les organismes internationaux et celle des pays fournisseurs d'aide. Le problème de cette guerre, c'est que les victimes immédiates sont les agriculteurs les plus pauvres et les plus démunis en ressources dans le Tiers Monde. Ainsi, nous pouvons affirmer que la Chine n'est pas le seul pays à inonder le monde de ses produits à bas prix.

Pour sa part, Oxfam (2002)⁵³ estime que les subventions à la production agricole dans les pays du premier monde atteignent le chiffre d'un milliard US par jour. Tandis que dans les pays du Tiers Monde les pertes dues aux restrictions du commerce international imposées par les pays riches atteignent la somme de cent milliards US par année. Pour les pays pauvres, cette somme représente deux fois la somme reçue en aide. Ce ne sont que des estimations basées les coûts immédiats. Les coûts liés à la perte de potentiel et à la perte du dynamisme économique local sont encore plus grands.

Joseph Stiglitz (2006)⁵⁴ soutient une hypothèse proche de celle d'Oxfam. Selon lui, les accords commerciaux d'intégration entre les pays riches ne favorisent pas les pays pauvres, puisque les tarifs douaniers entre les pays riches et pauvres sont quatre fois plus élevés que dans le commerce qui s'effectue entre les pays riches. De plus, la libéralisation du commerce recommandée par le FMI affecte des secteurs hautement vulnérables parce que les pays sous-développés ont été obligés d'ouvrir leur marché et d'éliminer les

⁵³ OXFAM INTERNATIONAL. (2002) *Rigged rules and double standards: trade, globalization and the fight against poverty*. Chapitre 4. <http://www.maketradefair.com/en/index.php?file=03042002121618.htm>

⁵⁴ STIGLITZ, Joseph. 2006 *Social justice and global trade*. *Far eastern economical review* Mar 2006; 169, 2; ABI/INFORM Trade and industry p. 18.

subventions pendant que les pays riches continuent de subventionner leur agriculture et créent des obstacles à certains produits essentiels pour l'économie des pays pauvres.

L'analyse de Stiglitz affirme qu'il existe des circonstances où le libre-échange peut créer des bénéfices, lorsque les risques du marché sont acceptables : quand existe un plein emploi et quand les économies sont comparables. Mais ces conditions sont quasi inexistantes dans les pays en voie de développement. Dans les pays riches, où existe un taux d'emploi élevé, il existe aussi des façons d'alléger la pauvreté. Les impacts sociaux du libre-échange y sont moins importants, car lors de la perte d'emplois, il existe des formes d'aides compensatoires. Mais dans des conditions de haut taux chômage ou d'emploi précaire, comme c'est le cas des pays pauvres, celui qui perd son travail n'en trouvera pas facilement un autre. La libéralisation dans ces conditions devient très désavantageuse pour les pauvres. C'est clair que sans protection, les pays pauvres ne peuvent pas concurrencer.

Finalement, Stiglitz affirme que la libéralisation peut être qualifiée de bonne si elle promeut la modernisation de secteurs stagnants ou la reconversion en secteurs de plus grande productivité. Il soutient que les secteurs économiques qui aspirent à développer leurs marchés cherchent le libre-échange, tandis que ceux qui sont menacés, cherchent la protection. Le libre-échange actuel est discriminatoire envers les pays pauvres, alors qu'il devrait être discriminatoire en leur faveur, si on pense bien sûr en fonction de leur développement.

En résumé de ce chapitre, en accord avec Oxfam⁵⁵, nous pouvons dire qu'il existe un débat permanent sur les modèles de développement et sur le commerce international. Il est clair que le libre-échange peut améliorer la qualité de vie des personnes à travers les notions des avantages comparatifs et des économies d'échelle. En théorie, le libre-échange peut être un outil pour réduire la pauvreté. Mais nous savons que le commerce est souvent effectué dans des conditions discriminatoires. D'un côté, les pays développés pressent les pays du Tiers Monde d'ouvrir leurs marchés aux produits industriels et agricoles des nations développées; en même temps, ils s'opposent à l'ouverture de leurs propres marchés aux produits agricoles du Tiers Monde. Ils font valoir qu'il existe un « *dumping* » social, que les bas niveaux de salaires, la misère ou l'esclavage agissent comme une espèce de « *dumping* » qui permet aux producteurs du Sud d'être compétitifs. En outre, les pays développés perdent des emplois industriels parce que les entreprises multinationales déplacent leurs activités vers certains pays du Tiers Monde où la main-d'œuvre est encore meilleur marché. De leur côté, les pays du Tiers Monde sont confrontés à des pratiques commerciales déloyales de la part des pays du Nord. Finalement, il est nécessaire de souligner que le concept actuel de libre-échange favorise le mouvement libre de produits, d'entreprises et de capitaux, ce qui favorise les pays développés, mais il en est pas ainsi avec le libre mouvement de travailleurs, qui favoriserait les nations du Tiers Monde.

⁵⁵ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. TYPOGraphics E.I.R.L. p. 56.

CHAPITRE 3

LE PÉROU

Ce chapitre est consacré à la présentation d'un pays profitant du commerce équitable : le Pérou. Une description détaillée de la problématique sociale et économique de ce pays nous servira à situer le commerce équitable dans le contexte national péruvien. L'information agricole, le rôle de l'État et le problème du trafic de drogues sont des sujets privilégiés dans ce travail. On remarque aussi le paradoxe que vit actuellement le Pérou par rapport à son avenir.

3.1 Présentation générale

Le Pérou⁵⁶ est situé dans la partie centrale et occidentale de l'Amérique du Sud. Le pays a une superficie de 1 285 220 de km². La population s'élève à 27,2 millions d'habitants (estimé en 2005). Lima, la capitale, compte une population proche de huit millions d'habitants. Le Pérou est divisé 25 régions (antérieurement appelées départements).

Il existe trois grandes régions naturelles divisant le pays longitudinalement. La côte, collée à l'océan Pacifique, représente 11% du territoire national. Elle est désertique en grande partie. Le climat est subtropical sauf à l'extrémité nord où il est tropical. Plus

⁵⁶ INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS INEI. Perú. <http://www.inei.gob.pe> Le territoire peruvien est équivalent à celle des provinces canadiennes du Manitoba et de la Saskatchewan.

de la moitié de la population du pays habite sur la côte qui est la zone jouissant d'un plus grand développement économique. La « *Sierra* » ou montagne occupe 28% du territoire où vit 37% de la population. C'est la région formée par la cordillère des Andes, où les zones varient entre 1 500 et 4 000 mètres d'altitude; certains sommets dépassent même les 6 000 mètres. Cette région, la plus pauvre du pays, abrite la plus grande population indigène. Son climat varie selon l'altitude; il peut être chaud, tempéré ou très froid. Finalement, la forêt amazonienne, dont le climat est tropical et pluvieux, représente plus de 60% du territoire, mais seulement 10% de la population y vit.

3.2 De l'histoire récente du pays à la problématique actuelle

L'évolution de la société péruvienne se caractérise par sa dépendance envers les grands centres économiques mondiaux. Cette situation est commune à tous les pays de l'Amérique latine. Dans cette partie du travail, soulignons quelques faits historiques importants permettant de mieux comprendre la situation du pays. Durant les années 70, le Pérou vit sous une dictature militaire qui effectue une transformation radicale dans le secteur agricole : liquidation du système des « *haciendas* » (grandes propriétés) et mise en marche de la réforme agricole. La terre est donnée aux paysans regroupés en coopératives. Depuis 1974, l'économie péruvienne subit une évolution caractérisée par une crise constante, qui s'accroît durant les années 80 : inflation, déficit dans la balance des paiements, chômage, croissance lente ou chute du PIB. En 1980, le pays retourne à la démocratie. Cependant, en 1982 la crise de la dette externe de l'Amérique latine éclate lorsque le Mexique chute en moratoire de paiements. Le Pérou tombera en

1984. Pareillement, à partir de 1980, le Pérou souffre de 20 ans de violence politique⁵⁷. L'important dont il faut tenir compte, c'est qu'en 1990, le pays déclare faillite. Au cours de cette année, le taux annuel d'inflation atteint 7 620%⁵⁸ et les réserves internationales atteignent – 150 millions US. Non sans raison la décennie des années 1980 est nommée « la décennie perdue ».

En 1990, le gouvernement du président Fujimori change l'orientation économique du pays. Il applique un ensemble de mesures constituant l'ajustement structurel recommandé par le FMI et la Banque mondiale. Le commerce international est libéralisé et le secteur privé est présenté comme le principal acteur dans l'économie. Les entreprises publiques sont privatisées, le déficit fiscal disparaît et la dette externe est renégociée. Depuis cette date, il y a eu très peu de changements dans le schéma économique. Ces politiques ont stabilisé le pays et assuré la croissance de l'économie. Le dernier fait important à souligner est la signature du TLC, traité de libre-échange avec les États-Unis en avril 2006, traité qui est en processus de ratification par les congrès des deux pays.

3.3 Indicateurs sociaux

Dans cette partie du mémoire, nous cherchons à créer un cadre national décrivant les conditions de vie des Péruviens afin de compenser le manque de statistiques sociales

⁵⁷ La violence politique au Pérou fut provoquée principalement par le parti communiste du Pérou « Sentiers Lumineux ». À partir de 1992, l'État avait obtenu des victoires importantes sur ce mouvement. Malgré cela, dans quelques régions amazoniennes se continue l'action du « Sentier lumineux », devenu maintenant allié des narcotrafiquants. Le bilan de la guerre entre 1980 et 2000 s'établira en 70 mille morts, 2 millions de réfugiés et entre 10 et 20 milliards US de dégâts matériels.

COMISION DE LA VERDAD Y LA RECONCILIACION Pérou <http://www.cverdad.org.pe/>

⁵⁸ INEI Pérou <http://www.inei.gob.pe>

de la région où se développe le commerce équitable. On utilise des données statistiques fournies par l'Institut National de Statistiques du Pérou (INEI)⁵⁹, les Nations Unies et le ministère de l'Économie et des Finances.

L'Indice de Développement Humain de l'ONU pour le Pérou se situait à 0,762 en l'année 2005, ce qui représente la 79^{ème} place, sur les 177 pays évalués⁶⁰. La population urbaine est de 72,6 %, la population rurale de 27,4%. Le taux de croissance de la population est de 1,5%. Le taux moyen de natalité est de 2,3 enfants en milieu urbain et 4,3 enfants en milieu rural. Le taux de mortalité infantile est de 28 par mille en zone urbaine et de 60 par mille en zone rurale. L'espérance de vie est de 70,8 ans et le taux d'alphabétisation de 90,9%. En 2004, on considérait que 51,3% des péruviens, soit plus de 13 millions de personnes, vivent dans des conditions de pauvreté. Approximativement 19,2% du total, soit plus de 5 millions de personnes vivent dans des conditions de pauvreté extrême. Environ 29,9% des Péruviens recevaient une prestation d'un programme d'assistance alimentaire du gouvernement et 31,6% de la population souffrait de déficit calorique dans son alimentation; en milieu rural, cette la proportion atteignait 42,2%. La malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans atteignait 24,8%. L'accès au service public d'eau potable était de 64% en milieu urbain et de 32,7% dans le milieu rural.

⁵⁹ INEI. Perú. <http://www.inei.gob.pe/>

⁶⁰ PNUD. Informe sobre el desarrollo humano 2005.

http://hdr.undp.org/reports/global/2005/espanol/pdf/presskit/HDR05_PKSP_HDI.pdf#search=%22indice20de%20desarrollo%20humano%202005%20paises%22

Maintenant, transférons cette pauvreté en termes monétaires. Selon l'INEI⁶¹ et d'après l'Enquête Nationale des Familles (*Encuesta Nacional de Hogares*, ENAHO en espagnol) de mars 2001, la valeur du panier de base de consommation dans le pays varie entre 78,5 US/par habitant/par mois dans la ville de Lima et 42,1 US/par habitant/par mois, dans la région rurale de l'Amazonie. La valeur du panier de survie varie entre 41,9 US/par habitant /par mois, dans la région urbaine de l'Amazonie, 36,95 US à Lima, et 27,1 US dans la région rurale de l'Amazonie. Par ailleurs, d'après l'information fournie par le ministère de l'Économie et des finances, le Groupe d'Action Contre la Pauvreté (GCAP)⁶² estime à 3 815 millions US annuels la différence entre le coût moyen du panier de base de consommation et les dépenses réelles de chaque famille péruvienne au cours de l'an 2004. Le déficit de consommation alimentaire (la différence entre le coût du panier de base d'aliments par habitant et les dépenses réelles de chaque famille des extrêmement pauvres) s'élève à 786 millions US pour la même année.

3.4 Information économique

Selon les statistiques de la Banque Interaméricaine de Développement ⁶³ (BID), en 2005, le PIB du Pérou était 77,2 milliards US, et son taux de croissance de 6,67 %. Le revenu moyen par habitant 2 763 US, le taux d'inflation annuel de 2%. La dette externe

⁶¹ INEI Perú <http://www.inei.gob.pe/> Encuesta Nacional de Hogares ENAHO - 2001. Le panier alimentaire minimum représente la valeur monétaire mensuelle d'une diète entre 2100 et 2300 calories par jour. Au panier de base s'ajoutent les dépenses liées à la santé, au logement et à l'éducation.

⁶² GRUPO DE ACCION CONTRA LA POBREZA. GCAP. La situación del Perú respecto a las metas del milenio. <http://www.whiteband.org/specialIssues/UNP5/unp52/gcapnews.2005-09-12.1506729332/es>

⁶³ BID. Banque interamericaine de développement http://www.iadb.org/countries/indicators.cfm?language=English&id_country=PE&pLanguage=ENGLISH&pCountry=PE&parid=8

du pays s'élève à 31,1 milliards US. L'investissement étranger était 1,38 milliards US en 2003. Le salaire minimum au Pérou se situe en 140 US par mois, soit 4,6 US/jour .

Du côté du commerce international⁶⁴, en 2005 les exportations totales atteignent 17 247 millions US. L'exportation minière et le gaz naturel sont les principaux secteurs exportateurs et comptent pour 65% du total des exportations. Le Pérou est le premier producteur mondial d'argent, le troisième de zinc et d'étain, le quatrième de cuivre, de plomb et de molybdène et le cinquième d'or. D'autres importants secteurs sont la pêche et l'agriculture qui contribuent à 9,6% et 7,9% des exportations. Finalement, le secteur textile contribue à 7,5% des exportations du pays. Les importations au Pérou atteignent 12,5 milliards US en 2005. Le Pérou est un importateur de produits industriels divers, de pétrole et d'aliments.

Du côté normatif, le gouvernement du Pérou suit depuis 1992, les directives du FMI⁶⁵. Celui-ci supervise l'évolution de l'économie à travers des Programmes Tri-annuels de Facilité Amplifiée (PFA). Les objectifs recherchés sont de réduire le déficit fiscal et maintenir la stabilité économique. Les principales stratégies de développement sont la libéralisation des marchés et la promotion de l'investissement privé, tant national qu'étranger. L'action de l'État a été fortement réduite. En 2005, le gouvernement a alloué des ressources de l'ordre de 1,145 milliard US en éducation (10,4%), 736 US millions en santé (6,7%), 1,1 milliard US en défense nationale (10%) et 180 millions US en

⁶⁴ PROINVERSION Fundamentos de la economía peruana.

http://www.proinversion.gob.pe/pqinvertir/razones/cont_1.htm

⁶⁵ CONGRESO DEL PERU. Acuerdos con el FMI 2001 Señales de política económica 2001 – 2006. <http://www.congreso.gob.pe/biblio/pdf/Apoyo/FMI2001.pdf#search=%22acuerdos%20de%20facilidad%20ampliada%201992%20%202006%20peru%22>

agriculture (1,6%). En 2005, le paiement de la dette externe s'est élevé à 2,815 milliards US (25,6%), de plus, 901 millions US en paiement de la dette interne (8,2%). Finalement, l'investissement en recherche scientifique et en développement de technologie est approximativement de 30 millions US par an⁶⁶.

Du côté de l'emploi, F. Villarán ⁶⁷ dit qu'au Pérou la situation du travail montre des niveaux élevés de sous-emploi (67,3% en 2004), de bas niveaux d'emplois adéquats (28,3% en 2004) et un taux relativement bas de chômage (4,4% en 2004). Malgré la croissance soutenue de l'économie durant les quatre dernières années, les niveaux de chômage et de sous-emploi n'ont presque pas changé.

3.5 L'agriculture et la politique agricole de l'État

La réforme économique des années 90 est d'une importance capitale parce qu'elle marque la fin d'une époque et d'une vision du développement rural. La réforme agraire est idéologiquement remplacée par le libéralisme économique, soutenu par le gouvernement et par l'opposition, malgré l'ambivalence des politiciens. En vertu de cette politique, on a autorisé la répartition des terres des coopératives créées durant les années 70. De même, on a aboli les lois qui limitaient la grandeur des propriétés. Le libre-échange et le manque d'intervention de l'État ont créé un système qui favorise la faillite des agriculteurs et le

⁶⁶ MINISTERIO DE ECONOMIA Y FINANZAS PERU. Presupuesto nacional de la republica. <http://www.mef.gob.pe/>

⁶⁷ VILLARAN FERNANDO. Un punto en la agenda del proximo gobierno. La promoción del buen empleo. <http://palestra.pucp.edu.pe/index.php?id=189>

Nous soulignons que Fernando Villarán fut Ministre de travail et de la promotion sociale durant le gouvernement d'Alejandro Toledo (2001 – 2006).

retour de la grande propriété, comme on en rencontre dans quelques zones du pays. Du côté commercial, certains produits importés sont sujets à des tarifs douaniers spéciaux, mais ce mécanisme de protection est vraiment insuffisant. Il est important de souligner que, dans ce contexte, un seul système coopératif a survécu à la mutation de l'économie péruvienne des années 90 et a continué à se développer avec un certain succès et c'est le système coopératif de la culture du café.

Maintenant, voyons le secteur agricole péruvien en chiffres. Selon Robles⁶⁸ (2006), ce secteur participe au PIB national à hauteur de 9 %, ce qui représente approximativement 7 milliards US, et emploie 32% de la Population Économiquement Active (PEA), soit approximativement 3 325 000 personnes. (70% de la PEA en milieu rural). La relation entre le PIB/PEA nous donne un résultat de 2,10 US par habitants/jour. Le Pérou dispose de 2,8 millions d'hectares exploités, concentrés dans 1,75 millions d'unités agricoles. De ces hectares, 46 % sont consacrés à l'autoconsommation, concentrant 70% de la pauvreté et 36,5% de l'extrême pauvreté nationale. En même temps, près de 80 mille hectares sont exploités dans des conditions de haute technologie avec des cultures destinées à l'exportation. En 2005, les exportations agricoles ont atteint 1,34 milliard US, avec comme principal produit le café, 306 millions US (22,84%), suivi des asperges avec 262 millions US (19,60%).

⁶⁸ ROBLES, Fausto. El agro peruano un reto para el nuevo gobierno. Centro de altos estudios nacionales. Prompex – Perú. www.prompex.gob.pe/prompex/documents/agro/2006/agro_peruano.pdf

Dans sa politique, le ministère de l'Agriculture du Pérou⁶⁹ distingue trois types de producteurs :

- Les entreprises agro-industrielles, les grands propriétaires individuels et quelques producteurs moyens, travaillant majoritairement en agriculture intensive, pour l'exportation. Ce secteur occupe environ 80 mille hectares.
- Les petits et moyens producteurs de cultures traditionnelles pour le marché interne et l'exportation; riz, maïs, pomme de terre, canne à sucre et café. Ce secteur occupe environ 1,2 millions d'hectares.
- Les petits et micro producteurs et les communautés indigènes vivant dans les zones marginales de la côte, de la montagne et de la forêt, pratiquant une agriculture de subsistance, sur une surface d'environ 1,5 millions d'hectares.

Le ministère de l'Agriculture soutient que le modèle économique appliqué au pays répond à une stratégie de développement à travers l'ouverture au marché international avec une protection sélective des producteurs agricoles. Pour l'État péruvien, les principales sources de croissance économique en agriculture doivent être l'augmentation de l'investissement privé et l'accroissement de la productivité. Ces deux facteurs devraient produire l'augmentation des exportations et créer une production nationale concurrentielle avec les produits importés. L'État cherche à promouvoir la création

⁶⁹ MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU. Lineamientos de política agraria para el Perú 2006 <http://www.minag.gob.pe/linea3.shtml>

d'organisations d'agriculteurs, en développant des « chaînes productives ». La chaîne productive est définie comme étant un ensemble d'agents économiques qui prennent part directement à la production, à la transformation et au transport d'un produit agricole. On cherche à favoriser ainsi l'accès au financement et à améliorer la commercialisation en profitant du principe de l'économie d'échelle.

Si on parle du financement agricole, en 1992 le principal agent de l'État, le « *Banco Agrario* », (la Banque Agricole) fait faillite. Jusqu'en 2001, il n'existait aucune source de financement étatique. Cette année là, on a créé « *Agrobanco* » avec un capital initial de 30 millions US. Selon le consortium OFIAGRO⁷⁰, le financement agricole principal est fourni par le secteur privé tant formel qu'informel et le montant s'élève à 800 millions US approximativement, distribués en parts égales dans chaque secteur. Les taux d'intérêt atteignent généralement une valeur de 15 à 30% dans le système formel et 40% dans le système informel. L'État, dépendant de la condition des finances publiques et de la dynamique de la politique interne, soutient parfois les producteurs locaux en leurs fournissant de la machinerie et des semences.

3.6 Le traité de libre-échange des Amériques

Ce traité, appelé aussi TLC, a été signé en avril 2006, dans le sillage de la politique des États-Unis pour les Amériques. Il est clair que la libéralisation des échanges modifiera de manière substantielle les échanges entre le Pérou et les États-Unis. Selon

⁷⁰ CONSORCIO OFIAGRO- SNV. Proyecto para el mejoramiento de la competitividad en la cadena del café en la comunidad andina. Diagnóstico de la cadena de café en Perú. Quito, 27 de mayo 2003. http://www.minag.gob.pe/dgpa1/ARCHIVOS/cafe_doc2.pdf

GRADE (2006)⁷¹, les résultats obtenus par d'autres pays comme le Chili ou le Mexique montrent que le traité est une importante source de croissance pour l'agriculture d'exportation et pour l'économie en général. On est en droit d'espérer que cette croissance produira de plus grands revenus et plus d'emplois. Toutefois, il est normal de penser que les effets ne seront pas égaux dans tous les secteurs. Il y aura des gagnants et des perdants et ce ne seront pas tous les Péruviens qui auront la chance de profiter de cet important moteur de croissance. Dans le secteur agricole⁷², face aux subventions accordées par le gouvernement des États-Unis à ses agriculteurs, le gouvernement péruvien a approuvé un programme de compensations qui peut varier entre 150 et 240 millions US, pour les cinq années prochaines, à raison de 30 à 60 millions US par an, cherchant ainsi à compenser les producteurs nationaux de blé, de maïs et de coton qui pourraient être touchés par ce traité.

Les exportateurs de fruits et légumes⁷³ soutiennent que le traité de libre-échange avec les États-Unis est nécessaire pour le pays et favorable dans quelques aspects et inévitable dans d'autres, puisque la plupart des marchés mondiaux sont déjà surapprovisionnés. Les exportateurs affirment que l'agriculture péruvienne a besoin davantage d'investissements, de technologie, d'une meilleure gestion et d'une commercialisation efficace. Ils préconisent aussi des mesures dans le domaine du crédit. De plus, on doit augmenter la flexibilité du travail et favoriser la concentration des parcelles (disparition des petits et des micros producteurs). Le pays devra aussi se

⁷¹ GRADE. Grupo de Análisis para el Desarrollo. Vulnerabilidad de los hogares peruanos ante el TLC. Abril 2006. N° 10. <http://www.grade.org.pe/boletin/10/boletin10.pdf>

⁷² MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU www.minag.gob.pe

⁷³ ROBLES, Fausto. El agro peruano un reto para el nuevo gobierno. Centro de altos estudios nacionales. Prompex – Perú. www.prompex.gob.pe/prompex/documents/agro/2006/agro_peruano.pdf

spécialiser dans des produits d'exportation selon les variations climatiques et biologiques énormes que possède son territoire, en favorisant l'exportation de produits frais, exotiques et de haute qualité.

Le revers de la médaille : les organisations de petits producteurs et de producteurs pour le marché interne⁷⁴ disent que seulement 1% des terres exploitées du pays profiteront du traité de libre-échange et qu'il sera nécessaire de créer des fonds de compensation avec des ressources suffisantes. Il serait aussi nécessaire d'établir des programmes de reconversion économique. De plus, ils demandent la remise des dettes contractées auprès du système financier et la réduction des impôts. Quant à eux, les exportateurs agricoles répondent que sur ce 1% des terres avantagées, le traité de préférences douanières des pays Andins, qui a précédé le TLC a créé 1,8 milliard US en revenus et 600 000 postes de travail durant les trois dernières années. Puisque le TLC est un fait inévitable, l'État devrait orienter sa stratégie pour alléger les impacts et favoriser la reconversion économique. Il n'existe aucun programme sérieux à ce sujet. En outre, il faut souligner qu'environ 30% des aliments consommés au Pérou proviennent de l'importation. Ceci est dû à la politique étatique de profiter des prix des aliments subventionnés internationalement au détriment du producteur local.

Nous pensons que les exportations agricoles ne sont pas ce qu'il y a de plus recommandable. Prenons comme exemple l'asperge, un des chefs de file de l'exportation agricole péruvienne. L'auteur possède une expérience de sept ans dans la culture de ce

⁷⁴CEPES Centro peruano de estudios sociales
http://www.cepes.org.pe/conveagro/documentos_conveagro.shtml

légume et l'analyse se concentre sur les conditions de travail des ouvriers. Dans ce secteur, il n'existe presque pas de petits agriculteurs. Les propriétaires de terres consacrées à cette activité appartiennent aux classes moyenne et supérieure de la société péruvienne. L'exportation d'asperges donne du travail à plus de 50 mille personnes, à 200 mille lors de la pleine saison de récolte. La culture de l'asperge est typiquement régionale parce qu'elle s'effectue seulement sur la côte du pays. Environ 70% des travailleurs de ce secteur gagnent le salaire minimum, 140 US par mois, sur une base de travail hebdomadaire de 48 heures. Pendant les mois de production accrue, les travailleurs ont la possibilité de travailler jusqu'à 60 ou 70 heures par semaine (ceci est une exception) ce qui leur permet alors d'atteindre des revenus de 180 à 300 US par mois. De plus, quelques compagnies offrent aux travailleurs un accès à des assurances collectives, à un fonds de retraite privé et à des vacances payées. Ces conditions de travail peuvent être comparées à celles créées par le commerce équitable.

3.7 La culture de la coca et le trafic de drogues

L'information du Bureau des Nations Unies contre la Drogue et l'Infraction (*Oficina de las Naciones Unidas contra las Droga y el Delito*, en espagnol) ONUDD)⁷⁵ sert d'outil pour cette partie du travail. Selon ce bureau, on estimait qu'au Pérou, en 2004, on trouvait 33% de la culture mondiale de coca (*Erytroxylum coca*). De plus, au Pérou, on produit aussi du pavot (*Papaver somniferum*) et de la marijuana (*Cannabis*

⁷⁵ OFICINA DE LAS NACIONES UNIDAS CONTRA LA DROGA Y EL DELITO. Monitoreo de cultivos de coca. Junio 2005 <http://www.onudd.org.pe/>

sativa). On estime que la surface de culture de la coca couvrait 50 300 hectares et que la production atteignait approximativement 110 000 tonnes de feuilles de coca (il y a une décennie, la surface de coca au Pérou était de 70 mille hectares additionnels). La production totale de feuilles de coca représente 204 millions US au Pérou. Les provinces de La Convención et de Lares sont les provinces où se trouvent les coopératives du commerce équitable en étude. Ce sont aussi des zones productrices de coca « légale », où l'État péruvien a essayé de conjuguer les traditions andines avec la problématique moderne de la production de drogues. Ces zones sont les seules où la culture de coca est réglementée, bien qu'une grande partie de la production soit destinée aussi au trafic de drogues. Ces provinces produisent 25% de la production de coca du Pérou, la surface cultivée est d'environ 13 mille hectares et la parcelle moyenne allouée par les agriculteurs à cette culture est petite, environ deux hectares. Le rendement de la feuille de coca dans cette zone est d'approximativement 1,45 tonne par hectare .

En 2003, l'État, par l'intermédiaire de l'Entreprise Nationale de la Coca (ENACO), a acheté entre 2 500 et 3 500 tonnes de feuilles de coca (2% de la production nationale) à un prix de 1,4 US/kilogramme. La coca « légale » est utilisée par l'industrie pharmaceutique au Pérou et en Bolivie. La coca est aussi consommée sous forme de tisane. On n'estime que la consommation traditionnelle de feuilles de coca par les indigènes à près de 9 000 tonnes par an. Ces chiffres nous prouvent que plus de 90% des feuilles de coca produits au Pérou sont destinées au trafic des drogues. Sur le marché illégal, le prix moyen pour la feuille est 2,8 US par kilogramme. Avec ces données, nous estimons qu'un hectare de coca produit des revenus bruts de 2 030 US par hectare si elle

est commercialisée sur le marché légal et double à 4 060 US sur le marché du trafic de drogues. Nous ne connaissons pas les coûts de production de cette activité. Cependant, ces chiffres peuvent expliquer la raison de l'existence de la production de drogues au Pérou. Nous nous demandons si la culture du café est une alternative face aux activités illégales.

Au Pérou, la coca est produite dans 47 districts appartenant à huit régions administratives. Le rapport de l'ONUDD cite une évaluation effectuée en 2000 par le Fonds de Coopération pour le Développement Social (FONCODES) du Pérou. L'information dit que de ces 47 districts cités, 46 d'entre eux étaient considérés comme des districts pauvres, très pauvres ou extrêmement pauvres. Par ailleurs, l'État péruvien a créé des programmes de répression de la production de drogues ainsi que des programmes de développement alternatif, basés sur la substitution de cultures, comme le café. Celui-ci est considéré comme le principal substitut de la coca. D'un autre côté, il faut remarquer que la coca est génératrice de revenus et d'emploi dans les zones marginales. Ces revenus donc sont très difficiles à remplacer ou à compenser car dans ces zones le développement des communautés est minimal et la présence de l'État quasi nulle.

Selon Potestá et Sanz⁷⁶, en 2006, le Pérou « exporte » plus de 190 tonnes de cocaïne par an. Au niveau mondial, les mafias internationales du trafic de drogues gèrent le chiffre impressionnant de 322 milliards US, dont 71 milliards proviendraient du trafic

⁷⁶ POTEŠTA, O et F. SANZ. 2006 « La falta de recursos y la lucha contra el narcotráfico ». El Comercio. Lima. <http://www.elcomerciope.com.pe/>

de la cocaïne. La cocaïne provenant du Pérou équivaut au tiers de cette somme. En 2005, dans sa lutte contre le trafic de drogues, l'État péruvien a dépensé environ 140 millions US pour combattre cette activité. La plus grande partie de cet argent provient de la coopération internationale. De plus, le problème du trafic de drogues a servi d'outil de négociation commerciale entre les pays Andins, les États-Unis et la Communauté européenne. On a cherché à obtenir une diminution des droits de douane pour les produits provenant de la Communauté Andine, en suivant une logique qui dit que si l'on augmentait le commerce légal entre les pays, plus de développement économique se produirait, ce qui abaisserait la dépendance face au trafic de drogues. Finalement, il est important de noter que la production massive de coca et de cocaïne contribue à la détérioration environnementale de l'Amazonie et à la corruption, à cause des revenus du trafic de drogues.

En conclusion, parlons de la contradiction que vit le pays. D'un côté, l'économie péruvienne affiche des indicateurs positifs. Le pays jouit de stabilité et possède des réserves internationales. Les exportations enregistrent des records et le risque pour l'investisseur y est l'un des plus faibles en Amérique latine⁷⁷. Mais, d'autre part, le nombre de personnes qui quittent le pays chaque année est alarmant. Bien qu'il n'existe pas de statistiques proprement dites à ce sujet, la Direction Nationale des Migrations indique qu'en 2005, le solde migratoire (bilan d'entrées et sorties des Péruviens du territoire national) était négatif. On établit à 425 192 le nombre des Péruviens sortant sans

⁷⁷ PROINVERSION. Agencia de promoción de la inversión en Perú. Fundamentos de la economía peruana. http://www.proinversion.gob.pe/pqinvertir/razones/cont_1.htm

perspective du retour au pays. En 2004, ce chiffre était de 397 778 ⁷⁸ personnes. Il faut reconnaître que le Pérou est l'un des pays de l'hémisphère sud ayant le plus haut taux d'émigration au monde. Finalement, en 2003, les immigrants péruviens ont envoyé 1,295 milliard. US en devises étrangères au pays⁷⁹.

⁷⁸ DIRECCION GENERAL DE MIGRACIONES PERU. Estadísticas <http://digemin.gob.pe>.

⁷⁹ PONTIFICIA UNIVERSIDAD CATOLICA DEL PERU Centro de negocios CENTRUM Remesas y desarrollo económico. http://centrum.pucp.edu.pe/centrumaldia/set2004_a4.htm

CHAPITRE 4

LE CAFÉ

Dans ce chapitre nous examinons la production de cette matière première tant au niveau mondial que dans le contexte national péruvien. Nous mettrons l'accent sur commercialisation internationale du café et sur la chaîne péruvienne du café.

4.1 Information générale

Le café est la seconde matière première en importance par son commerce après le pétrole. Selon ICO ⁸⁰ (Organisation International du Café, ICO selon son sigle en anglais), on estime à 25 millions le nombre des personnes que vivent de cette culture, toutes dans le Tiers Monde. La surface cultivée atteint 11 millions d'hectares. Le café est produit dans plus de 60 pays, dans des régions tropicales et subtropicales de la planète entre 0 et 2 000 mètres d'altitude. Plus de 70% des producteurs de café sont de petits agriculteurs (moins de dix hectares).

La production de café se divise deux grands types.

Cafés doux : *Coffea arabica* (considérés d'une plus grande qualité)

Cafés de type robusta : *Coffea canephora* (utilisée pour les cafés solubles).

⁸⁰ ORGANISATION MONDIALE DU CAFÉ <http://www.ico.org>

En 2005, les principaux pays producteurs étaient le Brésil (31% de la production), la Colombie et le Vietnam (11 et 10 % de la production mondiale). Les États-Unis, la France, et l'Allemagne sont les plus grands consommateurs. Le Pérou figure comme le huitième pays producteur de café au monde avec une proportion qui varie entre 2 et 3 % de la production mondiale. Le café est le produit principal d'exportation pour quelques pays comme l'Éthiopie ou le Rwanda⁸¹, où il constitue plus de la moitié du total des exportations nationales. Les données sur la production du café sont extraites de l'annuaire 2004/2005 d'ICO⁸². Selon cet annuaire, la production de café a été de 112,6 millions de sacs. La consommation mondiale de café a été estimée 114,7 millions de sacs. Les stocks de café étaient estimés en 23 millions de sacs pour la même période; 96% de ce stock est concentré dans les pays importateurs de café.

4.2 Le commerce du café et la crise internationale

Le commerce de cette matière première était régi par ICO entre 1963 et 1989, institution parrainée par les Nations Unies, regroupant les pays producteurs et consommateurs de café. La stratégie du contrôle du marché se faisait par l'attribution de quotas d'exportation aux pays producteurs membres. Actuellement, les prix du café sont fixés à la bourse de New York pour les cafés de type « arabica » et à la bourse de Londres pour ceux de type « robusta ». En 2001, on a établi un nouvel accord sur la commercialisation, mais il n'a pas le même poids qu'avant. Plusieurs pays ne tiennent pas compte des quotas d'exportation. Cet accord fut signé par 44 pays producteurs et 30 pays

⁸¹ POULIQUEN, Katell. (2003) Le commerce équitable. Pour une consommation respectueuse des Droits de l'homme et de l'environnement. p. 64

⁸²ACUERDO INTERNACIONAL DEL CAFE <http://dev.ico.org/documents/review6f.pdf>

consommateurs. Ils regroupent 97% de la production mondiale et 80% de la consommation mondiale. Le Pérou ne fait pas partie de cet accord.

Selon Oxfam⁸³ (2002), l'objectif des accords du café, était de maintenir un prix relativement haut et stable, dans une bande de prix de 1,20 à 1,40 US la livre. Les pays devaient s'engager à ne pas dépasser leurs quotes-parts d'exportation pour éviter la chute des prix. Cependant, si les prix montaient au-dessus du seuil supérieur, les pays producteurs pouvaient dépasser leurs quotas d'exportation pour satisfaire l'augmentation de la demande. Une fois passée la crise, un nouvel accord a été établi. Les accords sur le commerce du café ont été interrompus quand la production du Brésil et celle de la Colombie ont été affectées par les sécheresses, les gels ou les inondations. Malheureusement, en 1989, les États-Unis se sont retirés de la convention en désaccord avec « les limitations au libre commerce international » qu'imposait cette institution⁸⁴. Après 15 années, les États-Unis sont retournés à l'Accord en 2004.

Au facteur déjà connu d'instabilité dans la production des deux géants producteurs, on a ajouté un nouvel élément d'instabilité sur le marché. L'arrivée d'un nouvel exportateur massif de café, le Vietnam. Les exportations de ce pays sont passées de 67 mille sacs de café en 1983, à 1,16 million de sacs en 1990 et à 13,34 millions de sacs en 2004⁸⁵. Cette situation a été notée par Greenfield (2001) et Waridel (2005) : ils nous expliquent que le gouvernement du Vietnam a développé une politique agricole

⁸³ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. TYPOGraphics E.I.R.L. p. 16 – 21.

⁸⁴ WARIDEL, Laure. (2005) « Acheter c'est voter. Le cas du café » p.21.

⁸⁵ ORGANISATION MONDIALE DU CAFE Statistique de production et d'exportation des pays membres <http://www.ico.org/asp/display1.asp>

orientée vers l'exportation dans le but de payer sa dette externe. Cette politique a reçu l'appui de la Banque mondiale, dans le cadre de la réforme néo-libérale recommandée aux États⁸⁶.

Mais pire encore, le marché du café s'est transformé en un produit financier auprès des bourses de valeurs internationales. Au jeu traditionnel de l'offre et de la demande il faut ajouter maintenant les spéculations des investisseurs du monde. La hausse du prix du café qui s'est produite entre les années 1994 et 1997 s'explique en grande partie par les spéculations sur les marchés financiers. Ceci n'affecte pas grandement les compagnies multinationales parce qu'elles se servent des marchés « dérivés », qui leur permet d'anticiper le prix à payer pour la matière première (Oxfam⁸⁷, 2002).

On peut dire que la crise du café a commencé en 1989, suivie d'une période de hausse entre les années 1994 et 1997. Depuis ce temps, le prix s'est effondré jusqu'à atteindre le point le plus bas entre les années 2001 et 2002. La crise de surproduction, créée par l'irruption vietnamienne et par le non-contrôle des autres producteurs, a provoqué l'accumulation de stocks de café, qui ont atteint le chiffre de 40 millions de sacs durant l'année 2002, c'est-à-dire, 45% de la consommation mondiale. Cette crise a été qualifiée par le président de la « *Junta Nacional del Café* » péruvienne comme : « la pire

⁸⁶ GREENFIELD Gerard : Vietnam and the world coffee crisis.
<http://www.cb3rob.net/erijn89/ARCH2/msg00037.html>

WARIDEL, Laure. (2005) « Acheter c'est voter. Le cas du café » p. 21.

⁸⁷ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. TYPOGraphics E.I.R.L p. 17- 18.

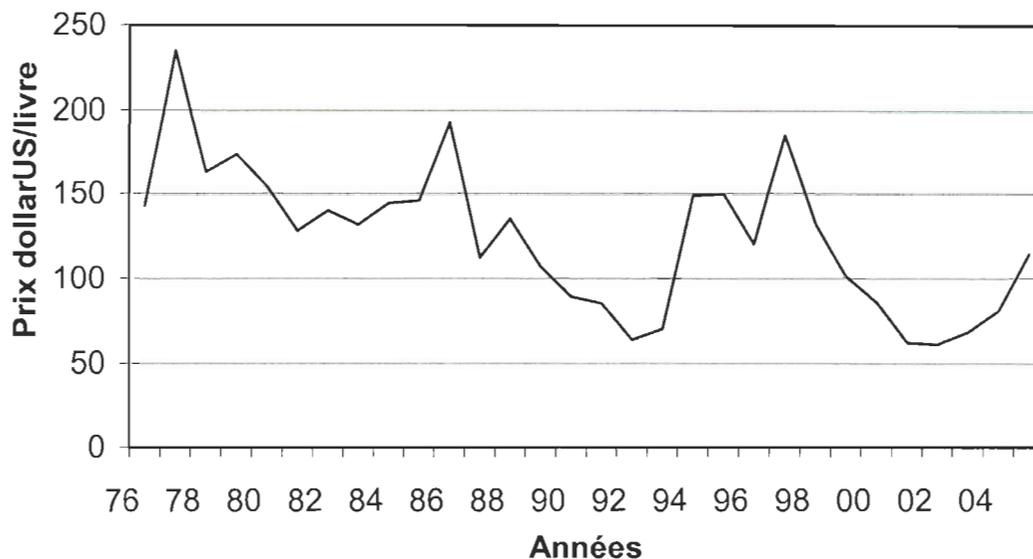
crise des 100 dernières années »⁸⁸. Cette affirmation ne paraît pas exagérée. Durant les 30 dernières années, la livre de café arabica⁸⁹, dénomination « autres doux » a atteint son prix le plus élevé des 30 dernières années en 1977, il y a 29 ans, à 2,34 US la livre. Le prix plus faible fut enregistré en 2002, à 0,61 US/livre. Durant les 10 dernières années les prix du café ont atteint un prix maximal de 1,85 US la livre en 1997 pour tomber à 0,61 US en 2002. Les prix cités constituent des moyennes annuelles, le prix plus bas enregistré en bourse a été de 0.45 US/livre, en juillet 2002. Durant les années récentes, le prix du café a atteint 0,80 US en 2004 et 1,14 US en 2005. Le graphique N° 1 montre les variations des prix du café. En outre, ces prix doivent être analysés en tenant compte de la dévaluation du dollar américain. Ainsi, nous pourrions dire que les prix payés pour le café sont encore plus bas.

⁸⁸ Ibidem, p. 56.

⁸⁹ MINISTERIO DE PLANIFICACION NACIONAL Y POLITICA ECONOMICA (MIDEPLAN) COSTA RICA. System d'indicateurs sur le développement soutenable (SIDES)
<http://www.mideplan.go.cr/sides/economico/09-01.htm>

Les prix du café dans ce travail correspondent à la dénomination de « autres doux », correspondant à la dénomination des cafés péruviens.

Graphique 1 : Variation des prix du café 1976-2005⁹⁰



Source : Ministère de planification nationale et de politique économique. Costa Rica.

Organisation internationale du café

Si nous parlons du commerce au détail⁹¹, dans la décennie des années 80, ce commerce atteignait approximativement 30 milliards US par an. De ce montant, les pays producteurs obtenaient entre 9 et 10 milliards par an, c'est-à-dire un tiers du total. Durant

⁹⁰ MINISTERIO DE PLANIFICACION NACIONAL Y POLITICA ECONOMICA (MIDEPLAN) COSTA RICA. Système d'indicateurs sur le développement soutenable (SIDES) <http://www.mideplan.go.cr/sides/economico/09-01.htm>

ORGANISATION MONDIALE DU CAFÉ <http://www.ico.org>

⁹¹ ORGANISATION MONDIALE DU CAFÉ <http://www.ico.org>

les dernières années, les revenus de l'exportation du café ont été de 12 milliards US en 1997 pour tomber à seulement à 5,5 milliards US en 2002. Ceux-ci ont augmenté jusqu'à 9 milliards US en 2004. Pendant la décennie des années 90 les ventes au détail du café ont monté de 30 à 70 milliards US. Actuellement les pays producteurs reçoivent autour de 12% du revenu créé par la vente du café. Cette information prouve que la plupart de la valeur générée par le commerce international du café reste dans les pays développés.

Selon Oxfam (2002)⁹², l'industrie du café est plongée dans un processus radical de changement. On est passé d'un marché réglementé, dans lequel les gouvernements jouaient un rôle actif, à un système dominé par le libre marché. Grâce à ces changements les multinationales du café peuvent acheter la matière première à des prix plus bas. Les pays producteurs ont suivi des stratégies différentes pour assurer leur position sur le marché. Le Brésil s'est beaucoup amélioré au niveau de la technologie et continue à augmenter sa participation sur le marché. Tandis que la stratégie du Vietnam consiste à produire du café « bon marché » grâce à une main-d'œuvre peu coûteuse. La Colombie est parvenue à donner à son café une personnalité propre, identifiée avec sa marque nationale « Juan Valdez », mais qui a beaucoup souffert de la chute des prix.

Le café est principalement exporté comme matière première, très peu comme produit fini. En 2001, 94% du café exporté était non transformé. Seulement la Colombie et le Brésil exportaient d'importants volumes de produits transformés. Dans le cas de l'industrie contrôlée par les compagnies multinationales, il existe deux variations. Le café soluble, où seulement Nestlé transforme la matière première dans les pays producteurs en

⁹² OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. p 16 – 37.

laissant « un peu » de la valeur dans les économies locales. Du côté des cafés broyés, les mélanges de café sont des « marques enregistrées » des torréfacteurs. Les multinationales n'effectuent pas la transformation dans les pays du Sud prétextant la perte de qualité du produit. Les nouvelles technologies d'emballage permettraient d'éliminer cet obstacle. Il faut dire aussi que les produits transformés par les pays producteurs ne sont pas bien acceptés dans les marchés du Nord, sauf quelques exceptions.

Oxfam affirme aussi que la modernisation de l'industrie s'avère défavorable pour les producteurs. Les nouvelles technologies de traitement du café maximisent l'utilisation de la matière première et permettent maintenant l'utilisation de cafés de moindre qualité lesquels peuvent dissimuler la saveur. Les compagnies multinationales du café cherchent à réduire leurs coûts et à augmenter leurs profits en conquérant de nouvelles parts du marché. Une partie de cette stratégie est l'élimination de l'exportateur local dans les pays producteurs. Ainsi ils peuvent directement négocier avec les producteurs locaux par des filiales qui opèrent dans les pays producteurs. Nestlé, par exemple, déclare qu'elle achète directement le café des petits producteurs (1,5 million de sacs en 2001). Soulignons que les multinationales n'investissent pas dans les plantations du Tiers Monde. On connaît le cas de Nestlé qui finance des programmes de recherche et développement de nouveaux champs de production de café « robusta » dans des pays voisins du Vietnam, comme la Thaïlande et le Laos⁹³. Ceci lui assurera un approvisionnement dans le futur.

⁹³ GREENFIELD Gerard. Vietnam and the word coffee crisis
<http://www.cb3rob.net/erijn89/ARCH2/msg00037.html>

4.3 Le café au Pérou

La production de café au Pérou a commencé au XIX^{ème} siècle, quand la région amazonienne⁹⁴ fut colonisée par les immigrants venus, soit des régions andines du pays, soit de la côte péruvienne ou de l'étranger. Le processus de migration vers l'Amazonie a été favorisé par l'État péruvien, comme une manière d'affirmer sa souveraineté dans la région, mais cette colonisation était caractérisée par le manque d'investissement en infrastructures et le manque de planification. Ce processus a créé souvent des problèmes de cohabitation avec les natifs de l'Amazonie, problème qui a été résolu en donnant des titres de propriété à des colons comme aux communautés autochtones.

Les zones productrices de café ont commencé par être des régions d'agriculture diversifiée, mais l'accroissement dans la demande internationale pour le café et le cacao les ont transformées en économies fortement dépendantes des marchés internationaux. Quand les prix internationaux d'une matière première s'élèvent, ceci provoque un « boom » dans l'agriculture locale. On connaît les cas de « booms » du caoutchouc, du café, du cacao, du rocoyer « *achiote*, en espagnol », de la coca. Lorsque les conditions internationales deviennent défavorables, l'économie régionale se voit fortement déprimée.

Du côté de la surface cultivée, en 2003⁹⁵ le café était produit par plus de 130 mille familles sur une surface de plus de 235 mille hectares (1,8 hectares/famille) (voir tableau 1). Des statistiques plus récentes parlent maintenant de 270 mille hectares

⁹⁴ Cependant, le café est aussi cultivé sur la côte nord du pays.

⁹⁵ MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU Cultivos de importancia nacional. Café. http://www.minag.gob.pe/agricola/cafe_ficha.shtml

cultivés et 150 mille familles productrices. D'autres institutions comme la « *Junta Nacional del café* »⁹⁶ fournissent des chiffres supérieurs, 310 mille hectares ensemencés, plus de 200 mille producteurs et 2 millions de personnes vivant de la culture, et l'année 2006 produira une récolte record, de 4,8 millions de quintaux. Nous présentons des données différentes pour souligner le manque d'une source statistique fiable. En 1990 la surface ensemencée de café était de seulement 163 mille hectares. Par ailleurs, disons que le café est un important générateur d'emploi⁹⁷. On estime qu'un hectare de café a besoin d'au moins 120 jours de travail par année et qu'en 2002 cette culture avait créé 106 mille emplois permanents au niveau rural, sans tenir compte des postes de travail temporaires et ceux créés par l'industrie, le transport et le commerce.

La culture du café est développée tant du côté oriental que du côté occidental de la cordillère des Andes, entre 800 et 2 000 mètres d'altitude, en zones où les précipitations varient entre 800 mm et 2 500 mm par année. Ces conditions permettent d'obtenir du café de bonne qualité. Dans le pays, cette activité est effectuée dans 14 régions administratives, dans 210 districts. La distribution de ces zones cultivées figure au tableau 1. Le Pérou est spécialisé dans la production de cafés de type « arabica ». Les principales variétés de café ensemencées sont la variété « *tipica* » (70% du total), « *bourbon* », « *caturra* », « *pache* » et « *catimor* ».

⁹⁶ Junta Nacional del café (2006) El cafetalero. Año 6. N° 19.

⁹⁷ CONSORCIO OFIAGRO - SNV. Proyecto para el mejoramiento de la competitividad en la cadena del café en la Comunidad Andina. Diagnóstico de la cadena de café en Perú. Quito, 27 de mayo 2003. http://www.minag.gob.pe/dgpa1/ARCHIVOS/cafe_doc2.pdf

Tableau 1

PRODUCTION DU CAFÉ AU PÉROU - 2003

Région	Nombre des producteurs	Surface (ha)	Production (quintaux)	Productivité (quintaux/ha)
Nord-ouest	11824	7362	54956	11,33
Nord-est	175899	103911	1818587	17,94
Centre	29200	57503	919500	15,95
Sud-est Cuzco	21323	52732	667239	12,65
Autres Sud-est	11717	14473	225696	15,25
Total	130563	235981	3685978	15,62

Source : Ministère de l'agriculture Pérou⁹⁸

⁹⁸ MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU http://www.minag.gob.pe/agricola/cafe_ficha.shtml

Le niveau de technologie appliqué à la production de café est considéré comme bas⁹⁹; environ 70% des producteurs ne font que récolter le café. Il s'agit d'agriculteurs dont les propriétés atteignent entre 0,5 et 5 hectares, avec des rendements moyens de 10 quintaux/hectare. Ensuite, 28% des producteurs utilisent des techniques de production considérées comme technologies intermédiaires : il s'agit de plantations d'une taille entre 5 et 50 hectares qui obtiennent un rendement de 35 quintaux/hectare en moyenne. Seulement 2% des producteurs appliquent des technologies considérées avancées. Il s'agit de propriétés entre 100 et 200 hectares avec des rendements de 60 quintaux/hectare.

Pendant les années 70 et 80, 70% des producteurs de café étaient associés en coopératives (220 institutions¹⁰⁰). Ces organisations ont fait face à plusieurs obstacles : corruption de fonctionnaires, attaques du « Sentier lumineux ». La crise nationale de 1990 a finalement détruit le système. Beaucoup de coopératives ont fait faillite lors de la fermeture de la banque agricole en 1992. Présentement, au Pérou, le secteur relatif au café souffre du manque d'institutions regroupant les producteurs¹⁰¹. Seulement 30 % des producteurs sont groupés en coopératives ou dans un autre type d'association.

Avec la stabilisation du pays, après 1994, une réorganisation du système coopératif s'est produite. On a donné priorité à des critères de rentabilité. Les coopératives survivantes ont cherché à se spécialiser dans la commercialisation. En

⁹⁹ CASTAÑEDA PARRAGA, Enrique (2004) « Bases potenciales. De la chacra diversificada y amigable con el medio ambiente ».

¹⁰⁰ CONSORCIO OFIAGRO - SNV. Proyecto para el mejoramiento de la competitividad en la cadena del café en la comunidad andina. Diagnostico de la cadena de café en Perú. Quito, 27 de mayo 2003. http://www.minag.gob.pe/dgpa1/ARCHIVOS/cafe_doc2.pdf

¹⁰¹ MINISTERIO DE AGRICULTURA Cultivos de importancia nacional . Café. http://www.minag.gob.pe/agricola/cafe_ficha.shtml

passant d'acheteurs de café à exportatrices directes. On a créé des départements techniques pour fournir de l'aide aux producteurs, voulant se spécialiser dans l'agriculture biologique. D'un autre côté, on a cherché à souligner la qualité du produit. Quelques coopératives ont profité aussi de la coopération internationale (USAID, GTZ, PNUFID) ; et des programmes de substitution de la coca. D'autres programmes internationaux ayant profité à ces institutions sont ceux du café cultivé sous couvert forestier et du commerce équitable¹⁰². Actuellement les coopératives productrices de café, environ 50 entreprises, exportent directement entre 10 et 15 % de la production nationale.

La chaîne péruvienne du café ¹⁰³ est formée de différentes associations de producteurs, comme la « *Junta Nacional del Café* » (JNC) (regroupant 35 000 producteurs et plus de 250 organisations), l'Association de Producteurs de Cafés Spéciaux (*Asociación de Productores de Cafés Especiales*, APECAFE, en espagnol), (regroupant 18 000 producteurs). Il faut remarquer que plusieurs organisations de producteurs évitent le nom de coopérative, en raison de la réputation de corruption de ce système au Pérou.

D'un autre côté, la partie la plus faible de la chaîne n'est pas l'agriculteur, mais les travailleurs saisonniers, qui récoltent le café entre avril et juillet. Il s'agit d'agriculteurs sans terre ou très pauvres des régions des Andes. Ils reçoivent des salaires entre 2 et 3,5 US par jour. Du côté commercial, les grandes compagnies exportatrices ont créé la

¹⁰² LLONA, Mariana; SAITO, Ingrid; RUIZ, Raúl (2005) Sabor a café : Una experiencia de desarrollo con pequeños productores cafetaleros de la selva central. p. 21- 23.

¹⁰³ MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU. Diagnóstico de la cadena productiva 2003. <http://www.portalagrario.gob.pe:8080/webopa/POgpa/foro/5foro/cafe01.pdf>

Chambre Péruvienne du Café (*Cámara Peruana del Café CPC*, en espagnol). Quelques entreprises agissent comme représentants locaux des multinationales. Les quatre entreprises principales de la distribution mondiale opèrent au Pérou, en achetant directement près de 40% de la récolte. D'autres entreprises produisent pour le marché des « cafés spéciaux ». Il existe aussi de petits exportateurs n'appartenant pas à la Chambre péruvienne du café et finalement, il y a aussi un grand nombre d'intermédiaires locaux, qui se chargent de collecter le café, surtout celui produit dans les régions éloignées. Ils sont ceux que la littérature appelle « coyotes », au Pérou on les connaît aussi comme « *grillos* » (cricquets). On peut dire que la production de café au Pérou fait face aux problèmes de la petite et micro production et de la petite et micro commercialisation. Le produit récolté n'est pas toujours uniforme et la qualité se perd à cause du mauvais traitement. La micro commercialisation ne permet pas de profiter des économies d'échelle. Malgré ces problèmes, le Ministère de l'agriculture ¹⁰⁴ indique qu'en 1990 les producteurs ne recevaient qu'approximativement 33% de la valeur totale de l'exportation du café. En 2001, ce chiffre a atteint près de 50% de la valeur d'exportation, principalement à cause des exportations directes des coopératives et d'autres institutions.

Par ailleurs, selon Castañeda (2003) ¹⁰⁵ les petits producteurs de café obtiennent 80% de leurs revenus par la vente du café, 10% par la vente d'autres cultures et 10% du travail temporaire. De même, des études sociales effectuées par CEPES (Centre Péruvien d'Études Sociales) et qui sont citées par Castañeda montrent que les aliments consommés par une famille productrice de café proviennent à 70% du marché et à 30% de leurs

¹⁰⁴ MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU http://www.minag.gob.pe/agricola/cafe_precios.shtml

¹⁰⁵ CASTAÑEDA PARRAGA, Enrique (2004) « Bases potenciales. De la chacra diversificada y amigable con el medio ambiente » p.23.

propres terres. La production d'aliments pour le marché local ou national a été laissée de côté parce qu'elle est généralement moins rentable, ce qui a provoqué une pénurie dans la production alimentaire locale.

En 2005, le Pérou a exporté 3,06 millions de quintaux de café pour une valeur de 306 millions US. On espère qu'en 2006, ce chiffre augmentera à plus de 4 millions de quintaux et 400 millions US¹⁰⁶. Castañeda (2004)¹⁰⁷ explique que pendant la crise du café (1997 à 2004) les exportations du Pérou ont augmenté en volume de 63,63%, passant de 1,93 millions de sacs de café à 3,35 millions, mais en même temps les recettes des exportations sont tombées de 44,25%, de 400 à 240 millions US. Pour sa part, la *Junta Nacional del Café*¹⁰⁸ estime à plus de 400 millions US, les pertes subies par les agriculteurs péruviens pendant la crise du café (1997-2004).

Du côté des exportations de cafés spéciaux, la même source affirme qu'en 1996 ceux-ci constituaient moins de 1%, soit seulement 16 mille quintaux. En 2004, les cafés spéciaux ont représenté plus de 16% du total (un demi-million de quintaux), si l'on met ensemble les cafés gourmets, biologiques, cultivés sous couvert forestier et du commerce équitable. La valeur totale de ces exportations était de 52 millions US. De ceux-ci, le café biologique était le plus élevé (33 millions US), suivis du café « commerce équitable » (13 millions US) et du café gourmet (2 millions US). L'auteur fait aussi

¹⁰⁶ JUNTA NACIONAL DEL CAFE (2006) El cafetalero. Año 6. N° 19.

¹⁰⁷ CASTAÑEDA PARRAGA, Enrique (2004) « Bases potenciales. De la chacra diversificada y amigable con el medio ambiente » p. 19.

¹⁰⁸ JUNTA NACIONAL DEL CAFE Y CEPES. CENTRO PERUANO DE ESTUDIOS SOCIALES http://www.cepes.org.pe/cendoc/Jnc%20final/00principal/Estadisticas/crisis_del_cafe_archivos/frame.htm

remarquer que comme conséquence de la crise les prix des cafés spéciaux sont tombés en moyenne de 203 US/quintal en 1997 à 76 US en 2003. Durant cette année, les prix des cafés péruviens étaient : café biologique 78 US/quintal, café cultivé sous couvert forestier 76, café gourmet 110, café commun moyen national 55 US/quintal. Seul le prix du café commerce équitable (126 US/quintal) est resté inchangé en raison de sa particularité d'offrir des prix minimaux aux agriculteurs. Le revenu additionnel produit par le commerce équitable atteint de 5 à 7 millions US.

La « *Junta Nacional del Café* » et CEPES¹⁰⁹, indiquent aussi que produire un quintal de café sous technologie traditionnelle représente un coût de 64,50 US, ceci considérant une valeur de main-d'œuvre de 4,60 US/jour, salaire minimal au Pérou. Dans le cas du café biologique, le maintien d'un hectare coûte environ 1000 US/année sans considérer les frais d'installation. Si on ajoute les coûts de l'installation, les coûts d'un quintal de café biologique sont d'environ 80 US/quintal. Dans le café, la main-d'œuvre constitue plus de 50% du coût de production. De son côté, le président de la Chambre péruvienne du café, en entrevue pour ce travail, affirme que les coûts de production du café traditionnel sont d'environ 45 US/quintal. Ces différences entre diverses sources sont expliquées par les différences de productivité entre les régions, l'efficacité des canaux de commercialisation, les coûts de transport et de la main-d'œuvre. Le président de la Chambre Péruvienne du Café (CPC) nous fait remarquer que malgré la chute des prix enregistrés, la production péruvienne a montré une tendance croissante et que les variations dans la production nationale sont dues plus à des facteurs climatiques qu'à des

¹⁰⁹ Ibidem.

http://www.cepes.org.pe/cendoc/Jnc%20final/00principal/Estadisticas/crisis_del_cafe_archivos/frame.htm

variations de prix et que la production péruvienne augmentera en raison de ses bas coûts de production.

Finalement, depuis le début de ce mémoire, nous n'avons pas trouvé une seule référence indiquant que l'État péruvien aurait accordé des compensations, des subventions ou un refinancement de dettes aux agriculteurs péruviens pour les aider à faire face à la crise internationale. Bien sûr, il existe des projets à petit budget pour favoriser la culture du café; on retrouve aussi des fonds pour la substitution de la coca, en provenance de la coopération internationale, mais on ne retrouve aucun type de subvention ou de compensation. Selon Oxfam ¹¹⁰ (2002), quelques pays comme la Colombie, le Costa Rica ou la Thaïlande ont investi de dizaines de millions de US pour aider leurs producteurs nationaux en fixant des prix minimaux ou en fournissant des crédits d'urgence. Au Pérou rien de cela n'a été fait.

¹¹⁰ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. p.13.

CHAPITRE 5

LE COMMERCE ÉQUITABLE

Dans ce chapitre, pour mieux comprendre le mouvement équitable, nous présentons certaines définitions existantes du mouvement et les critères que suivent ses institutions. Nous discuterons de l'ampleur atteinte par cette activité et nous présenterons aussi des études d'impact de cette coopération réalisées dans trois communautés de l'Amérique latine.

5.1 Définition et principes du commerce équitable

Il n'existe pas de définition unique de ce mouvement. Dans ce travail, nous présentons deux définitions qui nous semblent pertinentes.

Le réseau FINE¹¹¹ a établi en 2001 une définition qui est acceptée par la plupart des acteurs du mouvement.

Le commerce équitable est un partenariat commercial, basé sur le dialogue, le respect et transparence; dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Le commerce équitable contribue au développement durable en offrant aux producteurs de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, spécialement les producteurs des pays du Sud de la planète.

Les organisations du Commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à supporter les producteurs, à sensibiliser l'opinion

¹¹¹ FINE. C'est un réseau international regroupant 4 organisations du commerce équitable. FLO (Fair trade labelling organisation) ITAF, (International fair trade federation) NEWS (Network world's shops) et EFTA (European fair trade federation). Source : Max Havelaar Le commerce équitable en Belgique <http://www.maxhavelaar.com/fr/webimages/3.02.%20Commerce%20%E9quitable%20en%20Belgique%20FR%20version%20courte.pdf>

publique et mener campagne en faveur d'un changement dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel.

De son côté, la Fédération internationale de commerce équitable (IFAT en anglais) définit et énonce les objectifs de cette activité, dans un document de 10 articles intitulé « Charte des Acteurs du Commerce Équitable », document qui remonte à l'année 1989. Nous transcrivons le premier article et présentons une synthèse des 9 restants.

Article 1 ¹¹²

Traiter avec les pays en voie de développement en tenant compte de l'atmosphère économique, sociale et écologique des producteurs marginaux. Adopter des termes d'échange basés sur l'équité : Prix justes et salaires justes. Les structures, les pratiques ou les attitudes non fondées sur l'équité seront identifiées et seront condamnées.

Les autres 9 articles montrent les principes qui doivent guider le commerce équitable.

- transparence dans tout le circuit commercial ;
- aspects éthiques à suivre : l'équité, l'efficacité et une rémunération décente, « juste » ;
- assurer des conditions de travail saines et stables, répondant aux règlements locaux et à ceux de l'OIT ;
- rejeter toute forme de discrimination ;
- respect de la personne : le développement doit promouvoir l'amélioration de la qualité de vie de l'individu ;
- combattre toute forme de travail forcé et d'exploitation infantile ;

¹¹² LECOMTE, Tristan (2005) Le pari du commerce équitable. Mondialisation et développement durable. p 106-107. Le texte complet, p. 346-348.

- respecter l'environnement ;
- conserver l'identité culturelle des producteurs ;
- instruire et sensibiliser les consommateurs des pays du Nord concernant des formes de production et d'investissements plus éthiques.

Dans la pratique, cette activité établit certains critères de base, qui se traduisent par une série d'exigences et d'offres, que nous présentons comme suit :

- groupement démocratique des producteurs, en donnant une place privilégiée aux coopératives ;
- commerce direct entre la coopérative et l'association de commerce équitable, établissement d'un compromis commercial à long terme ;
- prix « juste », un prix supérieur aux prix du marché international, permettant de couvrir les coûts de production et assurer que les producteurs puissent vivre de leur travail ;
- financement pour les producteurs ; (dans le cas du café) FLO l'établit à 60% du montant prévu à exporter. Grâce à ce financement on évite que les producteurs s'endettent auprès de la banque locale ou auprès des systèmes informels de financement ;
- formes de production qui respectent l'environnement : généralement les coopératives qui pratiquent le commerce équitable disposent aussi de certification d'agriculture biologique, certification « cultivé sous couvert forestier », etc.

- un pourcentage des revenus du commerce équitable doit être investi dans le développement local, les infrastructures de santé, l'éducation, le transport, etc.

5.2 Origines et institutions du commerce équitable

Cette forme de commerce a pour antécédents les oeuvres de charité de type commercial menées à bien par des associations religieuses tant aux États-Unis qu'en Europe, durant les années 40, 50 et 60, où on vendait de façon directe, des articles produits par des communautés locales défavorisées ou ceux provenant d'anciens territoires coloniaux. Le commerce équitable naît au cours des années 70¹¹³,¹¹⁴. Ayant comme base fondamentale la revendication « commerce, non aide ! » « *Trade, not aid !* » (*en anglais*), proclamée en 1964, à Genève, en Suisse, par les représentants des pays du Sud lors de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). En 1969, en Europe apparaissent les premiers magasins spécialisés dans la vente de produits « commerce équitable ». En 1973, aux Pays-Bas s'est effectuée la première importation de café pour la vente sous le système « commerce équitable », avec du café provenant du Guatemala.

¹¹³ MAGASINS DU MONDE http://www.mdm.ch/rubrique.php3?id_rubrique=11

¹¹⁴ POULIQUEN, Katell (2003) Le commerce équitable. Pour une consommation respectueuse des Droits de l'homme et de l'environnement. p. 23.

Aux Pays-Bas aussi, en 1988 ¹¹⁵ apparaît le premier « *label* » du commerce équitable, sous la dénomination Max Havelaar. Ce fait représente un important changement de la conceptualisation de l'activité. Auparavant, ce mouvement était identifié avec un magasin de commerce alternatif. En cherchant à élargir la distribution de produits équitables à la distribution de masse (de grands magasins), les produits « commerce équitable » sont maintenant identifiés par une étiquette, « *label* », qui garantit l'« authenticité » de ce produit. Le premier produit commercialisé sous cette modalité a été le café, ensuite d'autres produits agricoles ont suivi. Le commerce équitable existe aussi pour l'artisanat, ainsi que pour quelques produits manufacturés et quelques services, comme le tourisme. Le mouvement s'est étendu à d'autres activités d'exportation du Tiers Monde. Il est tellement répandu qu'on peut maintenant acquérir des diamants et autres pierres précieuses selon le même procédé¹¹⁶.

En 1989^{117, 118} la Fédération Internationale de Commerce Alternatif (IFAT *International Federation Alternative Trade*, en anglais) est créée sous la forme d'un réseau d'institutions de différente nature : des importateurs, des ONG, des magasins de distribution, des coopératives productrices. En 2005, IFAT réunissait 280 organisations réparties dans 62 pays. En 1990, l'EFTA, Association Européenne de Commerce Équitable (*European Fair Trade Association*, en anglais) est créée et regroupe douze centrales d'importation réparties dans neuf pays.

¹¹⁵ ROOZEN Nico et Frans van der HOFF (2002) « L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar » p. 99 – 124.

¹¹⁶ ROSKIN, Gary (2006) *Playing fair*. JCK; mayo 2006; 177, 5.

¹¹⁷ ARTISANS DU MONDE <http://www.artisansdumonde.org/organisations-commerce-equitable.htm>

¹¹⁸ IFAT International federation alternative commerce. Fairtrade in Europe 2005. Facts and figures on fair trade in 25 europeans countries. <http://www.ifat.org/downloads/marketing/FairTradeinEurope2005.pdf>

En 1994, apparaît le réseau NEWS (*Network Worldshops*), regroupant « les Magasins du monde » se consacrant à la vente au détail de produits équitables dans 13 pays en Europe. En 1997, naît FLO (*Fair Trade Labelling Organisation*) qui regroupe les trois institutions existantes qui réalisent la certification « commerce équitable » : Max Havelaar, Transfair et Fairtrade. Il existe des organismes de certification dans 17 pays qui opèrent sous l'une de ces trois marques enregistrées. Le seul organisme certificateur dans le Tiers Monde est « *Comercio Justo de México* ». Au Canada, il existe Transfair Canada. En 1998 est créé le réseau FINE, qui regroupe FLO, IFAT, NEWS et EFTA.

Du côté des initiatives du Tiers Monde, nous soulignons la création de CLAC¹¹⁹, Coordinateur Latino-américain de Commerce Équitable en 1996 (*Coordinadora Latinoamericana de Comercio Justo*, en espagnol). Cette institution cherche à intégrer les associations de « petits producteurs » de commerce équitable dans la région. Elle est affiliée à ITAF et travaille selon le schéma de FLO mais rejette la certification accordée aux grandes plantations. Elle demande aussi en outre la réorganisation de FLO, dans des aspects comme la mission de l'institution, la gouvernance et le refus de réduire les “ prix justes ”¹²⁰.

Finalement, en décembre 2005, la compagnie Nestlé a annoncé l'apparition de sa ligne de produits « commerce équitable » sur le marché de la Grande-Bretagne certifié

¹¹⁹ BON CAFE Programa de comercio justo España. Sumario 2005
http://www.boncafe.org/cat/Campanya%20e1%20bon%20cafe_archivos/pdf/boncafe13.pdf#search=%22clac%20origen%20comercio%20justo%22

¹²⁰ FLO Centroamérica http://www.flocentroamerica.net/flo/spa/noticias/news_4.htm

par Fair trade foundation, la filiale britannique de certification FLO¹²¹. À l'intérieur du commerce équitable prennent part d'autres transnationaux comme Starbucks, Procter et Gamble, Sara Lee, Dunkin Donuts sur le marché américain¹²² et Mac Donald en Suisse¹²³.

5.3 Le commerce équitable en 2005

FLO montre, dans son rapport annuel 2005,¹²⁴ qu'au Canada les ventes au détail de produits « commerce équitable » ont atteint 34,8 millions US, une croissance de 99% par rapport à 2004. De même, plus de 160 licences d'importation ont été accordées à différentes organisations. Pour sa part, Transfair USA¹²⁵ affirme qu'aux États-Unis, les ventes au détail de café équitable ont atteint le chiffre de 499 millions US, dans un marché global de plus de 22 milliards US (2,2% du marché). Au cours de cette même période, aux États-Unis on répertoriait 358 entreprises de torréfaction et 59 importatrices de café « commerce équitable ». Le volume de café certifié atteint 20 241 tonnes (440 mille quintaux) dont 58% sous la certification biologique. Ce café provenait de 87 coopératives (370 077 producteurs) de 19 pays, dont 14 coopératives péruviennes (23 566 producteurs). Le principal fournisseur du café commerce équitable des États-Unis en

¹²¹ ARTISANS DU MONDE <http://www.artisansdumonde.org/actualite/communiqu9dec2005.htm>

¹²² WARIDEL, Laure. (2005) « Acheter c'est voter. Le cas du café », édition Éco société. Montréal. p. 121.

¹²³ MAX HAVELAAR Changer les pratiques du commerce mondial : le cas Mac Donald en Suisse <http://www.maxhavelaarfrance.org/ressources/cp-mac-do.htm>

¹²⁴ FLO Fairtrade labelling organisation. Fairtrade standars for coffee. <http://www.fairtrade.net/sites/support/support.html>

¹²⁵ Transfair USA Datos sobre el comercio justo en los EE. UU. 2005 www.transfairusa.org/pdfs/2005FTAImSpanish3.17.06.pdf

2005 fut le Pérou avec 22% du total. La valeur additionnelle payée par le café certifié en relation au café conventionnel était de 14,2 millions US.

En 2004, on a certifié au monde 26 212 tonnes de café (570 mille quintaux) et la valeur additionnelle payée aux coopératives pour ce café a été de plus de 26 millions US. Cette différence, par rapport à 2005, est due au fait que le prix international moyen du café était de 0,76 US/livre en 2004 et 1,07 en 2005. À mesure que le prix du café regagne son ancienne valeur, les revenus additionnels attribuables au commerce équitable diminuent. Le rapport précise qu'en 2005, dans le monde, on a certifié 38 333 tonnes de café correspondant à 0,59 % de la production mondiale. Du côté de la croissance des ventes, le segment de marché que représente le café commerce équitable montre encore une tendance de forte croissance, de 35 % en 2005, et de 2 598% en 1999.

En Europe, ITAF ¹²⁶ mentionne dans son rapport annuel que la valeur des ventes au détail de tout le système du commerce équitable de 25 pays européens s'est élevée à 660 millions d'euros, montrant un taux de croissance de 154% par rapport à l'année 2000. En même temps, le rapport affirme qu'il existe 200 organisations d'importateurs de produits « commerce équitable ». Plus de mille employés permanents travaillent dans cette activité et ils sont soutenus par plus de 100 000 travailleurs bénévoles. Par rapport au café, il indique que les quotas des marchés nationaux sont encore assez faibles, à l'exception de la Grande-Bretagne où le quota atteint 20%. Il est important de souligner

¹²⁶ IFAT International federation alternative trade. Fairtrade in Europe 2005. Facts and figures on fair trade in 25 Europeans countries. <http://www.ifat.org/downloads/marketing/FairTradeinEurope2005.pdf>

qu'aux Pays-Bas, la part du marché du commerce équitable était de 2,7% en 2001¹²⁷. Après 13 ans, suite au lancement de Max Havelaar, les données pour l'an 2005 n'étaient pas disponibles dans le rapport d'ITAF. Dans le reste de l'Europe, la part du marché est encore plus petite. Le café représente entre 50 et 70 % du total du commerce équitable en Europe. Le segment de marché le plus important gagné par le commerce équitable est celui des bananes en Suisse, où il atteint 47%. La consommation européenne par habitant de produits commerce équitable est de 1,51 euro/habitant.

Pour établir l'importance du commerce équitable dans le contexte des échanges mondiaux nous pouvons citer T. Lecomte (2005)¹²⁸ : « De nos jours, le commerce équitable représente seulement 0,008% du commerce international (selon les données correspondant à l'année 2003). Il représente 350 millions d'euros, contre 4 000 milliards d'euros du commerce international. Ces parties de marché ne sont pas encore véritablement significatives ».

5.4 Le café commerce équitable

Le café constitue le produit le plus important du mouvement. Des auteurs comme L. Waridel (2005)¹²⁹ ou Oxfam international (2002)¹³⁰ nous parlent des bas revenus

¹²⁷ ROOZEN Nico et Frans van der HOFF (2002) « L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar » p. 122 – 123.

¹²⁸ LECOMTE, Tristan (2005) Le pari du commerce équitable. Mondialisation et développement durable. 348p.

¹²⁹ WARIDEL, Laure. (2005) « Acheter c'est voter. Le cas du café » p. 19, 62.

¹³⁰ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. TYPOGraphics E.I.R.L. Lima 56p.

pour les petits producteurs de café. Les revenus des petits producteurs peuvent être quantifiés à moins de 1 200 US/année/famille.

De plus, dans le circuit commercial « traditionnel » il existe une distribution extrêmement asymétrique de la valeur finale payée pour le café, si l'on considère l'argent que reçoit le producteur. Une étude effectuée par Oxfam en 2001, en Ouganda, avec des cafés de type « robusta » destinés à la fabrication de cafés solubles s'est avérée très révélatrice. Dans le circuit commercial analysé par Oxfam¹³¹, le prix d'un kilogramme de café soluble sur le marché anglais se vend au détail 26,40 US. De ce total, 0,53 % est le revenu perçu par le producteur qui vend le café non dépulvé, 0,03% du total est le revenu des intermédiaires locaux qui séparent le grain du café de la pulpe et qui apportent le café à l'exportateur. Une tranche de 0,72% correspond au revenu de l'exportateur local qui doit classer, emballer, payer les impôts et transporter le café au port. Une part de 0,02 % correspond aux coûts du transport maritime ainsi qu'aux assurances. Ensuite, 4,2% du prix final revient à l'importateur en Grande-Bretagne. En cette partie du commerce s'effectue un rajustement du poids du café qui a souffert des diminutions durant le transport. Finalement, 93,8 % de la valeur reste entre les mains des compagnies industrielles et du commerce au détail.

Dans le cas de cafés du type « arabica » qui sont consommés principalement comme cafés broyés, l'association Max Havelaar¹³² constate que sous le système du

¹³¹ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. p. 24.

¹³² MAX HAVELAAR Le label de Max Havelaar, une dynamique de développement.
<http://www.maxhavelaarfrance.org/sitssi/ssi/rapport/rapportmaxhavelaar.pdf>

commerce traditionnel le petit producteur reçoit en moyenne 10% de la valeur payée par le consommateur sur les marchés du Nord, 2% reste aux intermédiaires locaux, 3% couvre le coût de l'exportation et la part de 85% restant sert aux coûts d'importation, de torréfaction et de distribution. Sous le système du commerce équitable, Max Havelaar affirme que 21% de la valeur de vente payée par le consommateur est remis à l'agriculteur, 2% aux coopératives, un autre 2% couvre le coût de l'exportation, Max Havelaar reste avec 2% et la tranche restante de 73% correspond aux frais d'importation, de torréfaction et de distribution. En synthèse, 75% reste dans le pays consommateur contre 25% dans le pays producteur.

Tous les auteurs consultés sur le commerce équitable (Oxfam 2002, Pouliquen 2003, Lecomte 2005, Waridel 2005) affirment que le marché de la distribution du café dans le monde est contrôlé par 4 entreprises multinationales. La compagnie suisse Nestlé et les compagnies Altria (anciennement Kraft), Procter&Gamble et Sara Lee des États-Unis. Ces entreprises contrôlent plus de 50% de la distribution du café. On les accuse de profiter de leur position dominante pour faire baisser les prix, en plus de retirer des revenus excessifs par rapport aux revenus des producteurs. Les grandes chaînes de vente au détail, comme Walmart ou Métro, sont aussi accusées de travailler pour faire baisser les prix et augmenter ainsi leurs bénéfices. Oxfam¹³³ cite comme exemple Nestlé, confirmant que cette compagnie obtient un pourcentage d'au moins 30% de profits dans la catégorie des cafés solubles. Ces bénéfices sont encore plus grands sur les marchés

¹³³ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. p. 26

anglais et japonais. Le bénéfice dans d'autres industries alimentaires varie entre 10 et 15 %.

La stratégie proposée par le commerce équitable pour aider aux petits producteurs est le « prix juste » et « la négociation directe » avec les importateurs. FLO¹³⁴ indique que le prix minimal pour le café « arabica » provenant de l'Amérique du Sud doit être 1,19 US/livre, 1,21 pour le café l'Amérique centrale et du Mexique. À cela, on peut ajouter une prime pour le développement de 0,05 US par livre. Si le café a une certification biologique on payera 0,15 US additionnels par livre.

L'autre stratégie du commerce équitable cherche à éliminer des acteurs de la chaîne commerciale. Les réseaux locaux de commerçants du Tiers Monde, les exportateurs nationaux et l'intermédiation à la bourse des matières premières sont laissés de côté. Dans les pays acheteurs, il reste des parties de la chaîne commerciale traditionnelle : les importateurs, les torréfacteurs, les distributeurs et les détaillants. Dans certains cas, les entreprises du commerce équitable agissent en intégrant la chaîne comme importateur, torréfacteur et distributeur.

Un problème important qu'affronte ce mouvement, c'est que la demande est loin d'être aussi importante que l'offre. De cette manière, plusieurs coopératives ayant la certification doivent vendre une importante proportion de leurs récoltes sur les marchés

¹³⁴ FLO Fairtrade labelling organisation. Fairtrade standards for coffee.
<http://www.fairtrade.net/sites/support/support.html>
<http://www.fairtrade.net/pdf/sp/english/Coffee%20SP%20Dec%2005%20EN.pdf>

traditionnels. Pareillement, selon Pouliquen¹³⁵ (2003), FLO reçoit 500 demandes d'adhésion par an provenant d'associations du Sud, de celles-ci seulement entre 20 et 30 pourront être acceptées. Les autres devront attendre l'accroissement du marché. Autre problème important, soulevé par Fridell (2005)¹³⁶ : le prix du commerce équitable représente une valeur historique très basse si on le compare au prix du café. Le « prix juste » atteint un niveau plus bas que le prix international enregistré entre les années 1976 - 1988¹³⁷. En 1989, lorsque l'accord international du café fut brisé, les prix se sont effondrés. Alors, le commerce équitable est devenu attrayant pour les producteurs. Entre 1994 et 1998, le prix international a aussi eu, durant la plus grande partie de cette période, une valeur plus élevée que le prix équitable. En 2006, pendant 2 mois on a enregistré des prix supérieurs. Fridell considère que le « prix juste » représente un prix minimal, fortement influencé par les conditions du marché international.

5.5 Quelques expériences du commerce équitable

Il existe quelques travaux sur les impacts du commerce équitable dans les pays de l'Amérique latine. Certains proviennent des thèses doctorales des universités des États-Unis ou de celles du Canada. D'autres travaux sont produits par les promoteurs eux-mêmes. Nous en présentons ici, trois exemples.

¹³⁵ POULIQUEN, Katell (2003) Le commerce équitable. Pour une consommation respectueuse des Droits de l'homme et de l'environnement. p. 120.

¹³⁶ FRIDELL, Gavine (2005) Fair trade in a unfair world. The prospects and limitations of justice coffee, south and north. York university. Toronto. p. 271- 274.

¹³⁷ Sistema de Indicadores sobre Desarrollo Sostenible (SIDES)
Ministerio de Planificación Nacional y Política Económica (MIDEPLAN) Costa Rica
<http://www.mideplan.go.cr/sides/economico/09-01.htm>

5.5.1 L'expérience d'UCIRI au Mexique

L'Union des Communautés Autochtones de la Région de l'Isthme, UCIRI (*Unión de Comunidades Indígenas de la Región del Istmo*, en espagnol) est une organisation de producteurs d'Oaxaca, au Mexique. Le travail effectué avec eux, par le religieux néerlandais Frans van der Hoff et son compatriote Nico Roozen a mené à la création du « *label* » Max Havelaar en 1988. L'expérience est qualifiée de succès, de telle sorte qu'il existe des déclarations comme celle de T. Lecomte (2003) ¹³⁸.

UCIRI est une coopérative modèle en terme de développement économique, social et environnemental : où on effectue la construction d'écoles, d'un système public de transport, où s'intensifient et se diversifient les cultures, où il existe un changement à succès vers l'agriculture biologique ... pour 3 000 producteurs de la région.

L'expérience commence en 1981 avec l'évaluation de la problématique faite par des paysans et des coopérants. Il est important de spécifier qu'en 1982, Frans van der Hoff estime que les producteurs dans la région recevaient des revenus d'approximativement 220 US par an, soit 0,80 US par jour¹³⁹. Les premiers efforts d'UCIRI ont été de regrouper les producteurs pour vendre directement leur café aux exportateurs de café, en éliminant les intermédiaires locaux de la chaîne commerciale. En 1986 les paysans se sont transformés en exportateurs directs de café. En même temps, ils ont réussi à installer une petite usine de classification et une machine de torréfaction

¹³⁸ LECOMTE, Tristan (2005) Le pari du commerce équitable. Mondialisation et développement durable. 370p.

¹³⁹ ROOZEN Nico et Frans van der HOFF (2002) « L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar ». p. 76, 105.

dans la coopérative. En 1988, le café de cette coopérative a servi au début du « *label* » commerce équitable de Max Havelaar. Pour ce qui est de la quantité de terre cultivée par chaque agriculteur, on n'a pas une référence précise. Celle-ci est variable, mais moins de 5 hectares. De plus, on n'a pas de données sur la productivité.

À partir de 1999, la coopérative a entrepris des projets de diversification économique tant agricoles que textiles. Le projet axe sur les textiles a dû fermer ses portes, n'étant pas compétitif face à la production asiatique. UCIRI est parvenu à exporter 100 % de son café sous la certification commerce équitable, soit approximativement 1 000 tonnes par an, (en moyen sept quintaux de café par associé). En 2001, les producteurs d'UCIRI ont exporté pour un montant de 3,3 millions US, c'est-à-dire, approximativement 1 400 US par producteur. Selon Frans van der Hoff ¹⁴⁰ le revenu quotidien d'un agriculteur de café était de 1,60 US en 2001. Selon les récoltes, ce revenu peut augmenter jusqu'à 2 US. Selon Fridell ¹⁴¹ (2005), qui cite Frans van der Hoff, durant cette même année 2001, 150 membres de la coopérative UCIRI ont dû chercher du travail hors de leurs terres afin de pouvoir subsister. Les revenus des producteurs d'UCIRI sont passés de 220 dollars en 1982 à 730 dollars en 2001¹⁴².

¹⁴⁰ VAN DER HOFF, Francesco. 2001 L'aventure du commerce équitable. Dans, Commerce équitable et café. Rébellion ou nécessaire évolution? Actes du colloque organisé par le Cercle de l'art du café. Sous la direction de BLANC, J.P. , BRÉAUD, O. et P. MASSIA (2003) L'Harmattan. Paris. p. 45 – 50.

¹⁴¹ FRIDELL, Gavine (2005) Fair trade in a unfair world. The prospects and limitations of justice coffee, south and north. York university. Toronto. p. 272 – 273.

¹⁴² ROOZEN Nico et Frans van der HOFF (2002) « L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar » p. 271.

5.5.2. Le cas de l'Unión Majomut du Chiapas, au Mexique ¹⁴³

L'Unión Majomut est une organisation d'environ de 1 500 producteurs profitant du commerce équitable depuis 1993, ayant parvenu à vendre 100% de sa production au commerce équitable Max Havelaar- Pays-Bas en 2001. Les producteurs obtiennent 80% de leurs recettes de la vente du café. La production totale de l'Union est seulement de 10 200 quintaux, chaque partenaire apporte un maximum de 15 quintaux. Parmi les bénéfices atteints par les agriculteurs nous pouvons citer :

- la stabilité des prix payés aux producteurs, un meilleur prix payé ;
- un plus grand revenu par producteur : 1 720 US pour 15 quintaux de café certifié « biologique » et « commerce équitable » en même temps, face à 550 US payés sur le marché local pour la même quantité. Malheureusement, on ne connaît pas les coûts de production du café dans la zone, ni la taille de l'exploitation de chaque agriculteur ;
- donner des cours de qualification en agriculture biologique et en exploitations agricoles communales et construire un magasin local et de petites usines de transformation du café.

Par ailleurs, soulignons que le salaire minimal au Mexique est d'environ 3,3 US/jour¹⁴⁴. En faisant la comparaison, nous pouvons présenter le salaire que reçoivent les

¹⁴³ PEREZGROVAS, V. y E. CERVANTES, T. Evaluación de los beneficios actuales y el potencial para el combate de la pobreza de la participación en redes de comercio justo de café en La Unión Majomut. 2002. <http://www.colostate.edu/Depts/Sociology/FairTradeResearchGroup/doc/Majomutreportfinal.pdf>

travailleurs des «*maquiladoras*» du Nord mexicain. Ces centres de montage d'articles électroniques profitent d'une main-d'œuvre abondante et peu qualifiée, bon marché et dont les conditions de travail sont décrites comme très dures. D'après Martha Ojeda¹⁴⁵, directrice de la Coalition de Justice dans les «*Maquiladoras* », le salaire minimal officiel de ces travailleurs est de 4,20 US par jour, en 2003. Elle estime que la majorité des employés des «*maquiladoras* » gagnent ce salaire. Selon Bacon (2006)¹⁴⁶, lors d'une entrevue, la présidente du Comité ouvrier de la frontière, une institution qui représente les travailleurs des états de Chihuahua, Tamaulipas et Coahuila, lui a mentionné en entrevue que le salaire hebdomadaire d'un travailleur d'un «*maquiladora* » est de 45 US. L'information sur le revenu des travailleurs des «*maquiladoras* » est assez variée. D'autres auteurs disent que ces travailleurs gagnent un peu plus d'un dollar américain par heure, soit 8 – 10 dollars par jour^{147,148}. Il est normal qu'il existe des variations entre les salaires dans cette activité, à cause de la diversité de tâches à effectuer, mais ces salaires sont reconnus comme étant très faibles.

Si nous comparons la valeur des salaires payés dans les «*maquiladoras* » et les revenus des agriculteurs du commerce équitable il est clair que les premiers retirent des

¹⁴⁴ ROOZEN Nico et Frans van der HOFF (2002) « L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar ». p. 97, 198.

¹⁴⁵ BACON, David. New America Media. Tratado de Libre Comercio – Una década devastadora para los trabajadores. Pacific News Service, Análisis, Nov 25, 2003.

http://news.ncmonline.com/news/view_article.html?article_id=5d3ac0086536412ca31c0e5cbd04c01d

¹⁴⁶ BACON, David 2006. Glocal. México: Las condiciones de trabajo en las maquiladoras empeoraron desde el TLCAN. <http://www.glocal.info/iepala/global/fichas/ficha.php?id=1914&entidad=Noticias>

¹⁴⁷ MILLMAN, Joel. Group pushes to maquiladoras to raise pay – Rising cost of living in Mexico prompts drive by shareholders. Wall street journal. New york. 28 avril 2001. p. 12.

¹⁴⁸ VELAZQUEZ, Luis, Nora MUNGUÍA, María NAVARRETE y Andrea Zavala. An overview of sustainability practices at the maquiladora industry in Mexico. Industrial and systems engineering department. University of Sonora, Hermosillo, México. Management of environmental quality. Bradford : 2006. Vol. 17, N° 4; p. 478.

revenus supérieurs. Avant de conclure à la supériorité du premier système sur le deuxième, il faudrait approfondir l'analyse sur les conditions de travail des deux systèmes. En même temps, une comparaison adéquate doit tenir compte du coût de la vie dans les secteurs ruraux du Mexique et dans les villes industrielles. Aussi, il est surprenant que le mouvement de commerce équitable dénonce dans sa publicité l'ordre imposé par les entreprises transnationales, mais de son côté, il ne quantifie pas clairement les revenus des producteurs « équitables ». C'est une information que les consommateurs ignorent et qu'ils sont en droit de savoir.

5.5.3. Les producteurs de café dans les « Yungas » de la Bolivie ¹⁴⁹

Il existe deux études d'impact du commerce équitable, effectuées par C. Chauveau et C. Eberhart (2002) et J. Loueil (2005) de l'association française « agronomes et vétérinaires sans frontières ». La zone de production étudiée est située dans les provinces d'Yungas Nord, Yungas Sud et Caranavi dans le département de La Paz, en Bolivie. Il s'agit d'une association de producteurs de 4 000 membres approximativement. Chaque producteur de café possède en moyenne une terre de 4 hectares, certifiée par Max Havelaar - France. Voici les principales conclusions de l'étude d'impact :

- Les agriculteurs qui ont vendu 80% de leur café au commerce équitable ont atteint un revenu familial de 3 619 US/an, ceux qui en ont vendu 70% ont obtenu 2 105 US/an, ceux qui en ont vendu 30% ont obtenu 732 US/an

¹⁴⁹ CHAVEAU C. , C. EBERHART et J. LOUEIL. Synthèse de l'étude d'impact du commerce équitable sur les organisations et familles paysannes et leurs territoires dans la filière café des Yungas de Bolivie. <http://www.maxhavelaarfrance.org/QCE6/doc/synthese%20VF-MHF.pdf>

et ceux qui ne prennent pas part au commerce équitable ont eu un revenu de 640/an US pour leur café ;

- Indicateurs socioéconomiques : niveau de survie familiale de 812 US/an et le niveau de vie base de 1 791 US/famille /an ;
- Les effets du commerce équitable sont plus perceptibles lorsqu'il y a des chutes dans les prix internationaux. Le commerce équitable sert alors aux agriculteurs à se libérer du risque de la variation des prix ;
- Dans les zones où existe la culture légale de la feuille de coca, l'effet du commerce équitable est moins important. Les effets du commerce équitable dépendent du contexte où on effectue la coopération ;
- Finalement, la Bolivie étant un petit exportateur de café, les organisations profitant du commerce équitable réunissent près de 25% des producteurs. L'effet du « prix juste » a servi comme promoteur du prix du café sur le marché local. Soulignons aussi que la Bolivie produit 18 fois moins de café que le Pérou et 77 fois moins que la Colombie¹⁵⁰.

5.6. La consommation équitable conçue comme outil pour le développement

Vous trouverez ici quelques références sur le commerce équitable montrant la manière dont il est conçu selon les instances politiques des pays du Nord et le message que le mouvement envoie aux consommateurs. Par exemple, le Parlement européen a déclaré dans une résolution du 4 juillet 1998 que : « En considérant que le commerce équitable s'est révélé être un des instruments des plus efficaces pour promouvoir le

¹⁵⁰ ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ Rétrospective 2004-2005
<http://dev.ico.org/documents/review6f.pdf>

développement, le Parlement européen réaffirme que le commerce équitable doit faire partie intégrante de la politique de développement de l'Union européenne »¹⁵¹ .

Pour sa part, l'organisation « Equiterre »¹⁵² mentionne sur son site web, en faisant sa publicité pour la consommation de produits « commerce équitable », que le café équitable est distribué en Europe dans plus de 35 mille points de vente, sous 130 marques différentes. Elle ajoute que les parlements européen, suisse, néerlandais, britannique, allemand et belge et celui de la Colombie Britannique consomment du café commerce équitable. De plus, afin d'augmenter cette forme d'aide, Equiterre demande que les produits « commerce équitable » soient exonérés de droits de douane et d'impôts¹⁵³. Un autre exemple, Philippe Galinou¹⁵⁴ (2003), président de Max Havelaar France, mentionne :

Il faut parler de développement équitable plus que de commerce équitable, imposer aux acteurs économiques classiques de nouveaux interlocuteurs qui représentent les classes les plus marginales et qui, jusqu'à ce moment, étaient exclus du marché mondial. L'accroissement des recettes ou des salaires, suivi de garanties dans les prix et de meilleures conditions de travail, procurent de l'argent générateur d'auto-développement. Il ne s'agit pas de subventionner mais de reconnaître dans les termes d'un contrat commercial, la qualité du travail des personnes impliquées. C'est une mise en question explicite d'un système commercial basé sur la traite, ..., sur la spéculation et sur le pouvoir des plus forts ou des mieux informés.

¹⁵¹ MAX HAVELAAR FRANCE D'un commerce mondial inégal.

http://www.maxhavelaarfrance.org/documents/rapport_annuel_2001_max_havelaar.pdf

¹⁵² EQUITERRE <http://www.equiterre.org/equitable/informer/cafes2.php>

¹⁵³ WARIDEL, Laure Le commerce équitable pour humaniser l'économie. En Actes du Colloque international francophonie et développement durable. Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012. Dakar Senegal 2002. http://www.iepf.org/docs/publication/ActesColl_Dakar2002.pdf

¹⁵⁴ Extrait du livre de POULIQUEN, Katell (2003) Le commerce équitable. Pour une consommation respectueuse des Droits de l'homme et de l'environnement. p.40-41.

En résumé, face à ces déclarations, nous présentons une déclaration de Pablo Dubois, directeur des opérations de l'Organisation internationale du café faite à Oxfam¹⁵⁵ en 2001. Elle explique clairement le sens du commerce équitable pour le Tiers Monde.

Dans le cas du café, le mouvement du commerce équitable a démontré très clairement que les producteurs du tiers monde peuvent recevoir le double, face aux désastreusement bas prix actuels sans affecter la volonté du consommateur d'acheter un produit de qualité.

¹⁵⁵ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. p. 40.

CHAPITRE 6

LE COMMERCE ÉQUITABLE AU PÉROU

Maintenant, le temps est venu de présenter la coopérative axée sur le commerce équitable. L'information disponible étant plutôt limitée, nous nous baserons sur d'autres études pour mieux comprendre la réalité locale. Dans la région administrative de Cuzco, plus précisément dans les provinces de Calca et de La Convención, on retrouve 23 coopératives productrices de café qui forment COCLA. La recherche s'attardera à la province de La Convención, à cause de plus grande concentration de coopératives.

6.1. La région de Cuzco

Cette région est située dans la partie sud-est du pays et couvre 75 225 km². Elle s'étend sur deux régions naturelles : la région andine et la région amazonienne dans une proportion égale de 50% chacune. La population compte 1 171 503 habitants¹⁵⁶. À Cuzco, on parle espagnol, quechua et d'autres langues indigènes. C'est une région agricole et touristique. Cuzco était le siège principal de la civilisation « Inca ». Actuellement, le tourisme est le moteur économique de la région. Les ruines de Machu Picchu et la vallée Sacrée des Incas reçoivent plus d'un million de visiteurs par an.

L'information statistique disponible n'est pas très actuelle. On dispose seulement des données du recensement de la population de 1993, qui ne représentent plus la situation actuelle. Les données du dernier recensement de la population, datant de 2005,

¹⁵⁶ INEI Perú <http://www.inei.gob.pe/>

ne sont pas encore disponibles. L'information sociale indiquée ici provient de l'Enquête Nationale des Familles (ENAHF) de l'INEI de 2001¹⁵⁷ (dernières données disponibles). Selon cette enquête, le pourcentage de la population vivant dans des conditions de pauvreté était de 75,3%, dont 51,3% correspondent au niveau de pauvreté extrême. Le seuil de pauvreté totale (panier de base) était de 52,1 US/mensuel, par personne. Le seuil de pauvreté extrême (panier alimentaire) était de 31,8 US/mensuel par personne. Le déficit de consommation de base est de 255,7 millions US pour la région. Le déficit de consommation alimentaire était de 89,6 millions US. Le nombre de maisons ayant au moins une nécessité de base non satisfaite est évalué à 58,5%. Le taux de malnutrition chronique des enfants de moins de cinq ans est de 43,2 par 1000, et le taux de mortalité infantile de 84 par 1 000 naissances.

6.1.1. La province de La Convención

Cette province, d'une superficie de 31 062 km² compte une population estimée à 194 395 habitants en 2002¹⁵⁸. Sa capitale est la ville de Quillabamba, qui en langue quechua signifie « la Vallée de la Lune ». Le fleuve Urubamba, affluent de l'Amazone, sillonne cette province. À l'extrémité nord de la province, on trouve le gisement de gaz naturel de Camisea, le troisième le plus important de l'Amérique du Sud. Ce gisement est en production depuis 2004 et pourrait assurer l'indépendance énergétique du pays durant 30 ans. Les impacts de l'exploitation de cette ressource naturelle sur l'économie locale

¹⁵⁷ MINISTERIO DE LA MUJER Y DESARROLLO SOCIAL
<http://www.mimdes.gob.pe/locales/indicadores/cusco3.htm>

¹⁵⁸ INEI PERU <http://www.inei.gob.pe/>

sont encore bas. La région de Cuzco a reçu en 2004 approximativement 86 millions US en redevances de taxes qui sont distribuées entre 13 provinces¹⁵⁹.

Selon l'INEI¹⁶⁰, en 2001, on calculait le prix du panier de base par habitant dans la région rurale de l'Amazonie à 42,1 US par mois. Les limites de pauvreté extrême, c'est-à-dire le prix du panier alimentaire minimum, était de 27,1 US mensuel/par habitant. Pour une famille de 6 personnes (la moyenne dans les régions rurales), le panier de base s'élève à 3 031,2 US/famille/ par an et le panier alimentaire à 1 951,2 US/famille/par an.

6.2. La production de café

Encore une fois, nous faisons face à un manque de statistiques précises. Les dernières données proviennent du recensement agricole de 1994, mais elles ne reflètent plus la réalité. Suite à une rencontre avec le directeur de l'Agence agricole du ministère de l'agriculture nous pouvons affirmer qu'il existe 25 mille producteurs de café dans la province cultivant une surface de plus de 46 mille hectares et obtenant une production d'environ 600 mille quintaux/par an, le rendement moyen étant de 13 quintaux/hectare.

¹⁵⁹ QUILLABAMBA, LA CONVENCION, CUZCO. Los beneficios del gas de Camisea <http://www.laconvencion.com/modules/news/article.php?storyid=18>

¹⁶⁰ INEI PERU <http://www.inei.gob.pe/Encuesta Nacional de Hogares 2001>.

6.2.1. Caractérisation du producteur de café de La Convención

En 2003, le Ministère de l'agriculture¹⁶¹ du Pérou a effectué une étude des caractéristiques de toutes les zones productrices de café du pays. Ce travail nous aide à mieux comprendre la réalité agricole et écologique de la région. Malheureusement ces données ne correspondent pas d'une manière très précise aux agriculteurs des coopératives qui pratiquent le commerce équitable.

Parlons d'abord des conditions agroécologiques de cette zone. On enseme le café à des altitudes variant entre 600 et 1 800 mètres. Ceci crée trois zones de production. Les zones dites de « plage » entre 600 et 900 mètres, les zones d'altitude moyenne entre 900 et 1 200 mètres et les zones de hauteur entre 1 200 et 1 800 mètres. Ces dernières sont les zones de production des cafés de qualité gourmet. Le climat y est subtropical avec une température moyenne de 22,5 °C, 31° C pendant l'été et 14°C durant l'hiver. Les précipitations atteignent 1 600 mm annuellement. Les sols se caractérisent par un pH de 4,4, ce qui provoque des manques dans la disponibilité de nutriments pour les cultures.

Selon l'évaluation de 2003, 70% des plantations se font en zone ombragée. Les plantations dans la province sont anciennes : 56% d'entre elles avaient plus de 15 ans en 2003, 24 % avaient entre 5 et 15 ans et seulement 20% avaient moins de 5 années, ce qui signifie que dans des plantations matures il n'est déjà plus possible d'obtenir des

¹⁶¹ MINISTERIO DE AGRICULTURA PERU. Programa para el desarrollo de la amazonía. Proamazonía. Caracterización de las zonas cafetaleras del Perú. Informe final. Agosto – 2003
<http://www.proamazonia.gob.pe/estudiocafe.shtml>

accroissements de production, d'où la nécessité de procéder à des travaux de rajeunissement de ces plantations. Seulement 40% des agriculteurs pratiquaient un certain type de taille. Ce qui signifie un rajeunissement partiel de la plantation. De plus, 80% des agriculteurs ne fertilisent pas leurs plantations ; seulement 18% le font une fois par an et 2% le font deux fois par an. En ce qui concerne les applications de pesticides, 92% des agriculteurs n'utilisent pas de pesticides contre 8% qui les utilisent une fois par année. Seulement 55% suivent certaines pratiques agricoles de contrôle de maladies et d'insectes.

Concernant les pratiques de conservation des sols, 80% ne prennent aucune mesure et 20% suivent des pratiques telles que l'ensemencement à des courbes de niveau et des cultures de couverture. Les paysans ne disposent pas de beaucoup d'équipements dans leurs parcelles : 95% possèdent des dépulpeurs (pour séparer la pulpe, du grain du café), seulement 10% disposent d'installations de traitement légèrement modernes (séchoirs de grain) et 5% ont des machines à fumigation. En rapport à la manipulation du fruit récolté, 78% des agricultures effectuent un lavage du café qualifié d'irrégulier, 75% pratiquent une fermentation du café sans contrôle, 70% ne contrôlent pas adéquatement le séchage du grain et 98% n'ont pas d'entrepôt pour le produit fini. L'accessibilité au système routier demeure un problème pour les producteurs : 15% ont un accès direct à une voie praticable, 45% doivent utiliser aussi une « *trocha* » (route difficilement praticable) et les 40% restant doivent utiliser aussi des chemins piétonniers (praticables seulement par des êtres humains et des animaux) pour transporter leur café. Quant à la commercialisation, 40% des producteurs l'effectuent par des coopératives, 5% par le

biais d'entreprises de producteurs indépendants et 55% par le biais d'intermédiaires. Pour exporter le café, on doit parcourir 1 350 km séparant Quillabamba et Lima, ce qui prend quatre jours et représente des coûts de 57,14 US/par tonne.

Du côté scolarité, 57 % des petits producteurs ont seulement une formation primaire, contre 80% des producteurs possédant une parcelle moyenne. Quant à la formation de niveau secondaire, les petits producteurs la possèdent dans 17% des cas face aux moyens producteurs dans 80% des cas. Du côté de la formation universitaire, les pourcentages sont de 2,8 et 17%. Quant aux services de santé publique, 60% des petits producteurs ont accès au système, contre 95% des producteurs moyens. Du côté de l'accès au service électrique, il est de 50% pour les petits producteurs et de 100% pour les moyens. À la vue de ces données, il est facile de voir qu'il n'existe pas de grandes plantations de café dans la province. Ceci à cause de la réforme agraire. Par contre, on ne sait pas s'il existe des processus de concentration de la propriété des terres. Cependant, il existe un problème important : la fragmentation des propriétés.

6.3. Le rôle de l'État

Ici, nous ne cherchons pas à décrire le rôle des institutions de l'État au niveau de la province. Ayant effectué une entrevue avec le chef de l'Agence agricole à La Convención, nous cherchons à connaître le rôle joué par le ministère de l'Agriculture dans la production de café, au niveau local. Le chef de l'agence nous a confié que le travail du ministère de l'agriculture dans la région est plutôt du type normatif et légal. Le

ministère cherchait à intégrer les petits producteurs en appliquant le concept de « chaînes productives », en cherchant à établir des associations de producteurs et en tentant de faire des alliances avec ces associations. Dans la province, l'Agence agricole locale comptait seulement deux ingénieurs agronomes et deux techniciens agricoles consacrés à la culture du café pour conseiller environ 25 mille producteurs, repartis sur une superficie de 45 mille hectares. Le travail effectué par le ministère de l'Agriculture a été considéré comme « très minimal ». D'autre part, « *Agrobanco* », le nouvel agent de financement de l'État, accordait des prêts dans les activités où il pouvait récupérer l'argent. Par conséquent la banque ne finançait que les coopératives productrices de café. Mais, dans cette région, plus de 60% des agricultures n'appartiennent pas à des coopératives.

Le chef de l'Agence décrit que le principal problème de la région comme étant l'extrême pauvreté de l'agriculteur, phénomène nouveau en Amazonie, car auparavant, on considérait comme pauvre seulement les paysans des Andes. L'extrême pauvreté est principalement due à la fragmentation de la propriété de la terre, qui provoque la multiplication des petites propriétés. La taille de parcelle moyenne est de trois hectares/famille.

D'un autre côté, durant les 20 dernières années, on est parvenu à élever la productivité du café de 8 à 13 quintaux/hectare. Mais pour améliorer la situation du producteur de café, la région devrait se spécialiser dans la production de cafés spéciaux (gourmets, biologiques, etc.). Il serait nécessaire de créer des infrastructures pour traiter

le café *in situ* et d'instruire les paysans sur la manipulation post-récolte du grain de café. De cette manière, la qualité du produit d'exportation serait améliorée.

6.4. Le problème écologique

Dans le pays, il n'existe pas d'évaluations récentes sur l'utilisation des terres agricoles et forestières. On retrouve quelques études datant des années 1960 et 1970. Après cela, aucun travail ne détaille le problème. L'information transmise dans ce travail provient seulement de l'observation, du travail de caractérisation agricole, déjà présenté, et d'explications résultant des entrevues.

La Convención se trouve dans une zone connue au Pérou sous le nom de « *selva alta* », c'est-à-dire, région sylvicole située sur les montagnes comprises entre les Andes et la plaine amazonienne. La production de café s'effectue dans des zones d'altitude variant entre 600 et 1 800 mètres. Par simple observation, il est facile de déterminer que beaucoup de plantations de café se trouvent dans des « zones de protection », terres inaptes à l'agriculture à cause de la pente prononcée, ces terres sont d'une grande fragilité au niveau écologique.

Lors de la visite à La Convención on a obtenu une entrevue avec le directeur de CAPACY (Centrale d'associations de producteurs agricoles de la vallée La Convención et d'Yanatili), une institution représentant les producteurs de la région. Ce dernier a souligné la détérioration écologique comme étant un facteur de risque très déterminant pour

l'avenir de l'agriculture, parce que plusieurs exploitations agricoles se sont établies sur des terrains inaptes à l'agriculture. Ces terres pourraient perdre leur fertilité naturelle sous l'effet de l'érosion pluviale et ce à très court terme, plus ou moins deux ans. Beaucoup de colons sont des agriculteurs provenant de la région des Andes. Leur expérience agricole n'est plus valable dans la zone tropicale amazonienne et leur niveau d'instruction est très bas. Pour sa part, l'État leur a donné des titres de propriété sur ces terres, dans le but de créer des propriétaires admissibles au crédit, ce qui a arrêté le processus d'agriculture migratoire dans la région et les conflits entre les colons et les communautés indigènes de la zone (Ashaninkas et Mashiguengas). Mais cette politique ne tient pas compte du grave problème écologique de la région, car les producteurs n'appliquent pas de techniques de protection des sols et ceux-ci peuvent perdre rapidement leur fertilité naturelle. Avec le temps, les paysans seront propriétaires d'une parcelle agricole dégradée.

Face à ce problème, et dans l'impossibilité d'empêcher l'agriculture dans ces zones de protection, en raison des problèmes socio-économiques, l'agriculture biologique¹⁶² devient une alternative moins destructive. Celle-ci suit des normes bien définies cherchant à créer des écosystèmes de production soutenables du point de vue écologique, en respectant la bio-diversité et les cycles biologiques naturels. Pour cette raison, on recommande la mise en oeuvre de pratiques agricoles misant sur la protection des sols ; en effectuant des ensemencements dans les pentes, mais en suivant les courbes de niveau. Il faut aussi installer des arbres fournissant de l'ombre et des cultures de couverture, ces dernières pouvant être des engrais verts. Autre priorité, effectuer des

¹⁶² FOOD AND AGRICULTURAL ORGANISATION FAO. La agricultura orgánica <http://www.fao.org/ORGANICAG/default-s.htm>

désherbages sélectifs afin de maintenir la couverture végétale du sol. Il faut favoriser la formation de terrasses avec des cultures de type barrière ainsi que l'utilisation de cloisons vives. D'autre part, les résidus du traitement du café peuvent servir d'engrais, de même que le fumier ou les engrais naturels tels que cendres, roche phosphorique, plâtre. Pour contrôler les insectes et les maladies, les pesticides synthétiques sont interdits. Seuls les pesticides naturels et biodégradables peuvent être utilisés et le contrôle manuel.

Les coopératives de la zone ont suivi cette stratégie, qui peut être qualifiée d'appropriée. Mais elles constituent seulement une minorité du total de producteurs de la région, environ 40%. D'autre part, selon CEPES et la « *Junta Nacional del Café* »¹⁶³, cette spécialisation en agriculture biologique a permis au Pérou, comme au Mexique, de devenir des chefs de file dans la production biologique du café dans le monde. Il n'existe pas de marché suffisant pour tout le café produit, mais pour 50% de la production seulement. Au Pérou, il existe plus de 75 mille hectares certifiés biologiques et les exportations dépassent les 500 mille quintaux (33 millions US). Cette forme de production permet à l'agriculteur d'obtenir un surplus par rapport au prix des cafés communs (environ 20 US/quintal). Du côté agricole, en plus de la conservation de l'environnement, la production biologique peut élever le rendement de la plantation dans certains cas. Disons que le rendement peut varier entre 8 et 25 quintaux/hectare, avec une moyenne se situant entre 13 et 15 quintaux/hectare. Avec la culture bio, on obtient une réduction de la dépendance des agriculteurs face aux produits synthétiques. Cette

¹⁶³ CEPES. Centro peruano de estudios sociales y Junta Nacional del café El mercado del café en el Perú y el mundo. Análisis de sistemas agropecuarios.
http://www.cepes.org.pe/cendoc/Jnc%20final/00principal/Estadisticas/crisis_del_cafe_archivos/frame.htm

agriculture nécessite une plus grande utilisation de main-d'œuvre. Il est pertinent d'analyser si le travail additionnel requis par cette activité est compensé par les prix supérieurs que reçoivent les producteurs de cafés biologiques.

6.5. Le commerce équitable au Pérou

Le commerce équitable est pratiqué dans deux secteurs principaux : l'artisanat et l'agriculture. Dans la production agricole, on connaît le cas du café, des bananes et celui du sucre de canne. Le café constitue le produit « commerce équitable » le plus important. Les exportations de café « équitable » dépassent 15 millions US profitant, d'une manière partielle, à plus de 22 mille agriculteurs.

6.5.1. Le cas de COCLA

La Centrale de Coopératives Agricoles Productrices de Café N°281. COCLA est une entreprise fondée en 1967¹⁶⁴ regroupant 7 500 agriculteurs des provinces de La Convención et de Lares, à Cuzco. Ces agriculteurs sont regroupés dans 23 coopératives, disposant de 21 mille hectares de terres, dont 13 225 hectares sont réservés au café. (1,77 hectare/associé en moyenne). Le siège principal de COCLA se trouve dans la ville de Quillabamba, capitale de La Convención.

Cette centrale de coopératives a souffert d'un processus de réorganisation entre les années 1993 et 1998, avec l'appui du programme des Nations Unies pour le

¹⁶⁴ COCLA. Central de cooperativas agrarias cafetaleras. Limitada N° 281 <http://www.coclaperu.com/>

développement (PNUD) ¹⁶⁵. Ce programme avait comme objectifs principaux la réforme des anciennes organisations de producteurs et la modification des pratiques agricoles. Le projet a tenté de créer une nouvelle structure coopérative, basée sur la transparence, l'indépendance du pouvoir politique, l'éducation et la création d'une culture d'entreprise. Le PNUD a fourni le financement pour les frais opérationnels et les investissements à bas taux d'intérêt. D'autre part, on a tenté de transformer l'institution en exportatrice directe de café (élimination du courtier) et on a cherché à créer une marque régionale pour le produit, le café « Machu Picchu » commercialisé en Grande-Bretagne. Les études effectuées pour le développement de la coopérative ont réalisé que le marché des cafés spéciaux était une alternative dont il fallait tenir compte. Ces études ont suggéré le développement du marketing de l'entreprise et on a engagé quelques experts dans ce domaine. Les résultats, dans le secteur commercial, furent remarquables. Entre les années 1990 et 1995, l'entreprise a exporté en moyenne 43 mille quintaux par an, 116 mille quintaux en 1999 et plus de 200 mille en 2005. Actuellement, l'entreprise exporte la production des associés mais aussi agit aussi comme intermédiaire de producteurs tiers. Le café des tiers est commercialisé en accord avec sa qualité et sa certification.

Dans le projet de réorganisation, on a aussi modifié les pratiques agricoles. La plupart des plantations produisaient à basses densités, avec des plantes très anciennes et des techniques non adéquates. Les agriculteurs étaient de simples « collecteurs du café ». Les objectifs agricoles du projet étaient multiples : moderniser la technologie des

¹⁶⁵ JUNTA NACIONAL DEL CAFE (1999) El café peruano y sus desafíos en el tercer milenio. Foro nacional cafetalero. p. 99-103.

agriculteurs en mettant en oeuvre la production biologique, améliorer le traitement du grain de café et développer la production de cafés spéciaux. À partir de 1997 on a promu l'ensemencement de 5 mille nouveaux hectares en utilisant des variétés de café plus productives comme la variété « *Catimor* ». Maintenant, 55% de la production se pratique d'une manière biologique, bien que ce ne soit pas toute la récolte qui puisse être placée sur ce marché, car une partie est vendue comme café « commun ».

Présentement l'entreprise possède 12 petites usines (pour le traitement du café en cerisier) situées dans les zones de plus haute production. On compte aussi une usine de traitement et de sélection du café d'exportation, avec une capacité de production de 40 quintaux/heure, environ 200 mille quintaux par an. L'entreprise dispose d'entrepôts dans les villes de Quillabamba et de Cuzco et d'un bureau de commercialisation internationale à Lima. De plus, 273 hectares de terres sont consacrés à l'expérimentation agricole. On travaille beaucoup sur la manipulation post-récolte, en cherchant toujours à produire un café de meilleure qualité.

Un des plus grands avantages qu'offre cette centrale, c'est de fournir du financement aux producteurs par l'intermédiaire des coopératives affiliées. La centrale dispose de différentes sources de financement : la nouvelle Banque agricole péruvienne – « *Agrobanco* », la banque commerciale péruvienne, le commerce équitable. Même la Banque internationale lui a fourni des crédits. L'important, c'est que cette centrale a réussi à réduire les taux d'intérêt payés à la banque commerciale, car précédemment ces taux étaient de l'ordre de 20 – 30 %, alors que maintenant, ils varient entre 9 et 12%.

Cette méga coopérative développe aussi plusieurs activités : commercialisation d'autres produits agricoles sur le marché péruvien tels que cacao, thé, soya, miel, aliments pour animaux. Elle est chef de file dans la vente locale de cafés spéciaux. Elle effectue des activités éducatives en coopératisme, en administration, en comptabilité. Cette coopérative a participé à la création de la première coopérative de femmes de la région, la coopérative « *Sumac Tanta* » (pain riche, en langue quechua), comptant 233 associées, consacrée à la planification et à l'exportation du café selon le système commerce équitable. Ainsi, environ 25% des associés de COCLA sont des femmes. Il existe aussi le projet « *Ayni salud* » (Solidarité dans les soins de la santé, en langue quechua), offrant une formation en santé avec l'aide du financement international. En outre, on compte un programme visant à l'amélioration des infrastructures sociales, en soutenant la construction d'écoles, de centres de santé, de chemins et de ponts. Finalement, cette coopérative a aussi travaillé avec les multinationales du café, comme la compagnie Kraft (présentement Altria), en créant un projet afin d'améliorer la qualité du café, pour une valeur d'un demi-million US¹⁶⁶.

6.5.2 COCLA : Production et exportation de café

En 2005, la coopérative a exporté près de 214 mille quintaux de café pour une valeur de 23,96 millions US. Ces chiffres la placent au quatrième rang des exportateurs péruviens de café. En 2005, ses cafés ont rapporté la somme de 111,97 US/quintal, prix

¹⁶⁶ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. Anexos

moyen de tous ses types de cafés, contre une valeur de 99,04 US/quintal, valeur moyenne du café péruvien en 2005¹⁶⁷. La vente du café représente 85% des revenus de COCLA. L'entreprise dispose de sept types différents de certifications, pour les marchés du commerce biologique, café produit sous couvert forestier, café gourmet et commerce équitable¹⁶⁸. Le tableau 2 montre les exportations entre les années 2000 et 2005.

Tableau 2

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE COCLA (Chiffres en millions dollars US)						
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Valeur	13,19	10,89	11,66	12,95	18,60	23,96

Source ¹⁶⁹ : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

6.5.3 COCLA et le commerce équitable

COCLA dispose de la certification « commerce équitable » depuis 1989, mais celui-ci a pris une plus grande importance au cours des huit dernières années, à cause de la crise internationale. Toutefois, ce marché n'est pas le plus important de la

¹⁶⁷ JUNTA NACIONAL DEL CAFE (2006) El cafetalero. Año 6. N° 19. JNC. Lima 31p.

¹⁶⁸ COCLA <http://www.coclaperu.com/>

¹⁶⁹ OFICINA DE LAS NACIONES UNIDAS CONTRA LA DROGA Y EL DELITO <http://www.onudd.org.pe/>Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

coopérative. Le plus important marché, c'est le marché biologique. Actuellement, la coopérative compte sur la certification de FLO international. En 2004, ses exportations sur le marché équitable atteignaient 15 % de sa production, soit environ 25 000 quintaux, pour une valeur d'environ 3 millions US et en 2005, environ 40 000 quintaux (20%), ont rapporté environ 4 millions US. L'entreprise commerce avec différents partenaires. Les associations Twin et Café Direct de Grande-Bretagne, l'association Equal-Exchange des États-Unis, Altertrade du Japon, Oxfam-Québec du Canada, Max Havelaar des Pays-Bas et de la Belgique. Le coût pour la certification d'une association de producteurs est de 1 000 euros. COCLA avait 12 de ses coopératives enregistrées au Commerce équitable, soit 70% de ses associés.

Durant ce travail de recherche nous avons interviewé deux représentants de COCLA : le gérant général et un membre du conseil d'administration. Ces deux personnes interviewées ont été catégoriques en ce qui concerne le commerce équitable. Ce type de commerce leur a été d'une grande aide, surtout durant la difficile période de la crise internationale, soit durant les années 2000 à 2003. Le commerce équitable, selon l'opinion des directeurs « a sauvé l'entreprise ». Durant la crise du café, la situation de l'entreprise a été qualifiée de faillite technique. Les prix à la bourse de New York et celui des cafés spéciaux ne couvraient pas les coûts de production. Le coût de production pour les agriculteurs de COCLA varie entre 60 et 65 US/quintal. Les prix d'exportation étaient parfois inférieurs à ces montants et la perte a dû être partagée entre d'une part la coopérative et d'autre part ses associés. Durant la crise il n'y avait même pas de marché pour les cafés spéciaux. Tous les prix des différents cafés ont souffert de fortes baisses,

sauf celui du commerce équitable. En 2004, les revenus additionnels du commerce équitable ont permis de payer aux associés un prix moyen entre 70 et 75 US par quintal. Cependant les prix payés par COCLA aux agriculteurs n'ont pas changé depuis l'an 2000. Sur le marché local, en 2004, les prix ont fluctué entre 50 et 60 US. Durant les années précédentes, 2001 – 2003, ils se situaient entre 25 et 40 US/quintal. On ne peut pas certifier que chaque agriculteur reçoit 126 US/quintal pour son café. Car on vend seulement un faible pourcentage de café sur ce marché, la coopérative donne au producteur un prix pondéré aux prix reçus, et ce selon la qualité de café. Tout de même, pour les paysans, COCLA demeure la meilleure alternative de vente leur café.

L'autre avantage du commerce équitable, c'est le financement préalable de la récolte destiné aux associés. Le montant atteint un demi – million US par an. En ce qui concerne le « plus » pour le développement du commerce équitable (0,05 US/livre), cet argent a servi à aider les associés par des « prêts solidaires ». La chute des prix a signifié une réduction radicale dans les revenus des producteurs, de l'ordre de 50 à 75 %. COCLA dispose d'un fonds de solidarité, de petits crédits, visant à aider les agriculteurs en difficultés. Les problèmes des producteurs peuvent être divers : problèmes de santé, manque d'argent pour l'éducation des enfants, réparation des maisons ou simplement pour acheter la nourriture. La quantité de prêts solidaires consentis aux associés de COCLA est difficile à calculer, car l'argent ne provient pas seulement du commerce équitable. Ces sommes prévues n'étaient pas inférieures à 200 000 US/an. Cet argent pourrait être récupéré par la coopérative sur les revenus générés lors des récoltes suivantes. Lors d'une autre entrevue, effectuée cette fois avec le représentant des statistiques de « *Junta*

Nacional del Café », à Lima, nous avons appris que seulement certaines coopératives profitant du commerce équitable possèdent un fonds de solidarité. COCLA est l'une des exceptions, du fait que, dans la majorité des cas, les coopératives avaient décidé que les fonds seraient directement transférés aux partenaires à travers le prix payé pour le café ou seraient consacrés à investissements dans de petits projets. Toutefois, malgré ce type d'aide, la crise du café a provoqué l'abandon des terres pour quelques producteurs. La plupart ont abandonné « temporairement » le café, ce qui veut dire qu'ils ont cessé de travailler leurs plantations. Au moins 10% des partenaires, soit 700 agriculteurs, ont dû abandonner temporairement leurs plantations de café.

En ce qui concerne d'autres cultures que celles déjà mentionnées, la région produit aussi du thé, mais cette culture requiert un soin spécial et une compétence particulière dans l'aspect commercial, et le marché péruvien n'est pas très grand. Le cacao aurait pu devenir une alternative, mais il est peu envisageable à cause de son prix à la baisse. Les cultures de soja et de maïs sont réservées plutôt à la consommation locale qu'à la vente, et font face à la concurrence étrangère. La production de fruits comme les agrumes ou les papayes pour le marché du sud du Pérou n'est pas rentable, car le prix payé par les commerçants est trop bas, environ de 3 à 5 US pour 100 kg d'oranges « Valence ». Cette activité, comme celle de la production de légumes, possède une chaîne de commercialisation inefficace et l'accès de la vallée de Quillabamba à la ville de Cuzco est trop long (environ 15 à 24 heures par camion pour parcourir seulement 300 Km), car la route n'est pas asphaltée sur une longueur de plus de 40% et il faut traverser le col de

Malaga à 4 200 mètres d'altitude. En résumé, l'accès pour les zones les plus éloignées au marché des villes est presque impossible.

D'un autre côté, le gérant général de COCLA affirme que l'investissement le plus important apporté à la production du café, malgré la crise, a été de se doter de «dépulpeurs» artisanaux pour chaque agriculteur, en cherchant à préserver ainsi la qualité du café. De la même manière, on a instruit tous les associés de l'importance d'une bonne manipulation du grain. Cet investissement peut être de l'ordre de 15 à 30 US/agriculteur, mais il devient fondamental pour la préservation de la qualité. En outre, dans chaque coopérative impliquée dans le commerce équitable on a construit des séchoirs spéciaux et amélioré l'état des entrepôts.

Par ailleurs, la crise a paralysé plusieurs activités d'investissements, surtout la rénovation des plantations et l'ensemencement de nouvelles terres. L'entreprise a dû concentrer ses énergies sur la survie : réduction des coûts d'opération et recherche de crédits pour financer la production. Au moment des entrevues, en mars 2005, l'entreprise était à l'étape de récupération économique, en essayant de diversifier ses activités. Face au commerce équitable, la coopérative avait une position ambivalente. D'un côté, compte tenu de l'amélioration des prix du café, les prix du commerce alternatif semblaient bas. Comme explication, ils souhaitaient que le commerce équitable augmente ses prix. COCLA avait la possibilité de donner la priorité aux marchés les plus rentables, en pensant autant à l'institution qu'aux associés. La crise l'avait durement frappée et ils désiraient capitaliser à nouveau. En 2005, les prix du marché international n'ont pas

dépassé ceux du commerce équitable. En 2006, les prix ont dépassé seulement celui du commerce équitable mais pour deux mois (janvier, février 2006). Quand le Pérou ne récolte pas de café, la discussion sur les prix n'est pas nécessaire et le marché équitable demeure encore une alternative. Les deux directeurs interviewés étaient en désaccord face à la position de FLO CERT (le certificateur équitable) de procurer le *label* « commerce équitable » à des grandes plantations de café sous prétexte d'offrir au consommateur une meilleure qualité de café. Ils sont restés fermes indiquant que le commerce équitable était une initiative pour aider les petits producteurs et que le marché était plutôt limité. Ces directeurs étaient aussi en désaccord sur la certification accordée aux entreprises multinationales.

Les directives de COCLA considèrent que FLO, « n'est pas une institution démocratique dans la prise de décisions ». Ils ont demandé à FLO de changer sa politique de prise de décisions, lors de leurs forums triennaux. Ces prétendus forums devraient avoir un caractère d'assemblées, afin que les associations de producteurs associés à FLO puissent voter de façon individuelle et non seulement par le biais de leurs représentants. Apparemment, il n'y avait pas d'entente entre les producteurs, les certificateurs et les importateurs à l'intérieur du système de commerce équitable. De la même façon, ils ont demandé que les associations de consommateurs qui forment FLO aient le même droit de vote que les producteurs. Finalement, ils considèrent que la certification de « commerce équitable » a un prix trop élevé (payé en euros) et que face à la dévaluation du dollar américain cela leur nuisait. Ces idées ont été aussi exprimées dans des forums

internationaux sur le commerce équitable et sont partagées par celles du réseau du commerce équitable en l'Amérique latine (CLAC)¹⁷⁰.

6.6. Les producteurs

COCLA est une institution qui regroupe 7 500 producteurs. Nous n'avons pas effectué d'entrevues suivant un échantillonnage probabiliste. Nous avons rencontré un groupe de personnes estimant pouvoir assurer qu'il reflétait les caractéristiques d'autres producteurs du même genre. Bien que le café soit la principale culture des paysans, ils produisent aussi d'autres cultures. Les entrevues ont été effectuées en mars 2005, un mois avant de commencer la récolte. Les agriculteurs consultés considèrent que c'est un avantage d'appartenir à COCLA, parce que de cette manière, ils profitent des meilleurs prix pour leur café, soit 70 US/quintal, en relation aux prix payés sur le marché local lors des 5-6 dernières années. Dans ce bénéfice, il est important de mentionner le financement avant la récolte, soit environ de 30 US/quintal. Ils trouvent que le prix final reçu est bas. Durant certaines années, surtout en 1997, ils ont reçu jusqu'à 120 US/quintal. Avec l'amélioration des prix, ils espéraient recevoir des prix plus élevés.

Le profit obtenu a été estimé en général à 15 US/quintal pendant la période de crise des prix. En 2005, le profit a atteint de 30 à 50 US dollars/quintal, selon l'information reçue pendant les entretiens. Certains d'entre eux ne se consacraient pas à 100% au travail du café, mais combinaient le travail de leur terre avec d'autres tâches,

¹⁷⁰ BON CAFÉ Programa de comercio justo España. Sumario otoño 2004.
http://www.boncafe.org/cat/Campanya%20el%20bon%20cafe_archivos/pdf/boncafe10.pdf

dans leur village. Un agriculteur interviewé travaillait une surface d'environ 30 hectares. La terre appartenait à sa famille, et elle était partagée entre quatre et cinq, dont quelques-uns avaient migré en ville et travaillaient temporairement dans la production de café. Dans ce cas, il fallait engager de la main-d'œuvre de façon permanente. Un deuxième agriculteur interviewé travaillait directement sa terre mais sa famille profitait des revenus de sa conjointe, alors enseignante. Le dernier cas était celui d'une agricultrice, mère célibataire, qui possédait une parcelle réduite, 1,5 hectare.

Les agriculteurs interviewés considèrent comme un avantage le changement de stratégie de production, de la technique traditionnelle avec l'utilisation de produits chimiques à une technique biologique demandant moins de produits achetés sur le marché, car avec les prix actuels de l'engrais et des pesticides, il n'est plus possible de cultiver du café. Le changement technologique a provoqué l'augmentation de la production d'un cultivateur sur deux. Chez les autres interviewés la production s'était stabilisée aux environs de 15 quintaux/hectare. Les prix payés pour le café biologique sont 10 % supérieur aux cafés normaux. D'autre part, les agriculteurs affirment que la dernière aide reçue de la part de l'État péruvien fut en 1987, de la part de la Banque agricole nationale, car cet organisme de l'État a fait faillite en 1992.

Les travailleurs engagés pour la récolte du café reçoivent un salaire de 2,42 US par jour, alimentation non incluse. En 2005, face à la pénurie de main d'œuvre, le salaire est monté à 3,03 US, incluant le logement mais pas l'alimentation. Cette valeur du travail était sous le salaire minimum du pays, mais était considérée comme normale dans la

zone. Sur le marché informel, il n'existe pas d'assurance-santé, de fonds retraite ou de paiement de vacances. La plupart des travailleurs engagés viennent des Andes, des régions de Puno et Cuzco. Ces travailleurs viennent surtout lors des saisons de travail plus longues, c'est-à-dire aux moments où il n'y a pas de travail dans leurs villages. Ils travaillent à la récolte, aidant tous les producteurs de la zone lorsque ces derniers les sollicitent. Une autre modalité de ces travailleurs saisonniers est de rester avec un producteur qui le requiert, pour des périodes variant de 3 à 6 mois. Dans ce cas, il existe des relations d'amitié ou de parenté et on effectue alors des tâches de maintien de culture, en plus de la récolte.

Par rapport à la valeur de la main-d'œuvre, il est nécessaire de fournir quelques explications. Le salaire minimum au Pérou est de 4,60 US/jour. De cette valeur on déduit les bénéfices sociaux (fonds de retraite et assurance-santé). Le travailleur reçoit environ 3,90 US/jour. Ce salaire est donné seulement dans les entreprises formellement établies, soit moins de 10% du secteur agricole. Dans le secteur informel, la valeur du travail est négociée entre le patron et les travailleurs et n'inclut pas de bénéfices sociaux. Elle varie selon la tâche à effectuer et la durée du temps de travail. La valeur du salaire informel peut parfois être plus élevée que le minimum légal. Il est aussi important de noter que la zone où on travaille influence la fixation du prix du travail. Dans des zones dynamiques d'agriculture d'exportation ou des zones horticoles proches de Lima, la valeur du travail est plus élevée. Par contre, dans les zones d'économie déprimée comme dans les montagnes ou la forêt, le prix du travail est plus bas. Quant à la disponibilité de la main-d'œuvre, il existe normalement une masse de travailleurs venant des montagnes, des

jeunes ou des gens ne possédant pas de terre qui migrent dans les zones où il y a du travail, lors des récoltes. Ils se dirigent autant vers la côte, pour les récoltes de coton, des asperges ou d'autres produits d'exportation, que vers la forêt pour la récolte du café, du cacao et de la feuille de coca. Cette forme de travail tend à disparaître parce que la migration des paysans s'effectue maintenant directement vers les villes.

Parmi les problèmes les plus importants mentionnés par les agriculteurs, on note le transport du café des terres jusqu'aux usines de traitement. Le voyage prend plus d'une journée. Un autre problème soulevé c'est l'augmentation de la délinquance. Par ailleurs, l'objectif premier des producteurs est de passer de producteur de café commun à producteur de café biologique ou à producteur de café gourmet si leurs terres le permettent. Ceci requiert toute une adaptation de la production et la supervision des techniciens de la coopérative. Pour expliquer leurs problèmes, les producteurs de La Convención se sont d'abord référés aux bas prix du café et au manque de diversification de l'agriculture.

En résumé, nous pouvons dire que l'expérience de cette centrale de coopératives est un « succès », quelque chose de souhaitable pour tous les petits producteurs du monde. En 2006, le gouvernement du Pérou l'a récompensée de manière honorifique en la nommant « Entreprise emblématique de la région de Cuzco ». Le titre n'a qu'une valeur symbolique. L'histoire du succès de cette coopérative commence avec la libre association des producteurs et, fait à remarquer, le travail dynamique et transparent des dirigeants et du programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD). Tout ce

qui est précédemment décrit dans le chapitre: l'appui des Nations Unies, l'agriculture biologique, l'amélioration du traitement du café, la prise de contrôle de la commercialisation, l'accès à de meilleures sources de financement et la spécialisation dans certains segments du marché, forment partie intégrante des stratégies qui les ont aidés à aller de l'avant. Cela peut être désigné comme le développement de ses avantages compétitifs. Le commerce équitable fait partie de ces stratégies. Cependant, nous connaissons les niveaux de revenus des associés et savons qu'il existe des paysans encore plus pauvres produisant dans des conditions encore moins propices

CHAPITRE 7

COMMERCE ÉQUITABLE ET DÉVELOPPEMENT

L'analyse de ce thème, se fera en quatre volets. Nous verrons d'abord les impacts du commerce équitable sur l'institution étudiée et sur les agriculteurs concernés. Ensuite, nous examinerons différents aspects de la coopération et ses impacts au niveau national. Puis, nous ferons quelques réflexions sur le transfert de la valeur à l'intérieur du système équitable. Finalement, nous considérerons les critiques adressées à ce mouvement.

7.1. Les résultats

Les résultats présentés montrent que la coopérative était déjà établie avant le début de la coopération du mouvement équitable. Au Pérou, existait préalablement un grand réseau d'entreprises coopératives, conséquence de la réforme agraire des années 70. Du côté relation commerciale à long terme, la certification commerce équitable a été obtenue par COCLA en 1989. Mais elle a acquis de l'importance seulement à partir de 1997, lors de la chute des prix du café. Avant de considérer l'opinion des producteurs du commerce équitable, nous avons d'abord l'avis des directeurs de la coopérative. Leur position est claire. Ils affirment que le commerce équitable a « sauvé l'entreprise ». Toutefois, ils expriment certaines réserves sur l'avenir de cette coopération. Ils critiquent FLO et sa politique de permettre la participation des grandes plantations dans le commerce alternatif et ils affirment qu'il existe un manque de démocratie à l'intérieur de FLO.

Du côté des producteurs, la situation est moins claire. Le contexte de cette étude montre seulement quelques indices au niveau des revenus. Nous savons que la superficie moyenne cultivée de café est de 1,7 hectare et que la productivité moyenne de la région est de 13 quintaux/hectare, pouvant atteindre 25 quintaux/hectare en certains cas. Les revenus perçus par les agriculteurs profitant du commerce équitable ont varié entre 70 et 75 US/quintal lors des années de bas prix, pour remonter à 100 et 110 US/quintal en 2005. Les renseignements par rapport aux coûts de production nous ont permis de les situer entre 45 et 100 US/quintal, selon le type de café, dont environ 50% correspond aux coûts de main-d'œuvre. Dans le cadre de ce mémoire nous n'avons pas évalué si la récolte est faite seulement en utilisant une main-d'œuvre familiale ou si une partie de la main-d'œuvre est engagée hors des familles.

D'un autre côté, nous avons déterminé que l'indicateur de survie s'élève à 1 950 US/famille/an, tandis que celui de base à 3 050 US/famille/an. Ainsi, nous pouvons affirmer que les revenus des producteurs profitant du commerce équitable se situent entre ces deux indicateurs. Le facteur déterminant est la dimension du terrain exploité par les producteurs, car ces petites propriétés ne leur permettent pas d'atteindre des conditions de vie meilleures. Toutefois, le prix du café demeure un autre facteur très important. Malgré cela, il faut rappeler que les agriculteurs peuvent avoir des revenus additionnels à ceux du café. Dans ce contexte, le commerce équitable et le « prix juste » pour le café, ne peuvent pas être identifiés comme la « solution » du problème de pauvreté, mais seulement comme une aide importante.

Il est important de signaler le fait que les travailleurs, même ceux engagés dans le système « commerce équitable », reçoivent des salaires extrêmement bas. En effet, il n'existe pas de différence entre le salaire payé par le système traditionnel et celui payé par le commerce équitable. Notons cependant que les « patrons » dans cette situation obtiennent des revenus de survie. Il existe un niveau de pauvreté encore plus bas, celui des travailleurs qui gagnent entre deux et trois dollars quotidiennement, en travaillant hors de leurs terres. Ce sont des migrants des Andes, qui se consacrent au travail du café et de la coca. C'est un sujet que nous énonçons très superficiellement mais qui devrait être étudié comme un phénomène indépendant.

La culture de la coca, à l'extérieur des producteurs pour le commerce équitable, doit être reconnue comme source des revenus pour des milliers de paysans pauvres travaillant pour survivre. C'est un monde d'économie informelle et illégale difficile à quantifier. Nous savons que, selon notre étude, il est très difficile de survivre seulement avec les recettes du café. Toutefois, la zone étudiée est l'une des moins pénétrées par le trafic de drogues. Ces affirmations doivent être prises comme possibles, mais elles n'ont pas été vérifiées. La recette par hectare illégal de coca par an est d'approximativement 4 000 US. Ainsi, nous pouvons affirmer que le café est compétitif avec la coca seulement lors des périodes de prix élevés.

7.2. Le commerce équitable dans le contexte national

Ce travail est en fait une description de la situation économique et sociale du Pérou. Avec une certaine ironie, nous pouvons dire qu'il existe un « *boom* » dans les exportations péruviennes, surtout celle de ses propres citoyens. Cette situation de contradiction, entre des chiffres macro-économiques positifs et ceux de l'émigration massive des habitants, doit faire réfléchir sur la viabilité du modèle économique actuel. Au niveau de la politique économique péruvienne, on donne priorité à des investissements dans des activités assurant la rentabilité (l'industrie minière) et le secteur privé est vu comme le promoteur du développement. L'État agit en investissant dans quelques infrastructures et en offrant certains services sociaux. Il n'existe pas de subventions significatives dans aucun secteur économique. Disons aussi que l'agriculture ne fait pas partie des priorités nationales, à moins que celle-ci soit compétitive sur le plan international. Les agriculteurs péruviens qui produisent pour le marché local sont fortement menacés par la concurrence étrangère.

Par ailleurs, la culture du café est une source de revenus pour au moins un million de personnes et le Pérou exporte 300 millions US (2005), soit 1,8% du total de ses exportations. Pour sa part, le commerce équitable du café représente seulement 0,09% du total des exportations péruviennes et profite dans une proportion variable à 10% des producteurs, soit à 20 ou 30 mille producteurs. L'argent additionnel produit par cette coopération ne dépasse pas quelques millions US, soit environ 5 à 7 millions (environ 300 US additionnels par producteur/par an). Tous ces chiffres donnent un aperçu des

impacts de cette activité. Sans contredit, nous pouvons dire que le commerce équitable est une alternative pour les agriculteurs et qu'en même temps, il a un impact minimal.

Soulignons aussi que malgré la crise, la production péruvienne de café a continué d'augmenter. Cela est dû à l'exploitation de nouvelles terres vierges, au bas coût de la main-d'œuvre et aux programmes de substitution de la coca. Le pays possède un potentiel pour se situer comme un grand producteur de café, peut-être comme la Colombie, son voisin. C'est pourquoi le Pérou n'accepte pas de contrôles dans la production et n'intègre pas l'accord international du café. Selon un communiqué du président de la Chambre Péruvienne du Café, avec l'accord international de quotas de production, le Brésil, la Colombie et le Mexique jouissaient d'une position privilégiée. Dans un contexte de marché non réglementé, le Pérou pourrait-il devenir un producteur massif de café comme le Vietnam ? C'est une question à considérer.

Nous pouvons aussi situer le commerce équitable dans les pays du Nord. Dans ces pays des campagnes de sensibilisation se sont développées pour supporter les producteurs du Sud. Ces campagnes ont eu un succès partiel, car bien qu'il existe un groupe de consommateurs « éthiques », le grand public n'est pas engagé dans ce mouvement. Le café équitable est chaque fois plus populaire mais pas également consommé. Si nous analysons les segments du marché conquis, nous voyons qu'il est important surtout en Grande-Bretagne où il représente 20% du marché. Aux États-Unis, il représente seulement 2,2%, et aux Pays-Bas, pays d'origine du « *label* » Max Havelaar, sa part du marché atteignait seulement 2,7 % en 2001. Dans les pays développés restants, la partie

du marché est encore plus petite. Bien que l'offre réelle et potentielle soit beaucoup plus grande. Frans van der Hoff ¹⁷¹ (2003), fondateur de Max Havelaar, affirme que dans son pays, les Pays-Bas, la marque Max Havelaar « est identifiée d'avantage comme une cause contre la pauvreté et la coopération, que comme un produit de consommation quotidienne ».

En résumé, d'un côté nous avons des marchés « équitables », peu développés dans les pays riches, qui pourraient accroître leur segment de marché, mais qui démontrent des limitations. De l'autre côté, dans le Tiers Monde, nous avons des centaines de millions de producteurs agricoles, travaillant à la production pour le marché local ou pour l'exportation. Ceux-ci désireraient profiter d'un système de production, où il existerait un prix minimal garanti, qui couvrirait ses coûts de production et leur permettrait de faire des profits. En outre, si le système offrait le financement et assurait l'achat de la récolte, cela pourrait devenir très intéressant. Un système comme celui-ci représenterait quelque chose de mieux que ce qu'ils ont dû affronter. La question qui se pose, dans la logique du mouvement équitable, est de savoir jusqu'à quel point les consommateurs des pays riches peuvent-ils et veulent-ils secourir les producteurs du Sud.

¹⁷¹ ROOZEN Nico et Frans van der HOFF (2002) « L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar », p. 269.

7.3. Le commerce du café, le transfert de la valeur et le mouvement équitable

Dans ce travail nous avons démontré que la plus grande partie du prix de la vente au détail du café reste dans les pays développés. Dans le système de commerce traditionnel les exemples cités sont, pour les cafés arabicas, 85% et pour les cafés robustas 93,8%. Dans le commerce équitable, selon l'association Max Havelaar, 21% du prix va directement à l'agriculteur et un total de 25% demeure dans le pays producteur.

En révisant l'information recueillie pour ce travail, nous trouvons un exemple très intéressant. D'un côté, ICO ¹⁷² déclare que sur le total du commerce au détail du café, un chiffre d'environ 70 milliards US, les pays producteurs reçoivent une proportion variable et mince : 12 milliards en 1997 (17%), 5,5 milliards en 2001 (7,8%) et 9 milliards en 2004 (12,8 %). D'une autre coté, nous avons effectué une petite analyse avec les chiffres publiés dans le rapport annuel 2005 de Transfair USA ¹⁷³. Ces données ont un caractère préliminaire, mais sont pertinentes pour l'analyse que nous souhaitons faire. Le rapport indique que les importations de café équitable ont été de 444 mille quintaux (58% biologique). Les prix commerce équitable sont connus, 126 US/quintal pour le café commun et 141 US/quintal pour le bio. En terme général, nous pouvons dire que les importations de café équitable, par les États Unis, atteint une valeur de 60 millions US. Le café commerce équitable représente 2,2% du marché américain, estimé à 22,2 milliards US. Ainsi la partie du marché du mouvement équitable équivaut à près de 500 millions US, dont 12% va aux producteurs. Ce pourcentage représente une proportion

¹⁷² ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ http://www.ico.org/trade_statistics.asp

¹⁷³ TRANSFAIR USA Datos sobre el comercio justo en los EE. UU 2005
www.transfairusa.org/pdfs/2005FTAlmSpanish3.17.06.pdf

semblable à ceux du commerce traditionnel. Nous ne savons pas s'il existe des accords de partage de bénéfices entre les compagnies américaines et les coopératives, ni si elles perçoivent des droits de propriété pour l'utilisation de l'image des coopératives par les importateurs du commerce équitable. L'exemple présenté prouve que les deux systèmes commerciaux, équitable et traditionnel, remettent aux producteurs le même pourcentage de la valeur du café, tout en conservant le reste. La différence est le prix de base payé pour la matière première.

Le problème de l'appropriation de la valeur du commerce du café passe par un commerce plus direct entre producteurs et consommateurs, par la différenciation du produit pour les marchés spéciaux et par la réduction de coûts à l'intérieur de la chaîne commerciale. Les compagnies multinationales sont celles qui utilisent mieux ces critères. Le commerce direct est une politique suivie par les coopératives, par les multinationales et par le commerce équitable; et il essaie de faire disparaître les commerçants de café dans les pays du Sud. Dans le pays du Nord, la simplification de la chaîne est plus difficile.

Du côté de la différenciation du produit, cela passe par l'amélioration de la qualité et par la production de cafés spéciaux, surtout de cafés gourmets et par le développement d'un marketing efficace. Mais, cette spécialisation n'est pas pour tous. Le café gourmet est produit dans des conditions écologiques déterminées par l'altitude et peu de terres les réunissent. Ce segment du marché peut être saturé en peu de temps. Une autre possibilité est d'ajouter de la valeur aux exportations de café, en transformant le produit dans les pays

du Sud. Selon Oxfam international¹⁷⁴, avec les nouvelles technologies d'emballage ceci serait possible, mais signifierait aussi la perte de plusieurs postes industriels dans les pays du Nord. Finalement, dans le cas de la réduction des coûts, les actions entreprises ne doivent pas nuire plus aux revenus des travailleurs et producteurs du Sud ni à l'environnement.

Du côté des prix, il est certain qu'il y a eu des hausses en 2005 et 2006. Mais, de manière générale, nous pouvons dire que les prix montrent plutôt une tendance à la baisse, par rapport aux données des années 70 et 80. De l'autre côté, la production montre une tendance à augmenter, due principalement aux innovations technologiques effectuées dans des pays comme le Brésil, et à la concurrence entre les paysans du Tiers Monde dans plus de 60 pays, tous plus pauvres les uns que les autres. Dans ce contexte, il faut analyser si la production paysanne peut concurrencer avec la production la plus avancée, en même temps qu'elle ne dispose pas d'autres alternatives.

7.4. Critiques adressées au mouvement équitable

D'abord, le mouvement équitable est conçu seulement pour les produits d'exportation, et cela perpétue la dépendance des producteurs du Sud par rapport aux marchés du Nord. Théoriquement, le commerce équitable pourrait aussi encourager l'utilisation de plus de terres vierges pour l'agriculture d'exportation dans les zones tropicales. Cependant, son bas niveau de diffusion n'a pas provoqué d'impacts

¹⁷⁴ OXFAM. Comercio con justicia. (2002) Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. TYPOGraphics E.I.R.L. Lima. p. 33 – 34.

significatifs. Une autre critique veut que le niveau fixé comme « prix juste » pour le café représente un prix historiquement bas.

De plus, il est nécessaire de reconnaître que le problème de l'agriculture au niveau mondial est structurel, provoqué par une crise d'abondance. Les producteurs du Sud peuvent seulement cultiver des produits non compétitifs avec les économies des pays du Nord. Malheureusement, les négociations que mène l'OMC dans la ronde de Doha semblent au point mort. Pour sa part, la proposition du commerce équitable ne rompt pas avec le modèle de développement appliqué dans les pays du Nord et poursuit le même principe qui a provoqué le déséquilibre présent : les subventions. Celles-ci pourraient être justifiées pour aider les plus pauvres. Cependant, la solution au problème ne passe pas par de petits gestes, mais par une redéfinition des conditions des échanges internationaux.

Par ailleurs, le commerce équitable déclare qu'une de ses missions est de créer une conscience parmi les consommateurs des pays du Nord face aux problèmes des producteurs du Sud. C'est un aspect véritablement important. Mais, le commerce équitable offre une information partielle. On livre au consommateur un message superficiel, disant : les prix offerts aux producteurs sont « justes » et les conditions de vies « dignes ». Alors qu'en réalité, on offre un prix minimal en comparaison des années 80 et que les revenus fournis aux agriculteurs couvrent à peine les niveaux de survie. Dans les cas cités en guise d'exemple au Mexique, les revenus du commerce équitable ne couvraient même pas les niveaux de survie. Ainsi, le consommateur du premier monde

devient un acheteur de rêves très loin de la dure réalité. Le commerce solidaire peut servir à acquérir une bonne conscience et à réduire les sentiments de culpabilité des consommateurs, qui ne sont pas très à l'aise avec leur richesse, face à la misère du Sud. En même temps, le mouvement équitable a acquis un caractère banal, en ouvrant ses cadres à des entreprises multinationales connues pour leur manque d'équité, dans un effort pour se rapprocher du grand public.

Rappelons aussi cette citation de l'association Equiterre, « dans le Parlement européen et dans plusieurs parlements des pays européens l'on consomme du café du commerce équitable». Le résultat du commerce déloyal de l'Europe avec le Tiers Monde est infiniment plus important que le café bu par ses dirigeants. Un fait souligné par les promoteurs du commerce équitable révèle que le segment du marché le plus important conquis par le mouvement est celui du marché des bananes en Suisse. Si les citoyens suisses veulent vraiment aider les pays du Tiers Monde, ils devraient renoncer aux profits du paradis bancaire le plus important du monde, la Suisse, et non consommer 100% de bananes équitables.

Quelques auteurs présentent le commerce équitable, dans le cadre de la globalisation, comme une forme de protectionnisme des pays du Nord, face à la concurrence de ceux du Sud. Selon Lecomte¹⁷⁵ « le fait de favoriser un commerce qui respecte les conditions de travail et les rémunérations des travailleurs du Sud est de protéger le travail des travailleurs du Nord des conditions sans règlement de la nouvelle

¹⁷⁵ LECOMTE, Tristan (2005) Le pari du commerce équitable. Mondialisation et développement durable p.21.

économie du Sud ». Les données présentées dans ce travail montrent que les revenus des producteurs du commerce équitable sont en dessous de ceux des travailleurs œuvrant dans les secteurs non réglementés.

Le débat du développement du Tiers Monde doit être mené en considérant les alternatives dont les pays pauvres disposent face au premier monde. Quelques pays ont obtenu des taux de croissance positifs pendant plus d'une décennie, soutenus par des stratégies de diversification de leurs exportations. Le Chili, la Thaïlande et la Malaisie appartiennent à ce groupe. On connaît le groupe des pays géants du Tiers Monde : la Chine, l'Inde ou le Brésil. Ces pays malgré de graves problèmes de pauvreté intérieure peuvent négocier avec un certain pouvoir avec les pays riches. Le reste, en excluant les pays exportateurs de pétrole, constitue un ensemble de pays ayant peu d'alternatives de négociation. Certains d'entre eux, comme le Pérou, ont accepté l'intégration commerciale, sans condition.

Mais, le plus important à souligner dans le cadre de la globalisation, c'est qu'aucune discussion sur la libéralisation du marché du travail n'est encore établie. C'est un sujet tabou dans les pays du Nord. Cependant, cela ne veut pas dire que le processus d'intégration de ce marché ne soit pas déjà entamé. Présentement, dans toute stratégie de développement pour l'Amérique latine, on doit se rappeler que les travailleurs émigrés sont la principale source de revenus pour des pays comme le Mexique, l'Équateur et Le Salvador. Selon la Banque Interaméricaine de Développement (BID), les remises que les émigrants envoient dans leurs pays constituent une des expressions économiques les plus

imposantes de la globalisation. En 2005, les remises pour l'Amérique latine, provenant seulement des États-Unis, ont atteint 55 milliards US¹⁷⁶ et en dépassaient les quantités combinées de l'investissement étranger direct et de l'aide officielle pour le développement. Une bonne partie de l'économie latino-américaine est soutenue par ses immigrants travaillant (légalement ou illégalement) dans le premier monde. Le Mexique constitue l'exemple principal : ses citoyens de l'extérieur ont envoyé à leurs familles 20 milliards US. En 2003, le Pérou a reçu 1,295¹⁷⁷ milliard US de ses citoyens émigrés. D'autres informations, dans les journaux péruviens, mentionnent des chiffres variant de 1,6 à 3 milliards US par an^{178, 179}. Face à ces chiffres, le commerce équitable est véritablement non significatif. La réalité nous invite à repenser les stratégies de coopération et de développement.

¹⁷⁶ BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO-BID. Remesas para América latina y el Caribe. http://www.usaid.gov/espanol/nuevo/2005/pr051104_sp.html

¹⁷⁷ PONTIFICA UNIVERSIDAD CATOLICA DEL PERU. Centro de negocios CENTRUM Remesas y desarrollo económico. http://centrum.pucp.edu.pe/centrumaldia/set2004_a4.htm

¹⁷⁸ PERU - 24 HORAS Seguro de remesas para los peruanos en el exterior. <http://www.24horas.com.pe/noticia.php?id=20061020002>

¹⁷⁹ LA REPUBLICA – LIMA Crean el día de los peruanos en el exterior. <http://larepublica.com.pe/content/view/123845/30/>

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons étudié une coopérative péruvienne, la Centrale de Coopératives Agraires Productrices de Café COCLA N° 281, dans la région de Cuzco, au sud du Pérou. Cette entreprise bénéficie du commerce équitable depuis 1989. Nos conclusions sont présentées ici en deux parties : d'un coté, celles concernant les impacts du commerce équitable sur l'entreprise et les producteurs favorisés; et de l'autre, celles relatives à la discussion sur le développement des pays pauvres.

1. Les impacts du commerce équitable

En ce qui concerne les impacts du commerce équitable, nous avons constaté que cette coopération engendre des bénéfices pour les producteurs. Bien que le commerce équitable concerne seulement 15 à 20 % du café vendu, il a représenté des gains de l'ordre de 100 à 200 %, par rapport aux prix de vente des marchés traditionnels, durant la période 2000-2004. Aujourd'hui, ces gains se limitent seulement à 25% à cause de la montée du prix du café à la bourse de New York.

De plus, dans la coopérative observée, le commerce équitable a permis de surmonter une période de crise et ainsi d'éviter la faillite. Le cas étudié nous a montré aussi qu'il y avait une correspondance entre les principes du commerce équitable, les pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et les investissements dans le développement local réalisés par la coopérative. Malgré tous ces constats, il faut

souligner que les revenus de la plupart des paysans se situent entre l'indicateur du niveau de survie et celui de la consommation de base et que le « prix juste » ne permet pas de dépasser ces maigres rémunérations. De plus, au moins 10% des paysans ont dû trouver des sources alternatives d'argent car les revenus du café ne leur permettaient pas de survivre. Ainsi, le problème de pauvreté des paysans demeure lié à leur dépendance envers le marché international et au fait qu'il n'y a pas d'autres activités économiques dans la région, que ce soit dans le domaine agricole ou non agricole. Au niveau régional les profits du commerce équitable ne sont pas importants. Le pourcentage de paysans bénéficiant de la coopération reste très faible. Dans cette portion de la population, la pauvreté extrême, la culture illégale de la coca et la détérioration de l'environnement demeurent très importants.

Nonobstant la réalité des profits économiques réalisés par l'entreprise, il existe un sentiment de scepticisme de la part de la direction de la coopérative envers le mode de fonctionnement du commerce équitable. En effet, il existe de divergences entre les producteurs et l'agence de certification commerce équitable FLO (*Fair Trade Labelling organisation*) sur plusieurs sujets : le « prix juste » du café, le coût de la certification, la pratique de gouvernance de FLO, la certification « équitable » donnée aux grands producteurs de café et la participation d'entreprises multinationales dans le commerce équitable.

2. Le commerce équitable et le développement des pays pauvres

Dans ce travail nous avons présenté le commerce équitable comme étant une forme de subvention de la part des consommateurs des pays du premier monde envers les producteurs pauvres du Tiers Monde. Mais, nous avons démontré aussi que cette subvention concerne un nombre limité de producteurs et qu'elle représente un faible montant. Nous ne croyons pas que cela correspond à la justice et à l'équité. Bien que le mouvement équitable puisse accroître ses parts du marché et favoriser la participation d'un plus grand nombre de producteurs, il représente cependant une alternative limitée en regard de l'ampleur des problèmes du Tiers Monde.

Alors, il est nécessaire de se demander quel sera l'avenir des petits producteurs de café de l'Amérique latine. D'un côté, il existe des pays producteurs comme le Brésil, où les grands producteurs bénéficient des innovations technologiques qui font baisser leurs coûts de production et causent ainsi du tort aux petits producteurs. De l'autre côté, il y a des régions du monde encore plus pauvres que l'Amérique latine, comme l'Afrique et l'Asie, produisant du café à moindre coût. Une analyse plus globale doit réfléchir sur l'avenir des petits producteurs du Tiers Monde face à la globalisation. En effet, nous constatons une asymétrie entre les systèmes économiques, qui sont d'une part très protectionnistes au Nord, et d'autre part, de libre marché au Sud.

Mais le défaut principal du commerce équitable à notre avis reste dans le message qu'il véhicule. Il dénonce les asymétries dans la répartition de la valeur dans la chaîne

commerciale du café et dénonce aussi le système de blocs commerciaux ultra protectionnistes. Mais, les résultats réels du commerce équitable ne sont pas clairement communiqués aux consommateurs. Nous avons démontré, à partir de la bibliographie citée, que la répartition de la valeur de vente au détail du commerce du café avantage les pays riches, même dans le système équitable. Plus important encore, nous avons démontré que dans les secteurs économiques non réglementés du Tiers Monde, les travailleurs reçoivent des revenus supérieurs à ceux du secteur de l'économie solidaire. C'est une réalité que beaucoup d'alter consommateurs ne souhaitent pas entendre, encore moins comprendre. Ce travail le confirme avec l'exemple des « *maquiladoras* » et des usines d'asperges. Cependant, le plus important à discuter, ce n'est pas la supériorité d'un système sur l'autre, mais de souligner la « non-viabilité » du système économique actuel, en vigueur dans les pays du Tiers Monde, telle que révélée par le phénomène de l'émigration massive des habitants des pays du Sud. Pour notre part, nous croyons que le commerce équitable éloigne les consommateurs des pays du Nord des vrais problèmes mondiaux. Dans ce contexte, on peut parler de naïveté pour caractériser le mouvement équitable. Alors, on doit reconsidérer les stratégies de développement pour les pays pauvres, en tenant compte des nouvelles formes de partage de la richesse. La libéralisation des échanges internationaux doit viser non seulement les échanges de biens, de capitaux et de services, mais doit aussi concerner la main-d'œuvre. À notre avis, une discussion sur la libéralisation du marché du travail s'impose.

Dans ce mémoire, nous avons présenté une coopérative de petits producteurs au Pérou. Le défi de cette coopérative est de survivre, pour perdurer dans une économie qui

lui montre son côté le plus agressif. Les producteurs ne bénéficient pas de subventions de l'État, mais plutôt d'une forme de solidarité du premier monde. Malgré tout, les résultats obtenus « par cette coopérative » sont encourageants. Mais il semble qu'ils sont l'exception et non la règle. Pour notre part, nous dévoilons ce que nous ont exprimé les dirigeants. Le commerce équitable est seulement un outil pour continuer à travailler.

BIBLIOGRAPHIE

AMIN, Samir. 1978. Le développement inégal. Éditions de minuit Paris 365 p.

AVENTUR, Jacques. 1997. Introduction au développement économique. Presses universitaires de France. Paris 241p.

BIBEAU, J.P. 2000. Introduction à l'économie internationale 4^e éditions. Gaétan Morin éditeur. Montréal – Paris 383 p.

CARDOSO, F.E. 1984. Les idées à leur place. Le concept de développement en Amérique latine. Éditorial. Anthropos. Paris 200 p.

CASTAÑEDA P. Enrique. 2004. Bases potenciales. De la chacra diversificada y amigable con el medio ambiente. Editoral Tecnatrop, Lima, 200p.

COTLER, Julio. 2005. Clases, estado y nación en el Perú. Instituto de estudios peruanos. Lima. 359p.

DE RIVERO, Oswaldo. 2003. Le mythe du développement. *Les économies non viables du XXI^{ème} siècle*. Enjeux Planète. Éditions Charles Léopold Mayer. Paris. 241p.

DE ROOVER, Raymond. 1958. The concept the just price: Theory and economic policy. *Journal of economic history*. 18. pp. 418 – 434

DE SOTO, Hernando. 1994. L'autre sentier. La révolution informelle dans le tiers monde. Éditions La découverte. Paris. 244p.

EMMANUEL, Arghiri. 1975. L'échange inégal. Editorial Maspero Paris 422 p.

FRIDELL, Gavine. 2005. Fair trade in an unfair world. The prospects and limitations of justice coffee, south and north. York University. Toronto Canada. 435 p.

GALINOU Philippe. 2002. Le commerce équitable : Utopie ou réalité. En « Une mondialisation humaniste » Sous la direction de M. RUBY. L'Harmattan Paris 2003. P 71 – 78.

GUILLAUMONT Pierre. 1985. Économie du développement. Le sous – développement. Presses universitaires de France. Paris 464 p.

JOHNSON, Pierre. 2003. Commerce équitable. Propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable. Éditions Charles Léopold Johnson. Paris. 182 p.

JUNTA NACIONAL DEL CAFÉ. 1999. El café peruano y sus desafíos en el tercer milenio. Foro Nacional Cafetalero. Cusi data S.A. Lima 198 p.

JUNTA NACIONAL DEL CAFÉ. 2006. El cafetalero. Año 6. N° 19. JNC. Lima 31p.

KRUGMAN P.R. et OBSTFELD M. 2001. Économie internationale. Éditions De Boeck Université Bruxelles. 872 p.

LECOMTE, Tristan. 2005. Le pari du commerce équitable. Mondialisation et développement durable. Éditions d'organisation. Paris. 370p.

LLONA, Mariana; SAITO, Ingrid; y RUIZ, Raúl 2005. Sabor a café : Una experiencia de desarrollo con pequeños productores cafetaleros de la selva central. - Lima: DESCO. Programa Selva Central 105 p.

MARIATEGUI, José C. 1976. Siete ensayos de interpretación de la realidad peruana. Editorial Crítica Lima. 291 p.

MILLMAN, Joel. 2001. Group pushes to “maquiladoras” to raise pay – Rising cost of living in Mexico prompts drive by shareholders. Wall street journal. New York. 28 abril 2001. p 12

OXFAM. 2002. Comercio con justicia. Pobreza en tu taza. La verdad sobre el negocio del café. TYPOGraphics E.I.R.L. Lima 56p.

PORTER, Michel 1990. L’avantage concurrentiel des nations. Intereditions Paris 883p.

POTESTA, O et F. SANZ. 2006. La falta de recursos y la lucha contra el narcotráfico. Informe especial. El Comercio. Lima. 25 de febrero 2006.

POULIQUEN, Katell. 2003. Le commerce équitable. Pour une consommation respectueuse des Droits de l’homme et de l’environnement. Éditorial Marabout. Espagne. 120 p.

PREBISCH, Raul 1976. Crítica del capitalismo periférico. Revista de la CEPAL, Santiago de Chile. P. 14 – 23. Primer semestre de 1976.

ROOZEN Nico et Frans van der HOFF. 2002. « L’aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar » J.C. Lattès éditions. Saint-Amand-Montrond. 285p.

ROSKIN, Gary. 2006. Playing fair. JCK; mayo 2006; 177, 5; Trade & Industry 200p.

STIGLITZ, Joseph. 2006. Social justice and global trade. Far eastern economical review Mar 2006; 169, 2; 18p.

TCHAYANOV A. 1990. L'organisation de l'économie paysanne. Éditorial Maison des Sciences de l'Homme/C.I.D Paris 344 p.

TREILLET, Stéphanie. 2002. L'économie du développement. Nathan Éditeurs. Paris. 187 p.

VELAZQUEZ, Luis, Nora MUNGUIA, María NAVARRETE y Andrea ZAVALA. 2006. An overview of sustainability practices at the maquiladora industry in Mexico. Industrial and systems engineering department. University of Sonora, Hermosillo, México. Management of environmental quality. Bradford : 2006. Vol. 17, N° 4; p 478.

VAN DER HOFF, Francesco. 2001. L'aventure du commerce équitable. En Commerce équitable et café. Rébellion ou nécessaire évolution? Actes du colloque organisé par le Cercle de l'art du café. Sous la direction de BLANC, J.P., BRÉAUD, O. et P. MASSIA (2003) L'Harmattan. Paris. 45 - 50 p.

WARIDEL, Laure. 2005. «Acheter c'est voter. Le cas du café », édition ecosociete. Montreal. 176p.

YANCHUS, Dennis y Xavier de VANSSAY. 2003. The Myth of Fair Prices: A Graphical Analysis. Journal of economic education. Washington. Summer 2003. Vol 34 Iss. 3 235p.

SITES INTERNET CITÉS

Asociación Europea de Comercio Justo. EFTA. (Page consultée le 20 août 2006)

Comercio justo : empresas para la gente. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.eurosur.org/EFTA/c2.htm>

Artisans du monde. Communiqué de presse. (Page consultée le 13 juin 2006)

Commerce équitable et multinationales. Soyons vigilants! (En ligne) Adresse URL :

<http://www.artisansdumonde.org/actualite/communiqu9dec2005.htm>

Artisans du monde. (Page consultée le 3 de juillet 2006) Le commerce équitable. Les organisations du commerce équitable. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.artisansdumonde.org/organisations-commerce-equitable.htm>

Banco Interamericano de Desarrollo - BID. (Page consultée le 28 août 2006) Remesas para América latina y el Caribe. (En ligne) Adresse URL :

http://www.usaid.gov/espanol/nuevo/2005/pr051104_sp.html

Banco Interamericano de Desarrollo - BID (Page Consultée le 21 de juillet 2006)

Indicadores por países : Perú. (En ligne) Adresse URL :

http://www.iadb.org/countries/indicators.cfm?language=English&id_country=PE&language=ENGLISH&pCountry=PE&parid=8

Bon café. Programa de comercio justo de España. (Page consultée le 15 juillet 2006)

Sumario otoño 2004. (En ligne) Adresse URL :

http://www.boncafe.org/cat/Campanya%20el%20bon%20cafe_archivos/pdf/boncafe10.pdf

Bon café. Programa de comercio justo de España. (Page consultée le 24 juillet 2006)

Sumario 2005. (En ligne) Adresse URL :

http://www.boncafe.org/cat/Campanya%20el%20bon%20cafe_archivos/pdf/boncafe13.pdf#search=%22clac%20origen%20comercio%20justo%22

CEPES. Centro Peruano de Estudios Sociales y Junta Nacional del café. (Page consultée le 25 juin 2006) El mercado del café en el Perú y el mundo. Análisis de sistemas agropecuarios. (En ligne) Adresse URL :
http://www.cepes.org.pe/cendoc/Jnc%20final/00principal/Estadisticas/crisis_del_cafe_archivos/frame.htm

CEPES. Centro Peruano de Estudios Sociales. (Page consultée le 7 juillet 2006) Desarrollo rural y el TLC. (En ligne) Adresse URL :
http://www.cepes.org.pe/conveagro/documentos_conveagro.shtml

CERNA. Centre d'économie industrielle. École Nationale Supérieure des Mines de Paris. (Page consultée le 28 octobre 2007) Faut-il condamner la spéculation. ? Par Pierre-Noël Giraud. Alternatives économiques, Juin 2002. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.cerna.ensmp.fr/Documents/PNG-AlterEco-06-02.pdf>

COCLA. Central de Cooperativas Agrarias Cafetaleras Limitada N° 281. (Page consultée le 24 mai 2006) (En ligne) Adresse URL : <http://www.coclaperu.com/>

Colloque internationale francophonie et développement durable. Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012. Dakar, Sénégal 2002. En Actes du Colloque. (Page consultée le 12 août 2006) Waridel, Laure Le commerce équitable pour humaniser l'économie. (En ligne) Adresse URL :
http://www.iepf.org/docs/publication/ActesColl_Dakar2002.pdf

Colostate University. Sociology Departement (Page consultée le 3 juillet 2006) Perezgrovas G, V. y E. Cervantes T. Evaluacion de los beneficios actuales y el potencial para el combate de la pobreza de la participacion en redes de comercio justo de café en La Union. Majomut. 2002. (En ligne) Adresse URL :

http://www.colostate.edu/Depts/Sociology/FairTradeResearchGroup/doc/Majomutrep_ortfinal.pdf

Comision de la Verdad y la Reconciliación Perú (Page consultée le 30 avril 2006)
Informe final. (En ligne) Adresse URL : <http://www.cverdad.org.pe/>

Congreso del Perú. (Page consultée le 30 de juin 2006) Acuerdos con el FMI 2001
Señales de política económica 2001 – 2006. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.congreso.gob.pe/biblio/pdf/Apoyo/FMI2001.pdf#search=%22acuerdos%20de%20facilidad%20ampliada%201992%20%202006%20peru%22>

Dirección General de Migraciones. Gobierno del Perú. Dirección de control
migratorio. (Page consultée le 15 août 2006) Estadísticas (En ligne) Adresse URL :
<http://www.digemin.gob.pe>

Enciclopedia Multimedia Interactiva y Biblioteca Virtual de Economía. (Page
consultée le 9 août 2006) Raul Prebish 1901 – 1986 (En ligne) Adresse URL :
<http://www.eumed.net/cursecon/economistas/prebisch.htm>

Enciclopedia Multimedia Interactiva y Biblioteca Virtual de Economía (Page
consultée le 9 août 2006) Hans Walter Singer 1910 – 2006 (En ligne) Adresse URL :
<http://www.eumed.net/cursecon/economistas/singer.htm>

Equiterre. (Page consultée le 10 juin 2006) Le commerce équitable. Le café. (En
ligne) Adresse URL : <http://www.equiterre.org/equitable/informer/caf2.php>.

Ethnoweb. (Page consultée le 29 octobre 2007) Développement durable et gestion
traditionnelle des écosystèmes. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.ethnoeb.com/articles.php?action=show&numart=163>

FAO Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación.
(Page consultée le 6 juillet 2006) La agricultura orgánica en la FAO (En ligne)
Adresse URL : <http://www.fao.org/ORGANICAG/default-s.htm>

FLO Fairtrade Labelling Organisation. (Page consultée le 3 juillet 2006) Reporte anual 2005. (En ligne) Adresse URL : <http://www.fairtrade.net/sites/news/FLO-Annual%20Report-final-06.pdf>

FLO Fairtrade Labelling Organisation. (Page consultée le 3 juillet 2006) Fairtrade standards for coffee. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.fairtrade.net/sites/support/support.html>

FLO – Centroamérica. (Page consultée le 24 juillet 2006) Acuerdos finales de la reunión regional. Oaxaca. México, agosto 2004. (En ligne) Adresse URL :
http://www.flocentroamerica.net/flo/spa/noticias/news_4.htm

GCAP. Grupo de Accion Contra la Pobreza. (Page consultée le 20 mai 2006)
La situacion del Perú respecto a las metas del milenio.(En ligne) Adresse URL :
<http://www.whiteband.org/specialIssues/UNP5/unp52/gcapnews.2005-09-12.1506729332/es>

GRADE. Grupo de Análisis para el Desarrollo. (Page consultée le 25 octobre 2007)
Vulnerabilidad de los hogares peruanos ante el TLC. Abril 2006. N° 10. (En ligne)
Adresse URL : <http://www.grade.org.pe/boletin/10/boletin10.pdf>

Gloobal. Bacon, David. (Page consultée le 14 juin 2006) México: Las condiciones de trabajo en las maquiladoras empeoraron desde el TLCAN. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.gloobal.info/iepala/gloobal/fichas/ficha.php?id=1914&entidad=Noticias>

Greenfield, Gerard. (Page consultée le 30 avril 2006) Vietnam and the world coffee crisis. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.cb3rob.net/erijn89/ARCH2/msg00037.html>

Hayes, M.G. (Page consultée le 15 juillet 2006) On the efficiency of fair trade. Northumbria university. (En ligne) Adresse URL :

<http://personal.lse.ac.uk/DENISA/papers/hayes.pdf>

IFAT International Federation Alternative Commerce. (Page consultée le 3 juillet 2006) Fairtrade in Europe 2005. Facts and figures on fair trade in 25 european countries. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.ifat.org/downloads/marketing/FairTradeinEurope2005.pdf>

INEI Instituto Nacional de Estadísticas Perú Perú en cifras. (Page consultée le 20 mai 2006) Región Cuzco. Provincia La Convención. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.inei.gob.pe/>

La Republica – Lima. (Page consultée le 17 septembre 2006) Crean dia de los peruanos en el exterior. (En ligne) Adresse URL :

<http://larepublica.com.pe/content/view/123845/30/>

Magasin du monde. Historique. (Page consultée le 24 juin 2006) Les magasins du monde : des pionniers. (En ligne) Adresse URL :

http://www.mdm.ch/rubrique.php3?id_rubrique=11

Max Havelaar – Belgique (Page consultée le 12 juillet 2006) Le commerce équitable en Belgique. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.maxhavelaar.com/fr/webimages/3.02.%20Commerce%20%E9quitable%20en%20Belgique%20FR%20version%20courte.pdf>

Max Havelaar- France. (Page consultée le 15 août 2006) Changer les pratiques du commerce mondial : le cas Mac Donald's en Suisse. (En ligne) Adresse URL : <http://www.maxhavelaarfrance.org/ressources/cp-mac-do.htm>

Max Havelaar - France (Page consultée le 4 juillet 2006) D'un commerce mondial inégal. (En ligne) Adresse URL : http://www.maxhavelaarfrance.org/documents/rapport_annuel_2001_max_havelaar.pdf

Max Havelaar – France. Études d'impact du commerce équitable. (Page consultée le 4 juillet 2006) Chauveau C., C. Eberhart et J. Loueil. Synthèse de l'étude d'impact du commerce équitable sur les organisations et familles paysannes et leurs territoires dans la filière café des Yungas de Bolivie. (En ligne) Adresse URL : <http://www.maxhavelaarfrance.org/QCE6/doc/synthese%20VF-MHF.pdf>

Max Havelaar – France (Page consultée le 4 juillet 2006) Le label de Max Havelaar, une dynamique du développement. (En ligne) Adresse URL : <http://www.maxhavelaarfrance.org/sitssi/ssi/rapport/rapportmaxhavelaar.pdf>

Max Havelaar – France (Page consultée le 16 juillet 2006) Regards sur les résultats du commerce équitable (En ligne) Adresse URL : <http://www.maxhavelaar.com/fr/webimages/IMPACTFR.pdf>

Ministerio de Agricultura Perú. Consorcio Ofiagro- SNV. Proyecto para el mejoramiento de la competitividad en la cadena del café en la comunidad andina. (Page consultée le 30 juin 2006) Diagnostico de la cadena de café en Perú. Quito, 27 de mayo 2003. (En ligne) Adresse URL : http://www.minag.gob.pe/dgpa1/ARCHIVOS/cafe_doc2.pdf

Ministerio de Agricultura Perú Cultivos de importancia nacional. (Page consultée le 20 d'avril 2006) El café. (En ligne) Adresse URL :
http://www.minag.gob.pe/agricola/cafe_ficha.shtml

Ministerio de Agricultura Perú. (Page consultée le 4 juillet 2006) Diagnóstico de la cadena productiva 2003. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.portalagrario.gob.pe:8080/webopa/POgpa/foro/5foro/cafe01.pdf>

Ministerio de Agricultura Perú. (Page consultée le 20 juillet 2006) Lineamientos de política agraria para el Perú 2006. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.minag.gob.pe/linea3.shtml>

Ministerio de Agricultura Perú. Programa para el Desarrollo de la Amazonía. Proamazonía. (Page consultée le 30 juin 2006) Caracterizacion de las zonas cafetaleras del Perú. Informe final. Agosto – 2003 (En ligne) Adresse URL :
<http://www.proamazonia.gob.pe/estudiocafe.shtml>

Ministerio de Economía y Finanzas Perú. (Page consultée le 20 juillet 2006) Presupuesto nacional de la republica 2006. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.mef.gob.pe/>

Ministerio de la Mujer y Desarrollo Social. Perú . (Page consultée le 20 juin 2006) Indicadores sociales Cuzco. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.mimdes.gob.pe/locales/indicadores/cusco3.htm>

Ministerio de Planificacion Nacional y Politica Economica (MIDEPLAN) Costa Rica. Sistema de Indicadores sobre Desarrollo Sostenible (SIDES). (Page consultée le 20 mai 2006) Precios de los principales productos de exportación. (En ligne) Adresse URL : <http://www.mideplan.go.cr/sides/economico/09-01.htm>

New America Media. Bacon, David. (Page consultée le 14 juin 2006) Tratado de Libre Comercio – Una decada devastadora para los trabajadores. Pacific News Service, Análisis, Nov 25, 2003. (En ligne) Adresse URL : http://news.ncmonline.com/news/view_article.html?article_id=5d3ac0086536412ca31c0e5cbd04c01d

ONUDD Oficina de las Naciones Unidas Contra la Droga y el Delito. Desarrollo alternativo. Café. (Page consultée le 24 de avril 2006) Exportaciones de las Organizaciones de Productores Apoyadas por ONUDD/UNOPS (En ligne) Adresse URL : <http://www.onudd.org.pe/>

ONUDD Oficina de las Naciones Unidas contra la droga y el delito Perú. (Page consultée le 24 avril 2006) Monitoreo de cultivos de coca. Junio 2005 (En ligne) Adresse URL : <http://www.onudd.org.pe/>

ONU Organización de las Naciones Unidas (Page consultée le 8 juillet 2006) Indices del desarrollo humano - 2004. (En ligne) Adresse URL : http://hdr.undp.org/reports/global/2004/espanol/pdf/hdr04_sp_backmatter_1.pdf

Organisation Mondiale du Café. ICO. (Page consultée le 9 mai 2006) (En ligne) Adresse URL : <http://www.ico.org>

Organisation Mondiale du Café. ICO. (Page consultée le 20 mai 2006) Estadísticas de producción y exportación países miembros. (En ligne) Adresse URL : <http://www.ico.org/asp/display1.asp>

Organisation Mondiale du Café ICO. (Page consultée le 9 mai 2006) Rétrospective 2004-2005. (En ligne) Adresse URL : <http://dev.ico.org/documents/review6f.pdf>

Oxfam international. (Page consultée le 15 août 2006) Rigged rules and double standards : trade, globalisation and the fight against poverty , 2002. Chapitre 4. (En

ligne) Adresse URL :

<http://www.maketradefair.com/en/index.php?file=03042002121618.htm>

PERU - 24 HORAS (Page consultée le 31 octobre 2006) Seguro de remesas para peruanos en el extranjero. (En ligne) Adresse URL :

<http://www.24horas.com.pe/noticia.php?id=20061020002>

PNUD Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo. (Page consultée le 24 juin 2006) Republica de Panama. (En ligne) Adresse URL : .

http://www.undp.org.pa/portal/lang__es/tabID__3365/DesktopDefault.aspx

PNUD. Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo. (Page consultée le 25 juin 2006) Informe sobre el desarrollo humano 2005. (En ligne) Adresse URL :

http://hdr.undp.org/reports/global/2005/espanol/pdf/presskit/HDR05_PKSP_HDI.pdf#search=%22indice%20de%20desarrollo%20humano%202005%20paises%22

PNUD Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (Page consultée le 25 juin 2006) Informe anual 2006. (En ligne) Adresse URL :

http://www.undp.org/spanish/publicaciones/informeanual2006/IAR06_SP.pdf

Proinversión. Agencia de promoción de la inversión en Perú. (Page consultée le 24 juin 2006) Fundamentos de la economía peruana. (En ligne) Adresse URL :

http://www.proinversion.gob.pe/pqinvertir/razones/cont_1.htm

Prompex – Perú (Page consultée le 25 avril 2006) Robles R. Fausto. El agro peruano un reto para el nuevo gobierno. Centro de altos estudios nacionales. Prompex – Perú.

(En ligne) Adresse URL :

www.prompex.gob.pe/prompex/documents/agro/2006/agro_peruano.pdf

PUCP Pontificia Universidad Católica del Perú. Centro de Negocios CENTRUM
(Page consultée le 14 juillet 2006) Remesas y desarrollo económico. (En ligne)
Adresse URL : http://centrum.pucp.edu.pe/centrumaldia/set2004_a4.htm

PUCP. Pontificia Universidad Católica del Perú Villarán, Fernando. Un punto en la
agenda del proximo gobierno. La promoción del buen empleo. (Page consultée le 21
juillet) 2006 (En ligne) Adresse URL : <http://palestra.pucp.edu.pe/index.php?id=189>

Radio Quillabamba. La Convención, Cuzco. (Page consultée le 13 juillet 2006) Los
beneficios del gas de Camisea (En ligne) Adresse URL :
<http://www.laconvencion.com/modules/news/article.php?storyid=18>

Secretaria de Agricultura, Ganaderia, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación.
SARGAPA (Page consultée le 15 juillet 2006) Aumento de las exportaciones
mexicanas de miel 204-2005. (En ligne) Adresse URL :
<http://www.sagarpa.gob.mx/cgcs/boletines/2005/junio/B164.pdf>

Transfair USA (Page consultée le 3 juillet 2006) Datos sobre el comercio justo en
los EE. UU. 2005 (En ligne) Adresse URL :
www.transfairusa.org/pdfs/2005FTAImSpanish3.17.06.pdf

